



FOOT LYON RHÔNE

DISTRICT DE LYON ET DU RHÔNE DE FOOTBALL

30, allée Pierre de Coubertin - 69007 LYON

Téléphone : 04 72 76 01 01 - Fax : 04 72 76 01 22

E-mail : district@lyon-rhone.fff.fr - Site internet : <http://lyon-rhone.fff.fr>

PV N°684 DU JEUDI 27 FEVRIER 2025



Les huit équipes finalistes

E-COUPÉ

A JAMAIS LE PREMIER LE CS MEGINAND...

La première édition de la E-Coupe du district de Lyon et du Rhône de Football s'est terminée mercredi dernier, dans les locaux du district. Pour l'occasion, huit équipes issues des six étapes qualificatives avaient répondu à l'appel de Zachary Brithmer, l'organisateur de l'épreuve. Au programme, quarts de finales, demies et finale sur des matchs de deux fois cinq minutes. Pas de joker donc cette fois-ci. Le tout en présence d'Arsène Meyer, le président du district, et de Bernard Courier, le président délégué.

Le FC Ménival, le FC Sainte-Foy les Lyon, le SC Bron Terrailon et l'AS Ecully s'arrêtaient en quarts de finale, tandis que les demi-finales étaient dominées par Sud Lyonnais 2013 et le CS Meginand, respectivement contre le FC pontcharra Saint-Loup, seule équipe féminine du plateau, et le GOAL FC.



Les finalistes de Sud Lyonnais 2023 récompensés par Bernard Courier



Les vainqueurs du CS Meginand en compagnie d'Arsène Meyer

Emmené par sa paire complémentaire composée de Mathis Boudjema et Mathieu Pergay, le CS Meginand dominait la finale contre le duo Kadir Poyraz-Thomas Principal de Sud Lyonnais 2013 sur le score de trois buts à un, après prolongations cependant.

En ce qui concerne le meilleur buteur du tournoi, la palme est revenue sans discussion possible à un certain Kylian M'Bappe, sachant que Réal Madrid a disputé tous les matchs, parfois deux fois le même... au grand damne de la commission des règlements du district.

Vous avez dit virtuel ?

PERMANENCE TELEPHONIQUE (horaires et terrains) :

Vendredi 28 février 2025 à partir de 18 h 00
au dimanche 2 mars 2025

Par M. Patrick PINTI : 06 76 08 74 39

PERMANENCE TELEPHONIQUE DEDIEE

AUX ARBITRES : 06 66 67 89 29





PV 684 DU JEUDI 27 FEVRIER 2025

SECRETARIAT

Tél 04 72 76 01 03

secretariat@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du lundi 24 février 2025

Secrétaire Général : Serge GOURDAIN

Secrétaire Général Adjointe : Martine GRANOTTIER

Présent : Serge GOURDAIN

MEDAILLES 2024/2025

Réception des demandes de médailles du DLR par les clubs et les commissions :

SPORTING CLUB OUEST LYONNAIS

CO ST FONS

SPORT OLYMPIQUE PONT DE CHERUY CHAVANOZ

FC LAMURE POULE

A.S. ECULLY

AM. S DE DIEMOZ

A.S.C MAÏA SONNIER

ET.S. LIERGUOISE

HAUTS LYONNAIS

EL. S DE GLEIZE

ENT.S.ST PRIEST

HAUTE BREVENNE FOOT

F.C. CHAPONNAY MARENNES

S.C. MACCABI LYON

R.C BELIGNY VILLEFRANCHE SUR SAÔNE

AM. S TOUSSIEU

F.C. GERLAND

OLYMPIC SATHONAY FOOTBALL

F.C.PONTCHARRA ST LOUP

E.S. GENAS AZIEU FOOTBALL

AS CHANDIEU- HEYRIEUX

SUD LYONNAIS FOOTBALL 2013

O.DE RILLIEUX

SPORTING CLUB DE LA REVOLEE

A.S.J PORTUGAIS ST PRIEST

F.C. VILLEFRANCHE BEAUJOLAIS

OLYMPIQUE LYONNAIS

COMMISSION DE L'ARBITRAGE

COMMISSION DE DISCIPLINE

GROUPEMENT SAÔNE METROPOLE

GROUPEMENT BREVENNE

GROUPEMENT LYON METROPOLE

GROUPEMENT BEAUJOLAIS

COMMISSION FOOTBALL LOISIRS

INVITATIONS

ES GENAS AZIEU FOOTBALL

Le club de **Es Genas Azieu** invite le **district de Lyon et du Rhône de football** à leur petit déjeuner des partenaires et entreprises qui se tiendra le jeudi 20 mars 2025 à partir de 9h00 ,chez notre partenaire Mc Donald 's de Genas rue Antoine Pinay 69740 Genas. **Arsène Meyer** président du district vous remercie pour cette charmante invitation, et sera représenté par monsieur **Serge Gourdain** secrétaire général du district.

FC MONT BROUILLY

Le club du **FC Mont Brouilly** invite le **District de Lyon et du Rhône de football** à la seconde édition de la matinale partenaire, le dimanche 06 avril 2025 à partir de 11h00 au stade municipal de Charentay 163 route de St Georges 69220 Charentay. **Arsène Meyer** président du district vous remercie pour cette charmante invitation.

NOS ENCOURAGEMENTS

Coupe Gambardella-Crédit Agricole

Le tirage au sort des 8es de finale de la Coupe Gambardella-Crédit Agricole 2024-2025 a été effectué jeudi 6 février à la FFF. Les rencontres auront lieu 2 mars prochain.

SC Bastia – Olympique Lyonnais

le District de Lyon et du Rhône de Football souhaite le meilleur à notre représentant l'Olympique Lyonnais



PV 684 DU JEUDI 27 FEVRIER 2025

Women's Champions League

Le tirage au sort des 1/4 de finale de la Coupe Women's Champions League 2024-2025 a été effectué vendredi 7 février au siège de l'UEFA.

L'OL affrontera le Bayern Munich en 1/4 de finale de Champions League.

Le match aller de cette nouvelle opposition pour une place en demi-finale se disputera le 18 ou 19 mars à Munich alors que le match retour se déroulera au Groupama Stadium le 26 ou 27 mars

Le District de Lyon et du Rhône de Football souhaite le meilleur à notre représentant l'Olympique Lyonnais

Coupe National Futsal.

Le tirage au sort des 8es de finale de la Coupe Nationale Futsal 2024-2025 a été réalisé mercredi à la FFF. Les matches se joueront le 1er mars.

La finale de cette 30e édition de la Coupe Nationale Futsal -Trophée **Michel Muffat-Joly**- se tiendra le samedi 17 mai à la salle Steredenn de Saint-Brieuc (Côtes d'Armor) avec en lever de rideau, la finale de la Coupe Nationale U18 Futsal 2024-2025

Loos lez Oliveaux AS - AS Saint Priest

Sporting Club de Paris - Goal Futsal Club

Le District de Lyon et du Rhône de Football souhaite le meilleur à nos deux représentants.

APPEL DISCIPLINAIRE

AFFAIRE AD 18 : Le Bureau du Comité Directeur du District de Lyon et du Rhône en vertu de l'article 3-4.1.3 du Règlement Disciplinaire fait appel de la décision prise par la Commission de Discipline du Club SPORTING NORD ISERE contre la Commission de Discipline : Coupe de Lyon et du Rhône U20 du 14/12/24 - FC RENEINS VAUXONNE // SPORTING NORD ISERE

AFFAIRE AD 19 : Le Bureau du Comité Directeur du District de Lyon et du Rhône en vertu de l'article 3-4.1.3 du Règlement Disciplinaire fait appel de la décision prise par la Commission de Discipline du Club JS IRIGNY contre la Commission de Discipline : U20 D2 Poule C du 30/11/24 - AS ST MARTIN EN HAUT // JS IRIGNY

TRESORERIE

Tél 04 72 76 01 04

tresorerie@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du lundi 24 février 2025

Trésorier Général : Patrick PINTI

Trésorier Adjoint : Franck BALANDRAS

RELEVÉS N°3 - SAISON 2024/2025

Nous vous remercions de consulter l'état de votre compte sur Footclubs et de régler le montant indiqué au plus tard le 5 mars 2025. A cette date, tous les Clubs devront donc être à jour de règlement auprès du District de Lyon et du Rhône de Football sous peine de sanction.

Pour les Clubs qui ont adhéré au prélèvement automatique, un prélèvement sera fait en date du 5 mars 2025 du montant de votre compte disponible sur Footclubs à la date du 19 février 2025.



PV 684 DU JEUDI 27 FEVRIER 2025

COMMISSION PREVENTION / SECURITE / ETHIQUE / MEDIATION ENGAGEMENT SOCIÉTAL

Tél 04 72 76 01 17
psem@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du lundi 24 février 2025

Président : Laurent COSTANZA (Présent) **Secrétaire :** Lucien SINA (Présent)

Présidente Engagement Sociétal : Martine GRANOTTIER (Absente)

Membres du CD : Annie DI STEFANO - Laurent CHABAUD - Serge GOURDAIN

➡ INFORMATIONS IMPORTANTES AUX CLUBS

- La commission PSEM informe **tous les clubs que tous mails qui ne seraient pas émis par la boîte officielle du Club et non signés par l'expéditeur - ne seront pas pris en considération.**

- La commission PSEM informe les clubs qui désirent organiser **une préparation de match en prévision d'une rencontre à risques** sont priés d'en avertir la commission PSEM dans un délai **de 3 Semaines avant la date effective de la rencontre.**

➡ RAPPORTS DELEGUES SURPRISE

Matches des 22 et 23 février 2025

- **HTE BREVENNE F / US MILLERY VOURLES 2 – U17 – CLR :**

Pour Hte Brevenne : Il est rappelé aux dirigeants et éducateurs qu'ils doivent **rester assis** dans la **zone technique** durant toute la rencontre après avoir donné les consignes à leurs joueurs.

Pour Millery : En aucun cas un éducateur exclu par l'arbitre ne peut l'aborder à la fin du match pour qu'il **justifie ces décisions.**

- **ENT. ST PRIEST / ACH – U17 – CLR :**

Pour St Priest : Il vous est rappelé que sur le banc des délégués - seules les personnes inscrites sur la feuille de match **peuvent y accéder. Il vous est rappelé que les pétards et feux d'artifices sont strictement interdits aux abords du terrain.**

Pour ACH : Il serait souhaitable que vous calmez les ardeurs de certains de vos supporters envers l'arbitre.

Pour 2 clubs : Il est rappelé aux dirigeants et éducateurs qu'ils doivent **rester assis** dans la **zone technique** durant toute la rencontre après avoir donné les consignes à leurs joueurs.

- **ENT.FRONTONAS CSV / FC GERLAND – U17 – CLR :**

Club Frontonas : La feuille de route de la saison en cours doit être obligatoirement affichée et visible à l'arrivée au stade. Votre assistant à la touche doit s'intéresser au match- ne pas rester statique.

- **O. LYON SUD / LYON DUCHERE – U18F – CLR :**

Pour O. Lyon Sud : Manque un **délégué identifiable** lors de cette rencontre. Conformément au PV 539, le club est amendé de 1 x 15 Euros.

Pour Lyon Duchère : Il vous est rappelé que **l'assistant à la touche** doit obligatoirement être présent au coup d'envoi du match.

Pour les 2 clubs : vous devez respecter obligatoirement le protocole de fin de match comme l'exige la feuille de route.

- **AS ST MARTIN HT / MENIVAL FC – U20 – CLR:**

Pour St Martin : la feuille de route de la saison en cours doit être obligatoirement affichée et visible à l'arrivée au stade. Il vous est rappelé que les délégués doivent s'intéresser au match et éviter de boire de la bière avec des collègues à l'extérieur du terrain pendant le match.



PV 684 DU JEUDI 27 FEVRIER 2025

- FC COLOMBIER SAT. / FCLDSD – U17 – CLR :

Pour Colombier : Il est rappelé au délégué du club qu'il a obligation de raccompagner l'arbitre à son vestiaire à la mi-temps et en fin de match.

Pour FC LDS : Les joueurs sortant doivent obligatoirement mettre la chasuble au retour sur le banc.

Pour les 2 clubs : Il est demandé expressément : aux dirigeants et éducateurs de modérer leurs propos envers le corps arbitral.

- AS MONTCHAT / DOMTAC – U17 – CLR :

Pour Montchat : la feuille de route de la saison en cours doit être obligatoirement affichée et visible à l'arrivée au stade -il est rappelé au délégué du club qu'il a obligation de raccompagner l'arbitre à son vestiaire à la mi-temps et en fin de match. Vous ne pouvez laisser des spectateurs s'installer derrière **les cages ni monter sur le grillage**. Vous devez veiller à ce que les accès au terrain soient fermés. En aucun cas vous ne pouvez laisser des personnes non inscrites sur la feuille de match au bord du terrain.

- AC P. BENITE - OULLINS / LYON 8^e Futsal – Futsal – D2 - Poule B :

Pour Pierre Benite : le délégué du club doit obligatoirement être présent sur le banc de touche il n'a pas à être **dans la tribune ou à la buvette**. La feuille de route de la saison en cours doit être obligatoirement affichée et visible à l'arrivée au Gymnase. Vous n'êtes pas sans savoir que la présence de canettes est strictement interdite dans la tribune.

- TREVES 4 VENTS / AS FRONTONAS CHA. – seniors – D3 – Poule D :

Pour Trèves 4 vents : le délégué du club doit obligatoirement raccompagner à son vestiaire l'arbitre à la mi-temps et à la fin du match. **Il est demandé expressément :** aux dirigeants et éducateurs de **modérer leurs propos envers le corps arbitral**. Il vous est rappelé que les chaises pliantes sont interdites au bord du terrain.

- GRIGNY FC / SC OUEST LYONNAIS – seniors – CPE BALLANDRAS BREV. :

Pour Grigny : Il est rappelé aux dirigeants et éducateurs qu'ils doivent **rester assis** dans la **zone technique** durant toute la rencontre après avoir donné les consignes à leurs joueurs. Il vous est rappelé que les chaises pliantes sont interdites au bord du terrain.

RAPPEL - AUDITION

La Commission PSEM convoque en audition – le lundi 03 Mars 25 - à 18h30 - au siège du DLR :

Le club de : **Rillieux Olympique - Pour affaire concernant le club.**

Personnes convoquées :

Président ou son représentant.

Responsable sécurité du club.

Educateur seniors 2

Présences obligatoires

CONVOICATIONS - PREPARATION DE MATCH

La Commission PSEM convoque en audition – le mercredi 12 mars 25 - à 18h30 - au siège du DLR :

Les clubs de : **AS Bron Grand Lyon et FC Latino**

Pour la préparation du match : seniors – D2 – Poule D : qui doit les opposer le **samedi 15 Mars 2025**.

Personnes convoquées – Club AS Bron : Président - Mr Soufian BOUCHFAR ou son représentant

Responsable Sécurité - Mr Bechir TARFI

Educateur - seniors – Mr Dridi ZINEDINE

Présences obligatoires

Personnes convoquées – FC Latino : Président : Mr Victor SANCHEZ ARDILA ou son représentant

Responsable sécurité : Mr J-Paul DEGRANDCHANT

Educateur - seniors – Mr Jeison NAVAS TORRES

Présences obligatoires

Pour le DLR : Représentant Commission des Arbitres

Représentant Commission Délégation



PV 684 DU JEUDI 27 FEVRIER 2025

➡ CONVOICATIONS - PREPARATION DE MATCH

La Commission PSEM convoque en audition – le mercredi 12 mars 25 - à 19h30 - au siège du DLR :

Les clubs de : **Lyon Duchère et AS Montchat – U18 F à 11 – D1.**

Pour le match qui doit les opposer le **dimanche 16 Mars 2025.**

Personnes convoquées – Club AS Lyon Duchère : Président ou son représentant.
Responsable Sécurité.
Responsable Foot Féminin.
Capitaine de l'équipe.
Présences obligatoires

Personnes convoquées – AS Montchat : Président ou son représentant.
Responsable Sécurité.
Responsable Foot Féminin.
Capitaine de l'équipe.
Présences obligatoires

Pour le DLR : Représentant Commission des Arbitres
Représentant Commission Délégation

➡ COMPTE RENDU - PREPARATION DE MATCH

La Commission PSEM recevait en audition ce lundi 24 février 2025 à 18h30 au siège du DLR :

Les clubs de **Colombier Satolas et AS Lyon Montchat :**

Personnes présentes :

Pour le club de AS Montchat : Monsieur Badis TOUAHRIA – Responsable Technique
Monsieur Jeremy BUYEL - Responsable Sécurité
Monsieur Marien BARBIER – Responsable U17

Pour le club de FC Colombier Satolas : Monsieur Fabien RIGOUDY - Président du club.
Madame Ludivine MORELLON – Co-Présidente
Monsieur Philippe ESPINASSE – Directeur Sportif
Monsieur Bruno JULLIEN – Responsable U17

La Commission PSEM étant représenté par son Président Laurent COSTANZA – Mme Annick DI STEFANO – Lucien SINA (Secrétaire).

Madame Christelle RACLET (Ligue AURA)

Monsieur Khalil MAAOUI (Commission des Arbitres)

Monsieur Hocine KEROUANI (Président Délégation)

Cette audition avait lieu pour la préparation du match : **AS Montchat / FC Colombier Satolas - U17 – D1 – Poule B.**

Ce match reporté du 16/02/2025 aura lieu le samedi 1^{er} Mars 2025 à 15h00.

Pour cette rencontre seront désignés des officiels chevronnés : **3 Arbitres officiels et 1 Délégué officiel.**

Il a été décidé :

Le Club de **AS Montchat** devra présenter obligatoirement : 2 Délégués de club + Responsable Sécurité.

Le Club de **FC Colombier** devra présenter obligatoirement : 2 Délégués de club + Responsable Sécurité.

Officiels aux frais des 2 clubs.

Emplacements réservés pour 2 minibus - 4 voitures

Au moins un délégué identifiable de chaque club avec leurs spectateurs

Ces consignes doivent être scrupuleusement respectées sous peine de sanctions.

La Commission PSEM remercie les représentants des 2 clubs pour leur présence à l'audition.



PV 684 DU JEUDI 27 FEVRIER 2025

➡ CONVOICATIONS - PREPARATION DE MATCH

La Commission PSEM convoque en audition – le mercredi 12 mars 25 - à 19h30 - au siège du DLR :

Les clubs de : **Lyon Duchère et AS Montchat – U18 F à 11 – D1.**

Pour le match qui doit les opposer le **dimanche 16 Mars 2025.**

Personnes convoquées – Club AS Lyon Duchère : Président ou son représentant.

Responsable Sécurité.

Responsable Foot Féminin.

Capitaine de l'équipe.

Présences obligatoires

Personnes convoquées – AS Montchat : Président ou son représentant.

Responsable Sécurité.

Responsable Foot Féminin.

Capitaine de l'équipe.

Présences obligatoires

Pour le DLR : Représentant Commission des Arbitres

Représentant Commission Délégation

Président

Laurent COSTANZA

Secrétaire

Lucien SINA

COMMISSION DES REGLEMENTS

Tél 04 72 76 01 09

reglement@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du lundi 24 février 2025

Composition de la Commission :

Membres du Comité Directeur : Bernard COURRIER (Président) - Christophe MORCILLO – Lakhdar TOUATI - Sylvie DOS SANTOS

Membres représentants des clubs : PIEGAY Gérard – ABBES CHRISTIN Linda – BALANDRAUD Jean-Luc – MONTERO Antoine – CATAFORT Fabien

Membres présents à la réunion : COURRIER Bernard – DOS SANTOS Sylvie – PIEGAY Gérard – BALANDRAUD Jean-Luc – MONTERO Antoine – ABBES CHRISTIN Linda --

➡ RAPPEL

Si vous choisissez de transformer vos réserves en réclamation (confirmation de vos réserves) par courriel, vous êtes priés de respecter la procédure décrite ci-dessous.

Les confirmations des réserves d'avant-match, les réclamations d'après-match et les demandes évocations sont à envoyer à l'adresse électronique du DLR : district@lyon-rhone.fff.fr

Si vous avez des précisions à apporter ou des demandes de renseignements sur les Règlements Sportifs, adressez vos courriels à l'adresse suivante : reglement@lyon-rhone.fff.fr

Aucun renseignement ne sera donné téléphoniquement merci d'utiliser la boîte mail.

Pour les réclamations concernant les Groupements se référer à l'article 12.3 du DRS du DLR

En cas d'absence de réponse à une demande de rapport de la Commission, le club concerné sera amendé de 33 €

La Commission des règlements a la possibilité de traiter un dossier même en l'absence de réserves ou de réclamation.



PV 684 DU JEUDI 27 FEVRIER 2025

L'article 147 des RG de la FFF prescrit qu'une rencontre ne peut être homologuée avant le quinzième jour qui suit son déroulement. **Cette homologation est de droit le trentième jour à minuit, si aucune instance la concernant n'est en cours et si aucune demande visant à ouvrir une procédure n'a été envoyée avant cette date.** Par exception, une rencontre de coupe peut être homologuée avant le quinzième jour qui suit son déroulement.

La FMI propose plusieurs textes de réserves qui ne correspondent pas forcément aux règlements du DLR.

La fonction « autre » propose un texte libre à saisir manuellement

La CR ne pourra traiter les réserves concernant les licences non actives ou non valides lorsque la licence sera validée par la LAURA FOOT

La CR rappelle qu'une réserve doit comporter des griefs précis (qualification ou participation joueur), et vous conseille de vous reporter l'annuaire en ligne chapitre « statuts et règlements -> info utiles »

➡ RECEPTION - RECLAMATIONS D'AVANT MATCH

Affaire N° 231 : Rencontre N° 28197625 : Eveil Lyon 1 (523565) – US Meyzieu 1 (504303) – U17 – D1 – Poule A

Motif : Mutation joueurs – Rencontre du 15/02/2025

Réserve d'après match du club de US Meyzieu par courriel en date du 17/02/2025

Affaire N° 232 : Rencontre N° 29537869 : AS Ecully 3 (515453) – FC Menival 2 (541589) – U15 – D4 – Poule E

Motif : Problème sur rencontre – Rencontre du 16/02/2025

Réserve d'après match du club de Menival par courriel en date du 20/02/2025

Affaire N° 233 : Rencontre N° 28198813 : Pt de Cheruy 1 (500340) – FC Vaulx en Velin 2 (504723) – U20 – D1 – Poule A

Motif : Mutation joueurs – Rencontre du 15/02/2025

Réserve d'après match du club de Pont de Cheruy par courriel en date du 20/02/2025

➡ RECLAMATIONS - JOUEURS SUSPENDUS

Affaire N° 230 : rencontre N° 28197625 : Saône Mt D'Or 1 (561132) – AS Brignais 1 (512067) – Seniors – D2 – Poule B

Motif : Joueur susceptible d'être suspendu – Rencontre du 16/02/2025

Réserve d'après match du club de Saône Mt D'Or par courriel en date du 16/02/2025

Le club de Saône Mt d'Or porte évocation sur la participation du joueur FERRANI Hadj Mohamed licence n° 2543524755 du club de Brignais, suspendu 1 match ferme suite à 3 avertissements avec date d'effet le 10/02/2025.

La Commission des Règlements remercie le club de Brignais de lui indiquer la façon dont la sanction a été purgée, dès que possible, et avant le 03/03/2025 à 12H sous peine d'une amende de 33 euros.

➡ EVOCATIONS - JOUEURS SUSPENDUS

Reprise Affaire N° 220 : Rencontre N° 28377967 : A.S. Grezieu La Vare 1 (526195) – Rillieux Oly. 2 (517825) – Seniors – D3 – Poule A

Motif : Joueur susceptible d'être suspendu – Rencontre du 19/01/2025

Dossier saisi par la Commission des Règlements.

La Commission des Règlements porte évocation sur la participation du joueur RUDELLI Rudi, licence n° 2544350711 du club de Rillieux Oly., suspendu un match ferme suite à 3 avertissements avec date d'effet le 09/12/2024.

La Commission des Règlements remercie le club de Rillieux Oly. de lui indiquer la façon dont la sanction a été purgée, dès que possible, et avant le 03/03/2025 à 12h, sous peine d'une amende de 33€.

Affaire N° 222 : Rencontre N° 28201833 : Frontonas-Chamagnieu 1 (531455) – CO St Fons 2 (500361) – Seniors – D3 – Poule D

Motif : Joueur susceptible d'être suspendu – Rencontre du 16/02/2025

Dossier saisi par la Commission des Règlements

La Commission des Règlements porte évocation sur la participation du joueur BASTIEN Maxime licence n° 2547208519 du club de Frontonas Chamagnieu, suspendu d'un match ferme suite à 3 avertissements avec date d'effet le 03/02/2025.

La Commission des Règlements remercie le club de Frontonas Chamagnieu de lui indiquer la façon dont la sanction a été purgée, dès que possible, et avant le 03/03/2025 à 12 H sous peine d'une amende de 33 euros.



PV 684 DU JEUDI 27 FEVRIER 2025

Affaire N° 223 : Rencontre N° 28201833 : US Formans (517431) – FC Latino 2 (581484) – Seniors – D4 – Poule D

Motif : Joueur susceptible d'être suspendu – Rencontre du 16/02/2025

Dossier saisi par la Commission des Règlements

La Commission des Règlements porte évocation sur la participation du joueur ESSOH Fils licence n° 9604926647 du club de FC Latino, suspendu d'un match ferme suite à 3 avertissements avec date d'effet le 03/02/2025.

La Commission des Règlements remercie le club de Latino de lui indiquer la façon dont la sanction a été purgée, dès que possible, et avant le 03/03/2025 à 12 H sous peine d'une amende de 33 euros.

Affaire N° 224 : Rencontre N° 29619870 : FC Feyzin 3 (504739) – FC Vénissieux 3 (582739) – U15 – D4 – Poule B

Motif : Joueur susceptible d'être suspendu – Rencontre du 25/01/2025

Dossier saisi par la Commission des Règlements

La Commission des Règlements porte évocation sur la participation du joueur BELAADA Islem licence n° 9605126089 du club de FC Vénissieux, suspendu d'un match ferme suite à 3 avertissements avec date d'effet le 01/12/2024.

La Commission des Règlements remercie le club de Vénissieux de lui indiquer la façon dont la sanction a été purgée, dès que possible, et avant le 03/03/2025 à 12 H sous peine d'une amende de 33 euros.

Affaire N° 225 : Rencontre N° 28203989 : AS Chandieu-Heyrieux (582234) – FC Limonest 1 (523650) – U17 – D1 – Poule B

Motif : Joueur susceptible d'être suspendu – Rencontre du 25/01/2025

Dossier saisi par la Commission des Règlements

La Commission des Règlements porte évocation sur la participation du joueur GIOE Dorian licence n° 2547704962 du club de Chandieu-Heyrieux, suspendu 1 match ferme suite à 3 avertissements avec date d'effet le 11/11/2024.

La Commission des Règlements remercie le club de Chandieu-Heyrieux de lui indiquer la façon dont la sanction a été purgée, dès que possible, et avant le 03/03/2025 à 12 H sous peine d'une amende de 33 euros.

DECISIONS

Reprise Affaire N° 153 : Rencontre N° 28202986 : Treves 4 Vent 1 (524775) – U.S. Des Coteaux Lyonnais 1 (519903) – Seniors – D3 – Poule D

Motif : Joueur susceptible d'être suspendu – Rencontre du 18/01/2025

Réserve d'après match confirmée par le club U.S. Des Coteaux Lyonnais par courrier en date du 20/01/2025.

Le club U.S. Des Coteaux Lyonnais demande une évocation sur la participation du joueur RODRIGUEZ Alexandre, licence n° 2543850311 du club de Treves 4 Vent, sanctionné d'une suspension d'un match ferme avec date d'effet le 16/12/2024.

La Commission des Règlements remercie le club de Treves 4 Vent de lui indiquer la façon dont la sanction a été purgée, dès que possible, et avant le 03/02/2025 à 12h, sous peine d'une amende de 33€.

La Commission des Règlements remercie le club de Treves 4 Vent pour sa réponse et sa bonne foi. Après vérification de la réponse apportée par le club de Treves 4 Vent et du calendrier de l'équipe de Treves 4 Vent 1, le joueur RODRIGUEZ Alexandre, licence n° 2543850311, était bien en état de suspension lors de la rencontre n° 28202986 opposant Treves 4 Vent 1 à U.S. Des Coteaux Lyonnais 1 (Seniors – D3 – Poule D).

En conséquence, la Commission des Règlements :

- **Donne match perdu par pénalité au club de Treves 4 Vent (-1pt) ;**
- **Reporte le gain du match au club de U.S. Des Coteaux Lyonnais (3pts) sur le score de 0 à 2 ;**
- **Amende le club de Treves 4 Vent de la somme de 80€ pour avoir fait participer un joueur suspendu, plus 50 euros de remboursement au club de US des Coteaux Lyonnais**

De plus, la Commission des Règlements du DLR suspend le joueur RODRIGUEZ Alexandre, licence n° 2543850311 d'un match ferme supplémentaire avec date d'effet le 10/02/2025.

Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée avec accusé de réception, FAX ou courrier électronique de l'adresse officielle du club, à l'adresse officielle du DLR, devant la Commission d'appel du DLR dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision et dans le respect de l'article 13 des Règlements sportifs du DLR (vœu adopté par l'AG du 17 juin 2016).

Toutefois, pour les rencontres de coupe ou de barrage du DLR et de ses Groupements, le délai d'appel est réduit à 2 jours ouvrables à compter du lendemain de la date de notification si la décision est contestée.



PV 684 DU JEUDI 27 FEVRIER 2025

Affaire N° 213 : Rencontre N° 29309585 : U Sportive Des Monts 2 (582303) – A.S. Grezieu La Vare 2 (526195) – Seniors – D4 – Poule A

Motif : Joueur susceptible d'être suspendu – Rencontre du 26/01/2025

Dossier saisi par la Commission des Règlements.

La Commission des Règlements porte évocation sur la participation du joueur BELFILS Loic, licence n° 2543665850 du club de A.S. Grezieu La Vare, suspendu d'un automatique avec date d'effet le 20/01/2025.

La Commission des Règlements remercie le club de A.S. Grezieu La Vare de lui indiquer la façon dont la sanction a été purgée, dès que possible, et avant le 24/02/2025 à 12h, sous peine d'une amende de 33€.

Sans réponse du club de Grezieu La Varenne et après vérification du calendrier de l'équipe Seniors – D 4 - Poule A, le joueur BELFILS Loic licence n° 2543665850 n'était pas qualifié pour participer à la rencontre du 26/01/2025.

En conséquence, la Commission des Règlements :

Donne match perdu par pénalité (-1pt) au club de Grezieu La varenne 2;

Reporte le gain du match au club de US des Monts 2 (3pts) sur le score de 0 à 0 ;

Amende le club de Grezieu La Varenne de la somme de 80€ pour avoir fait participer un joueur suspendu ;

Et ajoute au club de Grezieu La Varenne la somme de 33€ pour ne pas avoir répondu à la demande de la Commission.

De plus, la Commission des Règlements du DLR suspend le joueur BELFILS Loic licence n° 2543665850, d'un match ferme supplémentaire avec date d'effet le 03/03/2025.

Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée avec accusé de réception, FAX ou courrier électronique de l'adresse officielle du club, à l'adresse officielle du DLR, devant la Commission d'appel du DLR dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision et dans le respect de l'article 13 des Règlements sportifs du DLR (vœu adopté par l'AG du 17 juin 2016).

Toutefois, pour les rencontres de coupe ou de barrage du DLR et de ses Groupements, le délai d'appel est réduit à 2 jours ouvrables à compter du lendemain de la date de notification si la décision est contestée.

Affaire N° 214 : Rencontre N° 29515537 : Cs Reyrieux Vds 1 (504733) – Fc Reneins Vauxonne 2 (582775) – Seniors – D4 – Poule C

Motif : Joueur susceptible d'être suspendu – Rencontre du 09/02/2025

Dossier saisi par la Commission des Règlements.

La Commission des Règlements porte évocation sur la participation du joueur DUCROUX Maxime, licence n° 2588622561 du club de Fc Reneins Vauxonne, suspendu de deux matchs fermes plus automatique avec date d'effet le 13/01/2025.

La Commission des Règlements remercie le club de Fc Reneins Vauxonne de lui indiquer la façon dont la sanction a été purgée, dès que possible, et avant le 24/02/2025 à 12h, sous peine d'une amende de 33€.

La CR remercie le club de FC Reneins Vauxonne de sa réponse et après vérification de la feuille de match du 09/02/2025 ce joueur n'apparaît pas sur la feuille de match.

En conséquence, la Commission des Règlements confirme le résultat acquis sur le terrain.

Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée avec accusé de réception, FAX ou courrier électronique de l'adresse officielle du club, à l'adresse officielle du DLR, devant la Commission d'appel du DLR dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision et dans le respect de l'article 13 des Règlements sportifs du DLR (vœu adopté par l'AG du 17 juin 2016).

Toutefois, pour les rencontres de coupe ou de barrage du DLR et de ses Groupements, le délai d'appel est réduit à 2 jours ouvrables à compter du lendemain de la date de notification si la décision est contestée.

Affaire N° 215 : Rencontre N° 29524415 : Ecully As 1 (515453) – F.C. Franchevillois 1 (504460) – U20 – D2 – Poule A

Motif : Joueur susceptible d'être suspendu – Rencontre du 09/02/2025

Dossier saisi par la Commission des Règlements.

La Commission des Règlements porte évocation sur la participation du joueur GRUET Mathis, licence n° 2544996013 du club de Ecully As, suspendu de sept matchs fermes plus automatique avec date d'effet le 20/10/2024.

La Commission des Règlements remercie le club de Ecully As de lui indiquer la façon dont la sanction a été purgée, dès que possible, et avant le 24/02/2025 à 12h, sous peine d'une amende de 33€.

La CR remercie le club de Ecully de sa réponse et après vérification des feuilles de matchs de l'équipe U 20 – D 2 – poule A, le joueur GRUET Mathis licence n° 2544996013 avait purgé la totalité de sa suspension et était qualifié pour participer à la rencontre du 09/02/2025.



PV 684 DU JEUDI 27 FEVRIER 2025

En conséquence, la Commission des Règlements confirme le résultat acquis sur le terrain.

Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée avec accusé de réception, FAX ou courrier électronique de l'adresse officielle du club, à l'adresse officielle du DLR, devant la Commission d'appel du DLR dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision et dans le respect de l'article 13 des Règlements sportifs du DLR (vœu adopté par l'AG du 17 juin 2016).

Toutefois, pour les rencontres de coupe ou de barrage du DLR et de ses Groupements, le délai d'appel est réduit à 2 jours ouvrables à compter du lendemain de la date de notification si la décision est contestée.

Affaire N° 216 : Rencontre N° 29524415 : Ecully As 1 (515453) – F.C. Franchevillois 1 (504460) – U20 – D2 – Poule A

Motif : Joueur susceptible d'être suspendu – Rencontre du 09/02/2025

Dossier saisi par la Commission des Règlements.

La Commission des Règlements porte évocation sur la participation du joueur NGUEMA MBARGA Patrice, licence n° 2547664911 du club de Ecully As, suspendu de trois matchs fermes plus automatique avec date d'effet le 25/11/2024.

La Commission des Règlements remercie le club de Ecully As de lui indiquer la façon dont la sanction a été purgée, dès que possible, et avant le 24/02/2025 à 12h, sous peine d'une amende de 33€.

La CR remercie le club de Ecully de sa réponse et après vérification du calendrier des feuilles de matchs de l'équipe U 20 – D 2 – Poule A, le joueur NGUEMA MBARGA Patrice licence n° 2547664911 avait purgé la totalité de sa suspension et était qualifié pour participer à la rencontre du 09/02/2025

En conséquence, la Commission des Règlements confirme le résultat acquis sur le terrain.

Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée avec accusé de réception, FAX ou courrier électronique de l'adresse officielle du club, à l'adresse officielle du DLR, devant la Commission d'appel du DLR dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision et dans le respect de l'article 13 des Règlements sportifs du DLR (vœu adopté par l'AG du 17 juin 2016).

Toutefois, pour les rencontres de coupe ou de barrage du DLR et de ses Groupements, le délai d'appel est réduit à 2 jours ouvrables à compter du lendemain de la date de notification si la décision est contestée.

Affaire N° 217 : Rencontre N° 28199073 : U.S. Millery Vourles 1 (549484) – Saone Franc Lyonnais 1 (564873) – U17 – D1 – Poule A

Motif : Joueur susceptible d'être suspendu – Rencontre du 08/02/2025

Dossier saisi par la Commission des Règlements.

La Commission des Règlements porte évocation sur la participation du joueur SELAM Abderrahman, licence n° 9602880023 du club de U.S. Millery Vourles, suspendu de quatre matchs fermes avec date d'effet le 09/12/2024.

La Commission des Règlements remercie le club de U.S. Millery Vourles de lui indiquer la façon dont la sanction a été purgée, dès que possible, et avant le 24/02/2025 à 12h, sous peine d'une amende de 33€.

Sans réponse du club de Millery-Vourles et après vérification du calendrier de l'équipe U 17 – D 1 – poule A, le joueur SELAM Abderrahman licence n° 9602880023 n'avait pas purgé la totalité de sa suspension et n'était pas qualifié pour participer à la rencontre du 08/02/2025.

En conséquence, la Commission des Règlements :

Donne match perdu par pénalité (-1pt) au club de Millery-Vourles;

Reporte le gain du match au club de Saône Franc Lyonnais (3pts) sur le score de 0 à 3 ;

Amende le club de Millery-Vourles de la somme de 80€ pour avoir fait participer un joueur suspendu ;

Et ajoute au club de Millery-Vourles la somme de 33€ pour ne pas avoir répondu à la demande de la Commission.

De plus, la Commission des Règlements du DLR suspend le joueur SELAM Abderrahman licence n° 9602880023, d'un match ferme supplémentaire avec date d'effet le 03/03/2025.

Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée avec accusé de réception, FAX ou courrier électronique de l'adresse officielle du club, à l'adresse officielle du DLR, devant la Commission d'appel du DLR dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision et dans le respect de l'article 13 des Règlements sportifs du DLR (vœu adopté par l'AG du 17 juin 2016).

Toutefois, pour les rencontres de coupe ou de barrage du DLR et de ses Groupements, le délai d'appel est réduit à 2 jours ouvrables à compter du lendemain de la date de notification si la décision est contestée.



PV 684 DU JEUDI 27 FEVRIER 2025

Affaire N° 218 : Rencontre N° 28351741 : Sc De La Revolée 1 (564069) – U.S. Millery Vourles 3 (549484) – U 15 – D 3 – Poule D

Motif : Joueur susceptible d'être suspendu – Rencontre du 08/02/2025

Dossier saisi par la Commission des Règlements.

La Commission des Règlements porte évocation sur la participation du joueur MANASE CALVO Malone, licence n° 2548147256 du club de Sc De La Revolée, suspendu d'un match ferme suite à 3 avertissements avec date d'effet le 03/02/2025.

La Commission des Règlements remercie le club de Sc De La Revolée de lui indiquer la façon dont la sanction a été purgée, dès que possible, et avant le 24/02/2025 à 12h, sous peine d'une amende de 33€.

La CR remercie le club de SC La Revolée de sa réponse et après vérification du calendrier de l'équipe U 15 – D 3 – Poule D le joueur MANASE CALVO Malone licence n° 2548147256 n'avait pas purgé sa suspension lors de le rencontre du 08/02/2025.

En conséquence, la Commission des Règlements :

Donne match perdu par pénalité (-1pt) au club de SC La Revolée;

Reporte le gain du match au club de Millery-Vourles (3pts) sur le score de 0 à 5 ;

Amende le club de La Revolée de la somme de 80€ pour avoir fait participer un joueur suspendu;

De plus, la Commission des Règlements du DLR suspend le joueur MANASE CALVO Malone licence n° 2548147256, d'un match ferme supplémentaire avec date d'effet le 03/03/2025.

Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée avec accusé de réception, FAX ou courrier électronique de l'adresse officielle du club, à l'adresse officielle du DLR, devant la Commission d'appel du DLR dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision et dans le respect de l'article 13 des Règlements sportifs du DLR (vœu adopté par l'AG du 17 juin 2016).

Toutefois, pour les rencontres de coupe ou de barrage du DLR et de ses Groupements, le délai d'appel est réduit à 2 jours ouvrables à compter du lendemain de la date de notification si la décision est contestée.

Affaire N° 219 : Rencontre N° 28351332 : Sc Ouest Lyonnais 1 (564461) – Cs Meginand 1 (580613)– U20 – D1– Poule B

Motif : Joueur susceptible d'être suspendu – Rencontre du 18/01/2025

Dossier saisi par la Commission des Règlements.

La Commission des Règlements porte évocation sur la participation du joueur YOUHANNA Alexis, licence n° 2547663890 du club de Cs Meginand, suspendu de six matchs fermes plus automatique avec date d'effet le 03/11/2024.

La Commission des Règlements remercie le club de Cs Meginand de lui indiquer la façon dont la sanction a été purgée, dès que possible, et avant le 24/02/2025 à 12h, sous peine d'une amende de 33€.

La CR remercie le club de Meginand de sa réponse et après vérification du calendrier de l'équipe U 20 – D 1 – Poule B, Le joueur YOUHANNA Alexis licence n° 2547663890 avait purgé la totalité de sa suspension et était qualifié pour participer à la rencontre du 18/01/2025.

En conséquence, la Commission des Règlements confirme le résultat acquis sur le terrain.

Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée avec accusé de réception, FAX ou courrier électronique de l'adresse officielle du club, à l'adresse officielle du DLR, devant la Commission d'appel du DLR dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision et dans le respect de l'article 13 des Règlements sportifs du DLR (vœu adopté par l'AG du 17 juin 2016).

Toutefois, pour les rencontres de coupe ou de barrage du DLR et de ses Groupements, le délai d'appel est réduit à 2 jours ouvrables à compter du lendemain de la date de notification si la décision est contestée.

Reprise Affaire N° 220 : Rencontre N° 28377967 : A.S. Grezieu La Vare 1 (526195) – Rillieux Oly. 2 (517825) – Seniors – D3 – Poule A

Motif : Joueur susceptible d'être suspendu – Rencontre du 19/01/2025

Dossier saisi par la Commission des Règlements.

La Commission des Règlements porte évocation sur la participation du joueur RUDELLI Rudi, licence n° 2544350711 du club de Rillieux Oly., suspendu un match ferme suite à 3 avertissements avec date d'effet le 09/12/2024.

La Commission des Règlements remercie le club de Rillieux Oly. de lui indiquer la façon dont la sanction a été purgée, dès que possible, et avant le 03/03/2025 à 12h, sous peine d'une amende de 33€.



PV 684 DU JEUDI 27 FEVRIER 2025

Affaire N° 226 : Rencontre N° 28211641 : AS Rhodanienne 1 (504408) – CS Meginand 3 (580613) – Seniors – D 3 – Poule F

Motif : Joueurs en équipe supérieure – Rencontre du 16/02/2025

Réserve confirmée par le club de AS Rhodanienne par courriel en date du 18/02/2025

Après vérification des feuilles de matchs des équipes du club de CS Meginand (Seniors – R 3 – poule E), (Seniors – D 1 – poule A), (U 20 – D 1 – poule B) et (U 20 – D 2 – poule A), l'équipe 3 de ce club est en conformité avec l'article 10 des RS du DLR.

En conséquence, la Commission des Règlements confirme le résultat acquis sur le terrain.

Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée avec accusé de réception, FAX ou courrier électronique de l'adresse officielle du club, à l'adresse officielle du DLR, devant la Commission d'appel du DLR dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision et dans le respect de l'article 13 des Règlements sportifs du DLR (vœu adopté par l'AG du 17 juin 2016).

Toutefois, pour les rencontres de coupe ou de barrage du DLR et de ses Groupements, le délai d'appel est réduit à 2 jours ouvrables à compter du lendemain de la date de notification si la décision est contestée.

Affaire N° 227 : Rencontre N° 29516220 : ES Charly 1 (504416) – Villeurbanne United (582103)– Seniors - D4 - Poule G

Motif : Mutation joueurs – Rencontre du 16/02/2025

Réserve confirmée par le club de Charly par courriel en date du 16/02/2025

Après vérification des licences du club de Villeurbanne United les joueurs :

BENZEMA Kemil licence n° 2544318535 mutation hors période jusqu'au 19/11/2025

MOUZAIKA Abdelkader licence n° 2578640127 mutation hors période jusqu'au 16/11/2025

BAKHITIA Mohamed licence N° 2545869811 mutation hors période jusqu'au 11/10/2025

Le club de Villeurbanne United est en infraction avec l'article 8 des RS du DLR.

En conséquence, la Commission des Règlements :

Donne match perdu au club de Villeurbanne United (0 pt);

Reporte le gain du match au club de ES Charly (3pts) sur le score de 2 à 0;

Amende le club de Villeurbanne United de la somme de 80€ pour avoir fait participer un joueur non qualifié, plus 50 euros de remboursement au club de Charly

Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée avec accusé de réception, FAX ou courrier électronique de l'adresse officielle du club, à l'adresse officielle du DLR, devant la Commission d'appel du DLR dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision et dans le respect de l'article 13 des Règlements sportifs du DLR (vœu adopté par l'AG du 17 juin 2016).

Toutefois, pour les rencontres de coupe ou de barrage du DLR et de ses Groupements, le délai d'appel est réduit à 2 jours ouvrables à compter du lendemain de la date de notification si la décision est contestée.

Affaire N° 228 : Rencontre N° 28199612 : ETS Liergues (504446) – SC Caluire (544460) – U17 – D2 – Poule A

Motif : Mutation joueurs – Rencontre du 16/02/2025

Réserve confirmée par le club de ETS Liergues par courriel en date du 16/02/2025

Après vérification des licences du club de SC Caluire les joueurs :

ELLEBI Wassim licence n° 2547437838 mutation hors période jusqu'au 06/09/2025

MAMERI Abdelkrim licence n° 9603930403 mutation hors période jusqu'au 01/12/2025

Le club de SC Caluire est en infraction avec l'article 8 des RS du DLR.

En conséquence, la Commission des Règlements :

Donne match perdu au club de SC Caluire (0 pt);

Reporte le gain du match au club de ETS Liergues (3pts) sur le score de 2 à 0;

Amende le club de SC Caluire de la somme de 80€ pour avoir fait participer un joueur non qualifié, plus 50 euros de remboursement au club de ETS Liergues

Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée avec accusé de réception, FAX ou courrier électronique de l'adresse officielle du club, à l'adresse officielle du DLR, devant la Commission d'appel du DLR dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision et dans le respect de l'article 13 des Règlements sportifs du DLR (vœu adopté par l'AG du 17 juin 2016).

Toutefois, pour les rencontres de coupe ou de barrage du DLR et de ses Groupements, le délai d'appel est réduit à 2 jours ouvrables à compter du lendemain de la date de notification si la décision est contestée.



PV 684 DU JEUDI 27 FEVRIER 2025

Affaire N° 229 : Rencontre N° 28197758 : FC Limonest St Didier 3 (523650) – Chaponnay-Marennès 2 (546317) – Seniors – D2 – Poule C

Motif : Joueurs en équipe supérieure – Rencontre du 16/02/2025

Réserve confirmée par le club de Limonest St Didier par courriel en date du 18/02/2025

Après vérification des feuilles de matchs des équipes du club de Chaponnay-Marennès (Seniors – R 3 – poule G) et (U 20 – R 2 – poule A), l'équipe 2 de ce club est en conformité avec l'article 10 des RS du DLR.

En conséquence, la Commission des Règlements confirme le résultat acquis sur le terrain.

Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée avec accusé de réception, FAX ou courrier électronique de l'adresse officielle du club, à l'adresse officielle du DLR, devant la Commission d'appel du DLR dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision et dans le respect de l'article 13 des Règlements sportifs du DLR (vœu adopté par l'AG du 17 juin 2016).

Toutefois, pour les rencontres de coupe ou de barrage du DLR et de ses Groupements, le délai d'appel est réduit à 2 jours ouvrables à compter du lendemain de la date de notification si la décision est contestée.

Affaire N° 231 : Rencontre N° 28197625 : Eveil Lyon 1 (523565) – US Meyzieu 1 (504303) – U 17 – D 1 – Poule A

Motif : Mutation joueurs – Rencontre du 15/02/2025

Réserve d'après match du club de US Meyzieu par courriel en date du 17/02/2025

Réserve d'après match rejetée mal formulée

En conséquence, la Commission des Règlements confirme le résultat acquis sur le terrain.

Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée avec accusé de réception, FAX ou courrier électronique de l'adresse officielle du club, à l'adresse officielle du DLR, devant la Commission d'appel du DLR dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision et dans le respect de l'article 13 des Règlements sportifs du DLR (vœu adopté par l'AG du 17 juin 2016).

Toutefois, pour les rencontres de coupe ou de barrage du DLR et de ses Groupements, le délai d'appel est réduit à 2 jours ouvrables à compter du lendemain de la date de notification si la décision est contestée.

Affaire N° 232 : Rencontre N° 29537869 : AS Ecully 3 (515453) – FC Menival 2 (541589) – U 15 – D 4 – Poule E

Motif : Problème sur rencontre – Rencontre du 16/02/2025

Réserve d'après match du club de Menival par courriel en date du 20/02/2025

Réserve d'après match rejetée car hors délai match du 16/02 réserve du 20/02/2025.

En conséquence, la Commission des Règlements confirme le résultat acquis sur le terrain.

Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée avec accusé de réception, FAX ou courrier électronique de l'adresse officielle du club, à l'adresse officielle du DLR, devant la Commission d'appel du DLR dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision et dans le respect de l'article 13 des Règlements sportifs du DLR (vœu adopté par l'AG du 17 juin 2016).

Toutefois, pour les rencontres de coupe ou de barrage du DLR et de ses Groupements, le délai d'appel est réduit à 2 jours ouvrables à compter du lendemain de la date de notification si la décision est contestée.

Affaire N° 233 : Rencontre N° 28198813 : Pt de Cheruy 1 (500340) – FC Vaulx en Velin 2 (504723) – U20 – D1 - Poule A

Motif : Mutation joueurs – Rencontre du 15/02/2025

Réserve d'après match du club de Pont de Cheruy par courriel en date du 20/02/2025

Réserve d'après match rejetée match du 15/02 réserve du 20/02/2025

En conséquence, la Commission des Règlements confirme le résultat acquis sur le terrain.

Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée avec accusé de réception, FAX ou courrier électronique de l'adresse officielle du club, à l'adresse officielle du DLR, devant la Commission d'appel du DLR dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision et dans le respect de l'article 13 des Règlements sportifs du DLR (vœu adopté par l'AG du 17 juin 2016).

Toutefois, pour les rencontres de coupe ou de barrage du DLR et de ses Groupements, le délai d'appel est réduit à 2 jours ouvrables à compter du lendemain de la date de notification si la décision est contestée.

**Le Président
Bernard COURRIER**

**Le Secrétaire
Jean-Luc BALANDRAUD**



PV 684 DU JEUDI 27 FEVRIER 2025



SCOL A - vainqueur Poule Haute

FOOT ADAPTE – ET DE TROIS AU FC LYON...

Ça grouillait samedi matin sur la pelouse synthétique du stade Vuillemet...

La raison ? Douze équipes de foot adapté du département étaient venues en « découdre » pour le troisième des six plateaux clubs organisé cette saison par la commission Foot Ensemble et plus particulièrement Salima Saket, assistée de Lionel Touzet.

Au programme, deux poules de niveaux pour des matchs de vingt minutes arbitrés par des U17 du club accueillant, le FC Lyon.

Et petite nouveauté, une montée et une descente. A savoir un barrage entre le dernier de la poule haute et le premier de la poule A. Soit un premier pas vers l'objectif de mise en place d'un championnat pour la commission.

DES PARTENAIRES ET UNE DEPUTEE DE PASSAGE...

A ce petit jeu, et un peu comme d'habitude, la première équipe du SCOL a dominé la poule haute, tandis que la deuxième équipe de l'AS Ecully a remporté le poule basse et... le match de barrage pour la montée contre le FC Sainte-Foy les Lyon, dernier de la poule haute (1-0).

A noter aussi le passage de partenaires du Club des 1000 venus découvrir (ou redécouvrir) le foot adapté. En l'occurrence Serge Nambotin de l'entreprise éponyme et Christophe et Edwige Pollet de Manut Express, en plus des visites de Bernard Courier, le président délégué du district, accompagné de Christian Berger-Vachon, de la commission Foot Adapté et de la députée Anaïs Belouassa-Cherifi pour donner le coup d'envoi d'une rencontre.

Prochains plateaux foot adaptés pour les clubs les 30 mars à Ecully et 26 avril à Couzon au Mont d'Or, avant la grande journée finale le 24 mai à Mions.

On avance...

Les clubs présents : SCOL (3 équipes), AS Ecully (2), FC Villefranche, Saône Mont d'Or FC, SC Bron-Terrailon, FC Sainte-Foy les Lyon, FC Lyon, As Chandieu-Heyrieux, CO Saint-Fons



ECULLY B - Monte en poule Haute



Les jeunes arbitres du FC Lyon



*Serge Nambotin (SAS Nambotin),
Christophe et Edwige Pollet (Manut Express),
partenaires Club des 1000 de passage*



PV 684 DU JEUDI 27 FEVRIER 2025

COMMISSION DE DISCIPLINE

Tél 04 72 76 01 08

discipline@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du lundi 24 février 2025

Président : M. Eric GRAU

Vice-Président : M. Roger ANDRE

Membres du Comité Directeur : Mme Virginie LAGRANGE – Mme Sylvie DE FREITAS - M. Hocine KEROUANI

Membres représentant des clubs et autres personnalités : Mme Sabrina GEORGET, Secrétaire – M. André QUENEL – M. Jean-Marie SANCHEZ – M. Roland BROUAT – M. Bruno BENOIT, Instructeur – Mme Cécile GARCIA, Instructrice – M. Loïc RIETMANN, représentant des éducateurs - M. Moussa TALL, représentant des Arbitres

Absences excusées : M. Roger ANDRE - Mme Sylvie DE FREITAS - M. Hocine KEROUANI – M. Moussa TALL, représentant des Arbitres - M. Roland BROUAT - M. Loïc RIETMANN, représentant des éducateurs

La commission invite les expéditeurs de courriels utilisant à juste titre l'adresse officielle du district « district@lyon-rhone.fff.fr » de mettre en copie la commission pour les affaires la concernant, à sa nouvelle adresse : discipline@lyon-rhone.fff.fr »

Il appartient aux clubs de tenir informé chacun des intéressés des requêtes et décisions de la commission de discipline ainsi que des modalités pour un recours éventuel.

RAPPORTS D'APRES MATCHS

Match N°30139003 – Saône Métropole – U13 – Phase 2 du 15 février 2025 BRON GRAND LYON (553248) // UGA LYON DECINES (504671)

La commission de Discipline a pris connaissance des différents rapports.

Match N° 29572708 – 17 – D3 – Poule F du 9 février 2025 GOAL (560508) // ENT. SATHONAY MAIA (504502)

La commission de Discipline a pris connaissance des différents rapports.

Mail reçu concernant un comportement déplacé durant le stage des arbitres assistants

La commission de Discipline a lu et noté et transmet à la Commission d'arbitrage.

DEMANDES DE RAPPORTS

Match N° 53103831 – SENIORS – COUPE GVR - du 22 février 2025 ENT ST PRIEST (533363) // MUROISE (522883)

Objet: Incidents après match

CLUB: ENT ST PRIEST (533363)

Suite aux rapports en sa possession, la Commission Départementale de Discipline prie le club de **ENT ST PRIEST (533363)** de lui fournir un rapport détaillé sur les incidents qui ont eu lieu après la rencontre précitée et notamment sur le comportement de votre N°10 envers le N°12 visiteur au plus tard pour **le lundi 3 mars 2025 à 9h00**.

NB : Sur demande préalable à la commission par les intéressés autorisés, il est possible de consulter les dossiers au siège du district et de solliciter une comparution. Cependant, toute requête inappropriée pourra être rejetée.

Cette notification est adressée directement à votre club. Vous avez l'obligation d'en informer les licenciés intéressés, ou les personnes investies de l'autorité parentale si l'intéressé est mineur.

E. GRAU – Président

S. GEORGET - Secrétaire



PV 684 DU JEUDI 27 FEVRIER 2025

Match N° 53188171 – U17 – Coupe de groupement du 22 février 2025 CS REYRIEUX (504733) // EVEIL DE LYON (523565)

Objet: Comportement de votre éducateur

CLUB : CS REYRIEUX (504733)

Suite aux rapports en sa possession, la Commission Départementale de Discipline prie le club de **CS REYRIEUX (504733)** de lui fournir un rapport détaillé sur le comportement de votre éducateur qui ont eu lieu pendant la rencontre précitée au plus tard pour le **lundi 3 mars 2025 à 9h00**.

NB : Sur demande préalable à la commission par les intéressés autorisés, il est possible de consulter les dossiers au siège du district et de solliciter une comparution. Cependant, toute requête inappropriée pourra être rejetée.

Cette notification est adressée directement à votre club. Vous avez l'obligation d'en informer les licenciés intéressés, ou les personnes investies de l'autorité parentale si l'intéressé est mineur.

E. GRAU – Président

S. GEORGET - Secrétaire



CONVOCAION A AUDITION SUITE AFFAIRES DISCIPLINAIRES **NON SOUMISES A INSTRUCTION**

AFFAIRE N° C18

Match N°28197223 – Seniors – D1 - Poule A du 09 février 2025 FEYZIN CBE (504739) // AS. ALGERIENNE VILLEURBANNE (532336)

Motif : Mauvais comportement

Madame, Monsieur,

La Commission de Discipline du District de Lyon et du Rhône de Football, Après étude des pièces versées au dossier, déclare que l'affaire en objet a été soumise à instruction, conformément aux dispositions de l'article **3.3.2** du Règlement Disciplinaire.

Après examen de la proposition de convocation présentée par l'instructeur, conformément aux dispositions de l'article **3.3.4.2** du Règlement Disciplinaire, décide de convoquer devant la Commission en séance qui se tiendra au siège du District de Lyon et du Rhône, 30 Allée Pierre de Coubertin 69007 LYON le **lundi 17 mars 2025 à 18H00**.

Arbitre officiel : M. Jeremy FARGEOT

CLUB : FEYZIN CBE (504739)

Président : M. Ramzi OUERGHEMMI ou son représentant

Educateur : M. Belgacem SENOUSI

Joueur : M. Adda DELLAG (n°10)

CLUB : AS. ALGERIENNE VILLEURBANNE (532336)

Président : M. Hossni LAGHRIBI ou son représentant

Educateur : M. Bilel BEN YAHIA

Joueur : M. Eddy KHELAF (n°9)

Toute personne convoquée doit être obligatoirement présente et munie de sa licence ou d'une pièce d'identité.

Comptant sur votre diligence pour l'information aux intéressés, obligation qui vous appartient, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos respectueux sentiments.

E. GRAU - Président

S. GEORGET – Secrétaire



PV 684 DU JEUDI 27 FEVRIER 2025

➡ CONVOCATION A AUDITION SUITE AFFAIRES DISCIPLINAIRES SOUMISES A INSTRUCTION

AFFAIRE N° 147

Match N° 29537855 – U15 – D4 – Poule E du 1 février 2025 SAONE FRANC LYONNAIS (564873) // VILLEURBANNE ASA (532336)

Motif: Match arrêté

Madame, Monsieur,

La Commission de Discipline du District de Lyon et du Rhône de Football, Après étude des pièces versées au dossier, déclare que l'affaire en objet a été soumise à instruction, conformément aux dispositions de l'article **3.3.2** du Règlement Disciplinaire.

Après examen de la proposition de convocation présentée par l'instructeur, conformément aux dispositions de l'article **3.3.4.2** du Règlement Disciplinaire, décide de convoquer devant la Commission en séance qui se tiendra au siège du District de Lyon et du Rhône, 30 Allée Pierre de Coubertin 69007 LYON le **mercredi 12 mars 2025 à 18h00**.

Arbitre officiel : M. Fahad IDRANI

Accompagnateur : M. Christophe GAUTHIER

CLUB : SAONE FRANC LYONNAIS (564873) :

Président : M. Frederic PIDOUX ou son représentant

Educateur : M. Hendy BORONE

CLUB : VILLEURBANNE ASA (532336) :

Président : M. Hossini LAGHRIBI ou son représentant

Educateur : M. Younes BENBACHIR

Joueur : M. Nadim SRIFTEG – **Présence obligatoire – Licencié mineur accompagné de son tuteur légal**

Toute personne convoquée doit être obligatoirement présente et munie de sa licence ou d'une pièce d'identité.

Comptant sur votre diligence pour l'information aux intéressés, obligation qui vous appartient, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos respectueux sentiments.

E. GRAU - Président

S. GEORGET - Secrétaire

AFFAIRE N° 148

Match N° 30106681 – U18 – COUPE DU RHONE – du 19 janvier 2025 GOAL FUTSAL (5552301) // FFURI (580924)

Motif : Dégradation

Madame, Monsieur,

La Commission de Discipline du District de Lyon et du Rhône de Football, Après étude des pièces versées au dossier, déclare que l'affaire en objet a été soumise à instruction, conformément aux dispositions de l'article **3.3.2** du Règlement Disciplinaire.

Après examen de la proposition de convocation présentée par l'instructeur, conformément aux dispositions de l'article **3.3.4.2** du Règlement Disciplinaire, décide de convoquer devant la Commission en séance qui se tiendra au siège du District de Lyon et du Rhône, 30 Allée Pierre de Coubertin 69007 LYON le **mercredi 12 mars 2025 à 18h45**.

Arbitre officiel : M. Anthony DE MATTEO

CLUB: GOAL FUTSAL (5552301) :

Président: M. Anthony GANDI ou son représentant

Educateur : M. David GARET

CLUB : VILLEURBANNE ASA (532336) :

Président : M. Abel MIRZA ou son représentant

Educateur : M. Anthony TRIFI

Toute personne convoquée doit être obligatoirement présente et munie de sa licence ou d'une pièce d'identité.

Comptant sur votre diligence pour l'information aux intéressés, obligation qui vous appartient, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos respectueux sentiments.

E. GRAU - Président

S. GEORGET - Secrétaire



PV 684 DU JEUDI 27 FEVRIER 2025

AFFAIRE N° 149

Match N° 29565987 – U18 f – D1 - Poule unique du 01 février 2025 FC VAULX EN VELIN (504723) // FC SUD OUEST 69 (581322)

Motif : Mauvais comportement

Madame, Monsieur,

La Commission de Discipline du District de Lyon et du Rhône de Football, Après étude des pièces versées au dossier, déclare que l'affaire en objet a été soumise à instruction, conformément aux dispositions de l'article **3.3.2** du Règlement Disciplinaire.

Après examen de la proposition de convocation présentée par l'instructeur, conformément aux dispositions de l'article **3.3.4.2** du Règlement Disciplinaire, décide de convoquer devant la Commission en séance qui se tiendra au siège du District de Lyon et du Rhône, 30 Allée Pierre de Coubertin 69007 LYON le **lundi 17 mars 2025 à 18h30.**

Arbitre bénévole : Mme Anaïs ROBERT – accompagnée de son représentant légal

CLUB : FC VAULX EN VELIN (504723) : Président : M. Mohamed OULED ELGHARBIA ou son représentant

Arbitre assistant : M. Mohammed DIOUANE

Educateur : éducateur présent mais non inscrit sur la feuille de match

CLUB : FC SUD OUEST 69 (581322) : Président : M. Ludovic CURABET ou son représentant

Educateur : M. Flavien WEISSLINGER

Toute personne convoquée doit être obligatoirement présente et munie de sa licence ou d'une pièce d'identité.

Comptant sur votre diligence pour l'information aux intéressés, obligation qui vous appartient, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos respectueux sentiments.

E. GRAU - Président

S. GEORGET - Secrétaire

AFFAIRE N° 150

Match N° 28237017 – Futsal – D1 - Poule A du 08 février 2025 NOUVELLE GENERATION (590655) // LYON 8 FUTSAL (564298)

Motif : Mauvais comportement

Madame, Monsieur,

La Commission de Discipline du District de Lyon et du Rhône de Football, Après étude des pièces versées au dossier, déclare que l'affaire en objet a été soumise à instruction, conformément aux dispositions de l'article **3.3.2** du Règlement Disciplinaire.

Après examen de la proposition de convocation présentée par l'instructeur, conformément aux dispositions de l'article **3.3.4.2** du Règlement Disciplinaire, décide de convoquer devant la Commission en séance qui se tiendra au siège du District de Lyon et du Rhône, 30 Allée Pierre de Coubertin 69007 LYON le **lundi 17 mars 2025 à 19h00.**

Arbitre bénévole : M. Julien NTSATOUMOU ZOGO

CLUB : NOUVELLE GENERATION (590655) : Président : M. Bruno GMUR ou son représentant

Educateur : M. Mohamed HADJAB

Délégué : M. Mohamed DOUMI

Joueur : M. Hamza EL KORICHI (n°7)

CLUB : LYON 8 FUTSAL (564298) : Président : M. Yesin HADDAD ou son représentant

Educateur : M. Nour El Habib IBRAHIM

Joueur: M. Sid Ali BELLELITA (n°4)

Toute personne convoquée doit être obligatoirement présente et munie de sa licence ou d'une pièce d'identité.

Comptant sur votre diligence pour l'information aux intéressés, obligation qui vous appartient, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos respectueux sentiments.

E. GRAU - Président

S. GEORGET - Secrétaire



PV 684 DU JEUDI 27 FEVRIER 2025

COMMISSION D'APPEL

04 72 76 01 16

appel@lyon-rhone.fff.fr

➔ INFORMATIONS

ABSENCES A AUDITION : Un nombre de plus en plus important de dirigeants, joueurs ou corps arbitral convoqués en audition sont absents. Les justificatifs de ces absences sont soit non fournis soit peu crédibles.

Pour tout absent à audition et qui n'aura pas fourni des attestations d'indisponibilité, soit de l'employeur, soit médicales, le club se verra amendé de la somme prévue, soit 60 €.

APRES AUDITIONS : Dans un souci d'information, la Commission d'Appel pourra, suivant les cas, dans la rubrique « Décisions » du P.V. du District ou de Footclubs, informer les clubs de ses décisions.

Ces décisions ne seront pas susceptibles d'appel tant que les délibérés ne seront pas parus sous forme de notification par voie de P.V. du District ou sur Footclubs.

Pour des raisons administratives, les demandes d'appel effectuées par mail doivent être envoyées à l'adresse du District du Rhône (district@lyon-rhone.fff.fr).

➔ AFFAIRE REGLEMENTAIRE - CONVOCATION

Appel du 22 Février 2025

DOSSIER N° AR 29

APPEL DU CLUB ET.S. LIERGUOISE CONTRE UNE DÉCISION DE LA COMMISSION DES RÈGLEMENTS

DATE DE PUBLICATION : 20 Février 2025 - P.V. N° 683

DATE DU MATCH : 12/01/2025 - MATCH N° : 30100847

CATÉGORIE : U17 - COUPE BEAUJOLAIS

CLUBS : DOMTAC FC 4 (526565) / ET.S. LIERGUOISE 1 (504446)

MOTIF : Contestation de la décision de 1^{ère} instance - Match non joué

La Commission d'Appel Réglementaire convoque :

Le Lundi 03 Mars 2025 à 19H45 au siège du District de Lyon et du Rhône

M. l'Arbitre Officiel de la rencontre : Fares MABROUK (présence obligatoire) - **Muni d'une licence ou pièce d'identité**

POUR LE CLUB DOMTAC FC : M. le Président : Guillaume FERMOSELLE FLORES ou son représentant

M. l'Éducateur : Mathieu RIOLO

Munis de leurs licences ou pièces d'identité

POUR LE CLUB ET.S. LIERGUOISE : M. le Président : Roland STOICA ou son représentant

M. le Dirigeant : Jérôme THOMAS - mineur accompagné de son représentant légal ou d'une personne dûment habilitée

Munis de leurs licences ou pièces d'identité

Un membre de la Commission des Règlements

Nous vous rappelons que, conformément aux dispositions de l'article 13 des Règlements Sportifs du District de Lyon et du Rhône, des frais de dossier seront à la charge du ou des Clubs fautifs ou du District de Lyon et du Rhône si réformation complète d'une décision.

Lyon, le mardi 25 février 2025 à 06:51:29

Le Président
C. NOVENT

Le Secrétaire
D. HAMON



PV 684 DU JEUDI 27 FEVRIER 2025

AFFAIRE REGLEMENTAIRE - CONVOCATION

Appel du 22 Février 2025

DOSSIER N° AR 30

APPEL DU CLUB MUROISE F. ST BONNET DE MURE CONTRE UNE DÉCISION DE LA COMMISSION DES RÈGLEMENTS

DATE DE PUBLICATION : 20 Février 2025 - P.V. N° 683

DATE DU MATCH : 02/02/2025 - MATCH N° : 29516029

CATÉGORIE : SÉNIORS - D4 - POULE F

CLUBS : AM.S. TOUSSIEU 2 (525335) / MUROISE F. ST BONNET DE MURE 2 (522883)

MOTIF : Contestation de la décision de 1^{ère} instance - Joueur suspendu

La Commission d'Appel Réglementaire convoque :

Le Lundi 17 Mars 2025 à 18H30 au siège du District de Lyon et du Rhône

POUR LE CLUB AM.S. TOUSSIEU

M. le Président : Christophe GILIBERT ou son représentant

M. l'Éducateur : Anthony FERRI

Munis de leurs licences ou pièces d'identité

POUR LE CLUB MUROISE F. ST BONNET DE MURE

M. le Président : Hervé QUEAU ou son représentant

M. l'Éducateur : Elie FERRAND

Munis de leurs licences ou pièces d'identité

Un membre de la Commission des Règlements

Nous vous rappelons que, conformément aux dispositions de l'article 13 des Règlements Sportifs du District de Lyon et du Rhône, des frais de dossier seront à la charge du ou des Clubs fautifs ou du District de Lyon et du Rhône si réformation complète d'une décision.

Lyon, le mardi 25 février 2025 à 16:17:29

Le Président
C. NOVENT

Le Secrétaire
D. HAMON

AFFAIRE REGLEMENTAIRE - NOTIFICATION

Réunion du 24 Février 2025

Présents : M. Christian NOVENT - Président
M. Didier HAMON - Vice-Président
M. Franck BALANDRAS - Comité Directeur
M. Gilles URBINATI, M. Ivan BLANC, M. Jean CHAMBOST - Membres
M. Jean-Philippe KAPP, M. Christian BIGEARD - Personnalités qualifiées

DOSSIER N° AR 24

APPEL DU CLUB SPORTING CLUB OUEST LYONNAIS CONTRE UNE DÉCISION DE LA COMMISSION DES RÈGLEMENTS

DATE DE PUBLICATION : 6 Février 2025 - P.V. N° 681

DATE DU MATCH : 25/01/2025 - MATCH N° : 28202392

CATÉGORIE : U17 - D1 - POULE B

CLUBS : C.S. NEUVILLOIS 1 (504275) / SPORTING CLUB OUEST LYONNAIS 1 (564461)

MOTIF : Contestation de la décision de 1^{ère} instance - Joueur suspendu

La commission ayant pris connaissance de l'appel pour le dire recevable en la forme

Après avoir entendu :



PV 684 DU JEUDI 27 FEVRIER 2025

POUR LE CLUB C.S. NEUVILLOIS : M. le Président : Robert PERRAUD - Excusé
M. l'Éducateur : Ndom SOLE - Licence N° 2588652570

POUR LE CLUB SPORTING CLUB OUEST LYONNAIS : M. le Président : Mickael JOUTZ - Licence N° 2588640139
M. l'Éducateur : Mathieu FRISON - Licence N° 2543292716

Mme Sylvie DOS SANTOS représentant de la Commission des Règlements

Les personnes auditionnées ainsi que les personnes non membres n'ayant pris part ni aux délibérations, ni à la décision.

Après rappel des faits et de la procédure,

AUDITION :

CONSIDERANT que le club de SPORTING CLUB OUEST LYONNAIS interjette appel de la décision de la Commission de première instance, par courriel du 07/02/2025, conformément à l'article 13 des Règlements Sportifs du District de Lyon et du Rhône de Football,

CONSIDERANT que le club de SPORTING CLUB OUEST LYONNAIS conteste la décision de la Commission des Règlements du District de Lyon et du Rhône de Football, au motif que le joueur Giovanni BARJAC Licence n° 2547065511 du club de C.S. NEUVILLOIS n'avait pas purgé sa suspension d'un match ferme suite à 3 avertissements avec date d'effet le 16/12/2024, lors de la rencontre U17 D1, poule B, du 25/01/2025 opposant les équipes de C.S. NEUVILLOIS et SPORTING CLUB OUEST LYONNAIS,

CONSIDERANT que Mme DOS SANTOS Sylvie, représentant de la Commission des Règlements du District de Lyon et du Rhône de Football, mentionne en séance que conformément aux articles 171, 187.2 des Règlement Généraux de la Fédération Française de Football et 12.2 des Règlements Sportifs du District de Lyon et du Rhône de Football, la Commission des Règlements du District de Lyon et du Rhône de Football a fait évocation et explique qu'après vérification des feuilles de matchs et du calendrier de l'équipe U17 D1, poule B, du club de C.S. NEUVILLOIS, le joueur Giovanni BARJAC Licence n° 2547065511 n'avait pas purgé sa suspension lors de la rencontre du 18/01/2025, opposant les clubs de FC LIMONEST DARDILLY et C.S. NEUVILLOIS, et de ce fait a sanctionné l'équipe et le joueur dans l'affaire n°166 parue au PV 681 du 06/02/2025,

CONSIDERANT la rencontre U17 D1, poule B, du 25/01/2025 opposant les équipes de C.S. NEUVILLOIS et SPORTING CLUB OUEST LYONNAIS,

CONSIDERANT que le joueur Giovanni BARJAC Licence n° 2547065511 du club de C.S. NEUVILLOIS a été sanctionné d'une suspension d'un match ferme suite à 3 avertissements avec date d'effet le 16/12/2024,

CONSIDERANT que la Commission des Règlements du District de Lyon et du Rhône de Football, aux articles 171, 187.2 des Règlement Généraux de la Fédération Française de Football et 12.2 des Règlements Sportifs du District de Lyon et du Rhône de Football, la Commission des Règlements du District de Lyon et du Rhône de Football a fait évocation dans l'affaire n°166

CONSIDERANT qu'après vérification des feuilles de matchs et du calendrier de l'équipe U17 D1, poule B, du club de C.S. NEUVILLOIS, et qu'au regard de l'article 16 des Règlements Sportifs du District de Lyon et du Rhône de Football le joueur Giovanni BARJAC Licence n° 2547065511 n'avait pas purgé sa suspension lors de la rencontre du 18/01/2025, opposant les clubs de FC LIMONEST DARDILLY et C.S. NEUVILLOIS,

CONSIDERANT que la Commission des Règlements du District de Lyon et du Rhône de Football a sanctionné d'un match perdu par pénalité l'équipe U17 du club de C.S. NEUVILLOIS et a suspendu le joueur Giovanni BARJAC d'un match ferme avec date d'effet du 10/02/2025, pour les faits qui leur sont reprochés,

CONSIDERANT que le club de SPORTING CLUB OUEST LYONNAIS a fait évocation, par courriel du 27/01/2025, concernant la participation d'un joueur suspendu, à savoir Monsieur Giovanni BARJAC du club de C.S. NEUVILLOIS, lors de la rencontre du 25/01/2025,



PV 684 DU JEUDI 27 FEVRIER 2025

CONSIDERANT que la Commission des Règlements du District de Lyon et du Rhône de Football a pris en compte cette demande d'évocation et l'a enregistrée sous le n°182,

CONSIDERANT que la Commission des Règlements du District de Lyon et du Rhône de Football réceptionne et enregistre les différentes réclamations dans leur ordre d'arrivée,

CONSIDERANT que sur la participation du joueur Giovanni BARJAC en état de suspension, la Commission des Règlements du District de Lyon et du Rhône de Football a fait évocation avant celle du Club de SPORTING CLUB OUEST LYONNAIS,

CONSIDERANT que l'article 16.4-4 des Règlements Sportifs du District de Lyon et du Rhône de Football précise que "*La perte, par pénalité, d'une rencontre disputée par l'équipe de son Club avec laquelle un joueur suspendu devait purger sa sanction, libère ce joueur de la suspension d'un match. Ce joueur encourt néanmoins une nouvelle sanction pour avoir évolué en état de suspension*", le joueur Giovanni BARJAC était en conformité avec l'article 16 des Règlements Sportifs du District de Lyon et du Rhône de Football, lors de la rencontre du 25/01/2025,

PAR CES MOTIFS, la Commission d'Appel Réglementaire confirme la décision de la Commission de 1^{ère} instance pour dire :

Rencontre du 25/01/2025 N° 28202392 : Neuville S/S 2 (504275) - Sc Ouest Lyonnais 1 (564461)-U17 - D1- Poule B, Réserve d'après match confirmée par le club de Sc Ouest Lyonnais par courriel en date du 27/01/2025,

Rejette l'affaire car une évocation a déjà été faite sur une précédente rencontre pour ce même joueur (se référer à l'affaire N° 166),

Donne priorité à la première évocation formulée.

Confirme le résultat acquis sur le terrain.

Impute au club SPORTING CLUB OUEST LYONNAIS la somme de 70 € (soixante-dix euros) pour frais de gestion.

S'agissant d'une affaire règlementaire ce dossier reste susceptible d'un appel auprès de la Commission d'Appel de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de Football dans les conditions de forme et délai prévues par les Règlements Généraux de la Fédération Française de Football et du District de Lyon et du Rhône (Article 13 des Règlements Sportifs du District de Lyon et du Rhône).

Lyon, le mercredi 26 février 2025 à 06:14:11

Le Président
C. NOVENT

Le Secrétaire
D. HAMON

Copies : Commission des Règlements
Commission des Compétitions
Trésorier du District de Lyon et du Rhône

AFFAIRE REGLEMENTAIRE - NOTIFICATION

Réunion du 24 Février 2025

Présents : M. Christian NOVENT - Président
M. Didier HAMON - Vice-Président
M. Franck BALANDRAS - Comité Directeur
M. Gilles URBINATI, M. Ivan BLANC, M. Jean CHAMBOST - Membres
M. Jean-Philippe KAPP, M. Christian BIGEARD - Personnalités qualifiées

DOSSIER N° AR 23

APPEL DU CLUB U.S. MAJOLAINE MEYZIEU CONTRE UNE DÉCISION DE LA COMMISSION DES RÈGLEMENTS

DATE DE PUBLICATION : 6 Février 2025 - P.V. N° 681

DATE DU MATCH : 18/01/2025 - MATCH N° : 28197866

CATÉGORIE : SÉNIORS - D2 - POULE D

CLUBS : A. S. BRON GRAND LYON 1 (553248) / U.S. MAJOLAINE MEYZIEU 1 (504303)

MOTIF : Contestation de la décision de 1^{ère} instance - Joueur suspendu



PV 684 DU JEUDI 27 FEVRIER 2025

La commission ayant pris connaissance de l'appel pour le dire recevable en la forme

Après avoir entendu :

POUR LE CLUB A. S. BRON GRAND LYON : M. le Président : Soufian BOUCHFAR - Licence N° 2558620629
M. l'Éducateur : Jamal AZIZI - Licence N° 2520431366

POUR LE CLUB U.S. MAJOLAINE MEYZIEU : M. le Président : Bruno VICENTE - Licence N° 2543784400
M. le Dirigeant : Quentin MARCHÉ - Licence N° 2543039341
M. l'Éducateur : Slim HADJRI - Licence N° 2520345775

Mme Sylvie DOS SANTOS représentant de la Commission des Règlements

Les personnes auditionnées ainsi que les personnes non membres n'ayant pris part ni aux délibérations, ni à la décision.

Après rappel des faits et de la procédure,

AUDITION :

CONSIDERANT que le club de U.S. MAJOLAINE MEYZIEU interjette appel de la décision de la Commission de première instance, par courriel du 07/02/2025, conformément à l'article 13 des Règlements Sportifs du District de Lyon et du Rhône de Football,

CONSIDERANT que le club de U.S. MAJOLAINE MEYZIEU conteste la décision de la Commission des Règlements du District de Lyon et du Rhône de Football, au motif que le joueur Youcef IJIGNI Licence n° 1956833910 du club de A. S. BRON GRAND LYON n'avait pas purgé sa suspension d'un match ferme suite à 3 avertissements avec date d'effet le 09/12/2024, lors de la rencontre Séniors D2, poule D, du 18/01/2025 opposant les équipes de A. S. BRON GRAND LYON et U.S. MAJOLAINE MEYZIEU,

CONSIDERANT que Mme DOS SANTOS Sylvie, représentant de la Commission des Règlements du District de Lyon et du Rhône de Football, mentionne en séance que conformément aux articles 171, 187.2 des Règlement Généraux de la Fédération Française de Football et 12.2 des Règlements Sportifs du District de Lyon et du Rhône de Football, la Commission des Règlements du District de Lyon et du Rhône de Football a fait évocation et explique qu'après vérification des feuilles de matchs et du calendrier de l'équipe Séniors D2, poule D, du club de A. S. BRON GRAND LYON, le joueur Youcef IJIGNI Licence n° 1956833910 avait purgé sa suspension lors de la rencontre de Coupe du Groupement Lyon Villeurbanne, du 12/01/2025, opposant les clubs de A. S. BRON GRAND LYON et AS BUERS VILLEURBANNE,

CONSIDERANT la rencontre Séniors D2, poule D, du 18/01/2025 opposant les équipes de A. S. BRON GRAND LYON et U.S. MAJOLAINE MEYZIEU,

CONSIDERANT que le joueur Youcef IJIGNI Licence n° 1956833910 du club de A. S. BRON GRAND LYON a été sanctionné d'une suspension d'un match ferme suite à 3 avertissements avec date d'effet le 09/12/2024,

CONSIDERANT que le club de U.S. MAJOLAINE MEYZIEU conteste la prise en compte de la rencontre de Coupe du Groupement Lyon Villeurbanne, du 12/01/2025, opposant les clubs de A. S. BRON GRAND LYON et AS BUERS VILLEURBANNE comme match de purge de suspension pour le joueur Youcef IJIGNI, au motif que c'est l'équipe Séniors 2 D3, poule B, qui a joué cette rencontre,

CONSIDERANT que le club de A. S. BRON GRAND LYON informe en séance, qui suite à la mise hors championnat de son équipe Séniors 2 D3, c'est tout naturellement que son équipe Séniors 1 D2 a joué cette rencontre,

CONSIDERANT que suite à la parution dans le PV 679 du 23/01/2025, du forfait général de l'équipe séniors 2 D3, poule B, du club de A. S. BRON GRAND LYON, celle-ci était encore active à la date du 12/01/2025, et qu'il convient de considérer cette dernière comme étant l'équipe qui a participé à la rencontre de Coupe du Groupement Lyon Villeurbanne,

CONSIDERANT qu'après vérification des feuilles de matchs et du calendrier de l'équipe Séniors 1 D2, poule D, du club de A. S. BRON GRAND LYON, et qu'au regard de l'article 16 des Règlements Sportifs du District de Lyon et du Rhône de Football le joueur Youcef IJIGNI n'avait pas purgé sa suspension lors de la rencontre du 18/01/2025, opposant les clubs de A. S. BRON GRAND LYON et U.S. MAJOLAINE MEYZIEU,



PV 684 DU JEUDI 27 FEVRIER 2025

PAR CES MOTIFS, la Commission d'Appel Réglementaire infirme la décision de la Commission de 1^{ère} instance pour dire :

Rencontre du 18/01/2025 N° 28197866 : A. S. BRON GRAND LYON 1 (553248) - U.S. MAJOLAINE MEYZIEU 1 (504303) - Seniors D2 - Poule D

Le joueur IJIGNI Youcef licence n°1956833910 du club de A. S. BRON GRAND LYON est sanctionné d'une suspension de 1 match ferme suite à 3 avertissements avec date d'effet le 09/12/2024.

Après vérification du calendrier de l'équipe de A. S. BRON GRAND LYON 1, le joueur IJIGNI Youcef licence n° 1956833910 était en état de suspension lors de la rencontre n°28197866 opposant A. S. BRON GRAND LYON 1 à U.S. MAJOLAINE MEYZIEU 1 (Seniors D2 - Poule B),

Donne match perdu au club de A. S. BRON GRAND LYON (-1 pt),

Reporte le gain du match au club de U.S. MAJOLAINE MEYZIEU (3 pts) sur le score de 0 à 0,

Amende le club de A. S. BRON GRAND LYON de la somme de 80 euros pour avoir fait participer un joueur suspendu.

Suspend le joueur IJIGNI Youcef licence n°1956833910 d'un match ferme avec date d'effet le 03/03/2025.

S'agissant d'une affaire réglementaire ce dossier reste susceptible d'un appel auprès de la Commission d'Appel de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de Football dans les conditions de forme et délai prévues par les Règlements Généraux de la Fédération Française de Football et du District de Lyon et du Rhône (Article 13 des Règlements Sportifs du District de Lyon et du Rhône).

Lyon, le mercredi 26 février 2025 à 06:21:44

Le Président
C. NOVENT

Le Secrétaire
D. HAMON

Copies : Commission des Règlements
Commission des Compétitions
Trésorier du District de Lyon et du Rhône

AFFAIRE DISCIPLINAIRE - NOTIFICATION

Réunion du 24 Février 2025

Présents : M. Christian NOVENT - Président
M. Didier HAMON - Vice-Président
Mme Annick DI STEFANO - Comité Directeur
M. Gilles URBINATI, M. Ivan BLANC, M. Jean CHAMBOST - Membres
M. Jean-Philippe KAPP, M. Christian BIGEARD - Personnalités qualifiées

DOSSIER N° AD 14

APPEL DU CLUB ST. AMPLEPUSIEN ET DU COMITÉ DIRECTEUR DU DISTRICT DE LYON ET DU RHÔNE CONTRE UNE DÉCISION DE LA COMMISSION DE DISCIPLINE

DATE DE PUBLICATION : 30 Janvier 2025 - P.V. N° 680

DATE DU MATCH : 23/11/2024 - MATCH N° : 28350784

CATÉGORIE : U20 - D1 - POULE A

CLUBS : ST. AMPLEPUSIEN 1 (517784) / FEYZIN C. BELLE ET. 1 (504739)

MOTIF : Contestation de la décision de 1^{ère} instance - Sanction d'un joueur

Voir notification dans Footclubs



PV 684 DU JEUDI 27 FEVRIER 2025

COMMISSION DE L'ARBITRAGE

Tél 04 72 76 01 13
arbitrage@lyon-rhone.fff.fr

Réunion des lundi 24 février 2025

Présents :

Membres : Laurent CHABAUD ; Patrick PRESTINI ; Jean-Claude LEFRANC ; Olivier LANDY, Hugo FETTER, Khalil MAAOUI.

CTDA : Roland VIALLET

PREAMBULE

Pour toute communication liée à l'arbitrage (CDA, CTDA, Désignation...), merci de bien vouloir envoyer un mail en précisant : NOM, Prénom, N° licence et catégorie arbitre à l'adresse suivante : arbitrage@lyon-rhone.fff.fr

Modification d'une FMI (décision du comité directeur) : Depuis quelques temps, de nombreux arbitres se trompent dans la rédaction de la FMI (erreur sur le score, erreur sur les cartons, erreur sur les remplacements). Il a été décidé, par le comité directeur du DLR, que l'arbitre qui se trompe et amène une modification de la FMI (celle-ci ne sera faite qu'après autorisation du président du district), sera distrait de désignation 1 week-end. Une notification sera envoyée aux arbitres concernés. LA CDA vous demande la plus grande vigilance dans la rédaction d'après match de la FMI.

La CDA a pris la décision d'intégrer Monsieur Mohammed Amine dans le groupe des arbitres Promotionnels et Espoirs.

COURRIERS DES ARBITRES ET DES CLUBS

Courriers des arbitres et observateurs : Lucas FERNOUX : transmis au responsable.

Courriers des clubs : Bruno GUIGUET : Lu et noté.
ÉVEIL DE LYON : Demande d'arbitre en U15 D1 transmise au désignateur.

AGENDA

RAPPEL : Tous les jeunes arbitres qui étaient absents et/ou excusés lors des précédentes formations doivent assister à la dernière formation qui aura lieu le jeudi 27 février 2025. A défaut, les arbitres absents seront distraits de désignations et amendés.

Jeudi 27 février 2025 : rattrapage de la journée de formation destinée aux catégories U15 et U17 (de 14h00 à 18h30) - siège du DLR

RECRUTEMENT ARBITRES

Formation initiale des arbitres :

Vous trouverez ci-après les informations et conditions d'inscriptions pour les candidats à l'arbitrage sur le site de la LAURAFoot : <https://laurafoot.fff.fr/arbitrage/devenir-arbitre-les-formations-initiales-arbitres>

INFORMATIONS UNAF LYON ET RHONE

*Pour adhérer et rester informés sur nos manifestations,
Ayez toujours le réflexe :* <https://www.lesiffletdugone.com/page/1853878-accueil>

Cotisation UNAF Saison 2024/2025 :

L'UNAF, l'association incontournable pour les arbitres.

Protection juridique et convivialité alors n'hésitez plus, rendez-vous sur le site de l'UNAF de Lyon et du Rhône (<https://www.lesiffletdugone.com/collect/description/430743-e-adhesion-unaf-lyon-rhone-2024-2025>).



PV 684 DU JEUDI 27 FEVRIER 2025

Le montant des cotisations reste inchangé :

33 euros (jeunes moins de 23 ans)

46 euros (adultes).

Services de proximité offerts à nos adhérents :

Si vous êtes malheureusement victime d'une tentative d'agression ou d'une agression sur un terrain, dans votre fonction d'arbitre officiel, menaces, coups..., vous devez solliciter au plus tôt le délégué départemental de votre Amicale (DJD).

Contactez **Sahbi CHEKIR** au **06.73.67.11.85**

Cette démarche est impérative afin que vous puissiez être accompagné et soutenu dans cette épreuve : dépôt de plainte, rédaction de vos rapports, assistance psychologique éventuelle, ...

Notre expert est à votre disposition pour vous assister pour toute convocation au District et pour vous aider dans la rédaction de vos rapports.

Nous contacter : Web : <https://www.lesiffletdugone.com/page/1853878-accueil>

Mail : unaf.lyon.rhone@gmail.com

COMMISSION DES COMPETITIONS

Tél 04 72 76 01 05

sportive@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du lundi 24 février 2025

Président : Lakhdar TOUATI

Vice-Président délégué : Alain BARBIER

Elus du Comité Directeur : Bernard COURRIER – Virginie LAGRANGE

Correspondant Football Féminin : Patrice MONTAGNON – Dervil ARGYRE

Membres : Maurice MOURROZ, Christophe MELINON, Gabriel FAVRE, Farid BEN FARAH, Jean-Michel JASTRZAB (Télétravail), Christian SADIN.

Absents excusés : Christophe MELINON.

Contacts téléphoniques : Lakhdar TOUATI : 06/07/90/40/12

➡ **FEUILLES DE MATCHS MANQUANTES**

En cas de non-fonctionnement de la FMI, une feuille de match papier doit être établie :

VETERANS, Poule F du 14/02/2025, match n°29503052 : ES Charly Vernaison 35 – Ent. UGA Buers 31

U15 D4, Poule D du 15/02/2025, match n°2950567 : US Loire S/Rhône 2 – Es Charly Vernaison 1

U15 D4, Poule D du 15/02/2025, match n°29538963 : O. Lyon Sud 3 – SC Bron Terrailon 2

Les équipes recevantes des rencontres suivantes sont amendées de 20 Euros :

U15 D3, Poule B du 08/02/2025, match n°28203251 : Ent.S. St Priest 2 - Saône Franc Lyonnais 2

1er rappel : Feuilles de matches à faire parvenir au District avant application de l'article 7-03 des Règlements sportifs, page 110 de l'annuaire :

U15 D4, Poule D du 01/02/2025, match n°29529470 : J.St.O. Givors 2 - Es Charly Vernaison 1

2ème rappel - Feuilles de matches à faire parvenir au District avant application de l'article 07-03 des règlements sportifs page 110 de l'annuaire :

VETERANS, Poule C du 24/01/2025, match n°29502621 : FC Du Roule Mulatière 35 - AS Brignais 35



En vertu de l'article 7-03 des règlements sportifs page 110 de l'annuaire, toutes les équipes recevantes ont match perdu et 0 point plus 150 Euros d'amende si les feuilles de matches ou copies ne sont pas parvenues au District avant **le lundi 03 MARS 2025, 14 heures**. Sont concernées les équipes recevantes ci-dessous :

U15 D4, Poule E du 18/01/2025, match n°29537841 : AS Univ. Lyon 1 - Caluire SC 3

U15 D4, Poule H du 19/01/2025, match n°29535069 : Vaulx E. Velin 3 - Neuville S/S 3

FORFAITS

DATE	EQUIPE FORFAIT	AFFILIATION	CATEGORIE	NIVEAU	POULE	N°MATCH
23/02/2025	*AS Casa Sport Lyon 1	565003	FUTSAL	D3	B	29488198
22/02/2025	Ent. Savigny / Asmsp 1	519026	Coupe de Lyon et du Rhône U18 Fem.	8ème	/	53134928
22/02/2025	Muroise F. St Bonnet 1	522883	Coupe de Lyon et du Rhône U18 Fem.	8ème	/	53134925
22/02/2025	Sporting Nord Isere 1	528363	Coupe de Lyon et du Rhône U15	16ème	/	53132111
22/02/2025	FCP Arbresle 1	552157	Coupe de Lyon et du Rhône U15	16ème	/	53132044
22/02/2025	Am.Laiq. Mions 1	525631	Coupe de Lyon et du Rhône U20	16ème	/	53131269

*Décision DLR

22/02/2025	*Ev.S. Genas Azieu 1	523341	Coupe de Lyon et du Rhône U15	16ème	/	53132051
21/02/2025	*Ent.S. St Priest 35	533363	Coupe de Lyon et du Rhône VETERANS	16ème	/	53131562

*Match perdu par pénalité

HOMOLOGATIONS TOURNOIS

- UNION SPORTIVE DES MONTS (582303) : U7 et U9 le 8 mars 2025 et U11 le 9 mars 2025
- US FORMANS ST DIDIER (517431) : U11 le 8 mars 2025 et U13 le 9 mars 2025
- FC LYON FOOTBALL (505605) : U9F et U11F le 1er mars 2025 et U13F le 2 mars 2025

COMMISSION FOOT FEMININ

Tél 04 72 76 01 10

feminine@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du lundi 24 février 2025

Présidente : Stéphanie STOICA

Elus du Comité Directeur : Bernard COURRIER – Serge GOURDAIN

Membres : Patrice MONTAGNON – Dervil AGYRE - Flavien WEISSLINGER– Ayoub AYAR.

Absents excusés : Flavien WEISSLINGER -Ayoub Ayar

Contact téléphonique : Patrice MONTAGNON : 06 68 86 96 72

LE FOOT AU FEMININ SUR LE PV C'EST AUSSI !

Commission PSEM, de Délégation, des Règlements, de Discipline, d'Appel, de l'Arbitrage, des Coupes, des Compétitions et Futsal

FEUILLES DE MATCHS

Rappel : Les feuilles de matchs U11F doivent être envoyées à la commission FEMININES par mail sous 48 H

FEUILLE DE MATCH MANQUANTE :

PLATEAU FOOT à 5	SITE				
01/02/2025	SC LYON CONFLUENCE				3ème rappel
U13F DISTRICT	POULE	N° DE MATCH	CLUB RECEVANT	CLUB VISITEUR	
01/02/2025	C	53048451	FC VENISSIEUX	EVEIL DE LYON	3ème rappel



PV 684 DU JEUDI 27 FEVRIER 2025

➡ AGENDA

Nouveauté 2025 :

La commission FEMININE lance un nouveau projet : LE PLATEAU DES COPINES

8 SITES D'ACCUEIL

PROCHAINES DATES 29 MARS ET 10 MAI 2025

PROCHAIN CHALLENGE PASSION U7/9F LE 22 MARS 2025

COMMISSION FUTSAL

04 72 76 01 07

futsal@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du lundi 24 février 2025

Président : Lakhdar TOUATI

Vice-Président Délégué : Lucas FERNOUX

Elus du Comité Directeur : Bernard COURRIER – Lakhdar TOUATI

Correspondant Futsal Séniors : Maxime HUMBERT – Lucas FERNOUX

Correspondant Futsal Jeunes : Antonio PEREIRA – Dimitri BOTHIER

Membres : Antonio PEREIRA, Thierry BOLZE, Elabo ELLOH, Maxime HUMBERT (Télétravail) et Dimitri BOTHIER (Télétravail).

Absents excusés : Maxime HUMBERT (Télétravail).

Contacts téléphoniques : Lakhdar TOUATI : 06/07/90/40/12 et Lucas FERNOUX : 07/61/09/46/75.

➡ COUPE FUTSAL JEUNES ET SENIORS

Dans le cadre de l'organisation des Coupes de Futsal Jeunes et Séniors, qui se dérouleront les 31 mai et 1^{er} juin 2025, nous lançons un appel à candidatures pour la mise à disposition d'une installation sportive.

COMMISSION FOOT LOISIRS

Tél 04 72 76 01 05

loisir@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du mardi 25 février 2025

Président : Mr Gérard Meï

Membres de la commission : Mrs Christian Bourlioux, Robert Bourlioux, Simon Lesniohski, Olivier Robert, Manuel De Oliveira, Fabien Jaspero

Prochaine réunion le mardi 04/03/2025

Challenge : Tous les matchs de challenge non joués en 2024 et janvier 2025 ont été reprogrammés

Merci de mettre votre calendrier à jour au plus vite !

En cas de feuille de match papier ainsi que pour les demandes de modifications de date de match bien indiquer le numéro de celui-ci.

Dates à retenir : La finale de la coupe loisir à 11 masculine se déroulera le MARDI 17/06/2025 à CHAZAY.

La journée finale du loisir à 11 masculine se déroulera le VENDREDI 13/06/2025 à JONAGE



PV 684 DU JEUDI 27 FEVRIER 2025

COUPE :

Résultat des 16^{èmes} :

CHAZAY FC - ASUL 1	1-1 (tab 1 à 4)
GOAL FC 3 - SPRINGBOYS	3-2
TRINITE 1 - MONCHAT 3	4-0
PUSIGNAN 2 - CHASSE/RHONE	4-1
LYON FC 1 - ROULE/MULATIERE 1	0- 1
MONTANAY - PUSIGNAN 4	7-1
MEGINAND 2 - FEYZIN 2	9-1
ECULLY Foot - ROULE/MULATIERE 3	2-2 (5 à 4)
JASSANS - ASVEL FOOT	4-0
CFI - RILLEUX 2	7-1
EVEIL de LYON 1 - Union Lyonnaise fc	2-2 (3-4)
HAPPOEL LYON - SCOL 1	2-7
ASUL 2 - FEYZIN 1	2-3
CROIX ROUSSE fc - GOAL fc 1	3-1
MONCHAT 1 - OZON	3-0
SCOL 2 - PASSION	3-0

TIRAGE des 8èmes :

N°	Clubs recevants	N°	Clubs invités
9	CFI	66	TRINITE 1
15	CROIX ROUSSE FC	5	ASUL 1
38	MEGINAND 2	29	JASSANS FRANS LYONNAIS
51	ROULE MULATIERE 1	67	UNION LYONNAISE FC
41	MONTCHAT 1	57	SCOL 1 OUEST LYONNAIS SC
27	GOAL fc 3	40	MONTANAY us
58	SCOL 2 OUEST LYONNAIS SC	20	FEYZIN 1
47	PUSIGNAN 2	17	ECULLY FOOT

Les résultats des 8^e doivent nous parvenir avant le **07/04/2025**

Prochain tirage (1/4) le **08/04/2025** à 18h30 au district

Merci de programmer vos matchs sur foot club le plus rapidement possible

Rappel : *Tous les documents concernant le loisir, sont disponibles sur le site du district :*

Feuille de match papier (si nécessaire)

Listing clubs (nom correspondant, tél.)

Composition des Poules

Règlements (foot à 11, foot à 8 masculins et féminins, coupe)



PV 684 DU JEUDI 27 FEVRIER 2025

COMMISSION FOOT ENSEMBLE

Tél : 04 72 76 01 09
foot-adapte@lyon-rhone.fff.fr

Président : Evelyne MONTEIL Tel. 06 30 34 70 70

Vice-présidente : Salima SAKET Tel. 06 28 31 44 59

Membres : Dervil ARGYRE - Sonia et Mahmoud MARZOUKI — Chantal WEILDUP – Alain MONTEIL – Dr Christian BERGER-VACHON – Roland BROUAT

CD : Arsène MEYER — Bernard COURRIER – Lionel TOUZET

CTD : Elloh ELABO – Jérôme HERNANDEZ

CDSA 69 : Chloé GARCIA

Adresse : District de Lyon et du Rhône - 30 Allée Pierre de Coubertin - 69007 Lyon

Mail : foot-adapte@lyon-rhone.fff.fr **Tel** : 04 72 76 01 09 uniquement le mardi de 17 H 00 à 19 H 00

La commission foot ensemble du district est à votre écoute

AU PROGRAMME 2024-2025

POUR LES CENTRES SPECIALISES

Ce qui est prévu pour la suite de cette saison :

- le 20 mars : Foot5 à Brignais
- le 12 juin : journée finale à l'Arbresle

POUR LES CLUBS

Prochaines journées

- 22 février plateau au FC Lyon

Ce plateau à vu la participation de 12 équipes avec l'entrée en lice de Chandieu/Heyrieux

Très belle journée, un peu humide l'après midi

Remerciements au club du FC Lyon pour son accueil et son aide pour l'arbitrage effectué par des jeunes du club

- le 30 mars : plateau club à Ecully

Merci de vous inscrire auprès de Salima

- 26 avril – plateau club Saône Mont d'Or

- Le 24 mai – Journée finale avec inclusion des finales U13 du Groupement Vallée du Rhône à Mions

Pour pouvoir organiser au mieux ce plateau merci de nous dire au plus vite si vous participez et avec combien d'équipe avant le 10 mars

Petit rappel :

Une licence est vivement conseillée pour l'assurance du joueur, soit 3 F soit FFSA ou les 2

Merci d'être à jour pour le prochain plateau

Le site du foot adapté du district en direct sur **click ton district, vignette foot adapté**

Prévoyez sur vos agendas la date de la prochaine Plénière du foot adapté qui aura lieu le MERCREDI 18 JUIN A 18 H 30 au district

La présence de tous les clubs participants aux plateaux du samedi est vivement souhaitée, nous préparerons la saison prochaine date, lieu des plateaux.

Les clubs souhaitant s'intégrés dans le foot adapté sont les bienvenus à cette réunion



PV 684 DU JEUDI 27 FEVRIER 2025

GROUPEMENT BEAUJOLAIS

beaujolais@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du jeudi 20 février 2025

Présents : G. PISTOL - C. ROBERT --:S. BOISSET- F. BEDIAT-D. COMBIER- A. FEZZA - G. SEVE - F. BOTTERON - C. PERROT

GROUPEMENT BEAUJOLAIS : Permanence le jeudi de 19 h à 20 h 30, 535 avenue St Exupéry à Villefranche sur Saône

Président : Didier COMBIER : 06 33 65 15 22

Vice-Président : Christian PERROT téléphone 06 73 97 85 99

Rappel adresse postale du Groupement : Office des Sports de Villefranche - Groupement Beaujolais de Football (boite 25) - 535 avenue St Exupéry - 69400 Villefranche sur Saône

Courrier / Email Clubs :

O.S.B : Coupe des Vignerons lu et noté

F.C. Reneins Vauxonne : U7 lu et noté

F.C. Mont Brouilly : lu et noté

Nous recherchons une installation pour accueillir la journée des débutants le 14 juin toute la journée

Message à faire passer à tous vos éducateurs

Des contrôles de licences vont être effectués sur les différents plateaux U7, U9, U11 et U13.

Nous demandons à avoir accès à vos licences version papier lors de notre passage.

La tenue des joueurs devra être en règles aussi.

Merci de votre compréhension

COMMISSION U7

Christian PERROT tél. 06 73 97 85 99

JOURNEE 6 : SAMEDI 15 MARS 2025 :

FESTI ANIMATION à BELLEVILLE en BEAUJOLAIS : 20 équipes

BELLEVILLE FOOT BEAUJOLAIS : 1 - 2 - 3 - 4 - 5 / FC RENEINS VAUXONNE : 1 - 2 - 3 / FC DENICE ARNAS : 1 - 2 ES
LIERGUES : 1 - 2 - 3 / BEAUJOLAIS FOOT : 1 - 2 / ENTENTE HAUT BEAUJOLAIS : 1 - 2 / FC MONT BROUILLY : 1 - 2 - 3F

FESTI FOOT à LIMAS : 12 équipes

AS LIMAS : 1 - 2 - 3 - 4 / FCVB : 1 - 2 - 3 - 4 - 5F / PONTCHARRA ST LOUP : 1 - 2 - 3

FESTI FOOT à BELIGNY : 10 équipes

BELIGNY : 1 - 2 / DOM TAC : 1 - 2 - 3 / POUILLY -POMMIERS : 1 - 2 - 3 / BELLEROCHE : 1 - 2

FESTI FOOT à CHAZAY d'AZERGUES : 12 équipes

CHAZAY D'AZERGUES: 1 - 2 / SUD AZERGUES: 1 - 2 - 3 / BULLY: 1 / ST FORGEUX: 1 - 2 - 3 - 4 - 5 / VALSONNE : 1

FESTI FOOT à LAMURE sur AZERGUES : 10 équipes

LAMURE POULE : 1 / CLOCHEMERLE : 1 / OSB : 1 - 2 - 3 / AMPLEPUIS : 1 - 2 - 3 / FC TARARE : 1 - 2

SOIT 64 Equipes

Compte-Rendu des Plateaux du 8 FEVRIER :

Reçu CR de DOMTAC / BELLEROCHE / BEAUJOLAIS FOOT :

Plateau à La TOUR de SALVAGNY : 12 équipes sur 13 présentes

RC BELIGNY : - 1 équipe + manque votre Feuille d'effectif

CHAZAY et BELIGNY : manque signature des Educateurs sur la Feuille de Bilan

Plateau à BELLEROCHE : 14 équipes / toutes présentes /

FB + FE : OK



PV 684 DU JEUDI 27 FEVRIER 2025

Plateau à BEAUJEU : 13 équipes présentes sur 14

-1 équipe de BELLEVILLE / FB + FE : OK

Merci aux Clubs organisateurs de ces Plateaux

En attente CR de OSB et EHB : 1er RAPPEL

Journée 7 : SAMEDI 5 AVRIL avec Thématique PAQUES : Chasse à l'œuf, Jeux

Journée 8 : SAMEDI 10 MAI avec 1 Festi-Animation à VINDRY sur TURDINE (PONTCHARRA)

Journée 9 : Samedi 14 JUIN : Journée Nationale des Débutants : Lieu à déterminer : 1 Groupe le matin et 1 autre l'après-midi Tout club absent cette journée sera amendé. Nous recherchons un club possédant deux terrains ou un terrain et un espace suffisant pour mettre en place les animations pour accueillir cette manifestation. Veuillez nous informer le plus rapidement

A très bientôt sur les terrains

RAPPEL DU REGLEMENT FESTI FOOT :

4 joueurs + 2 Remplaçants par équipe // 5 Matches de 8 Minutes // Dimension du terrain : 20 m x 30 m

Zone des 8 m : La relance protégée : lorsque le gardien de but a le ballon dans les mains, L'ensemble de l'équipe adverse doit se trouver en dehors de la zone des 8 m

RAPPEL pour les Clubs recevant :

FEUILLES de BILAN PLATEAU et FEUILLES d'EFFECTIFS à ENVOYER au GROUPEMENT BEAUJOLAIS sous 48 h. MERCI

Pour télécharger les feuilles de matchs et d'effectifs sur le site du district, il faut aller sur l'application clic ton district, foot animation et U6, U7

 **COMMISSION U9**

Fabrice BOTTERON tél : 06 50 26 52 54

Pour télécharger les feuilles de matchs et d'effectifs sur le site du district, il faut aller sur l'application clic ton district, foot animation et U8, U9

Les feuilles de plateaux et d'effectifs sont à envoyer au groupement Beaujolais sous 48 h.

COMPTE RENDU DE LA JOURNEE DU 15 FEVRIER

A BELLEVILLE : R.A.S.

A BELLEROCHÉ : non reçu à ce jour

A CHAZAY : non reçu à ce jour

A LAMURE : annulé en raison des conditions météorologiques

A FLEURIE : R.A.S.

A LIERGUES : R.A.S.

A CHARENTAY : R.A.S.

A TARARE: R.A.S.

A BULLY : R.A.S.

A DENICE : absence excusée de Limas 3

A GLEIZE : manque la feuille d'effectif de FC Reneins Vauxonne 3

JOURNEE DU 22 MARS 2025 (J7) – Challenge Passion pour les féminines.

Sites prévus : LA TOUR DE SALVAGNY – BELIGNY – LIMAS (à 9h30) – FLEURIE – PONTCHARRA – ST FORGEUX – ST GEORGES DE RENEINS – POMMIERS – CHAMBOST – FC VILLEFRANCHE (à 9h30, site à préciser).

Pensez à nous informer rapidement si vous ne pouvez pas organiser le festifoot.

J8 le 29 mars

J9 le 12 avril (shoot out)

J10 le 17 mai (challenge conduite)

Le 24 mai : journée clôture et Fête au féminin



PV 684 DU JEUDI 27 FEVRIER 2025

COMMISSION U11

Gilbert SEVE tél. 06 22 82 74 09 – Franck BEDIAT 06 08 60 45 23

CHANGEMENT 2025

L'horaire des plateaux sera 11 h (horaire légal du district)

Vous pourrez continuer à jouer à 10 h ou 14 h si cela n'entraîne pas de gêne dans les autres catégories. Il suffira de demander l'accord du groupement et d'avertir les clubs.

Plateau PEF à DOMMARTIN le 15-03-2025 à 11 h

DOMTAC FC 1. FC VILLEFRANCHE 1. SUD AZERGUES FOOT 1. BEAUJOLAIS FOOT 1

Club jouant à 10H : ES LIERGUES, BEAUJOLAIS FOOT, ENT HAUT BEAUJOLAIS, FC PONTCHARRA ST LOUP, FC TARARE, RC BELIGNY

F.C. Reneins Vauxonne : Les plateaux à domicile se joueront à 10 h. Vous devez bien avertir les clubs adverses car l'horaire affiché sur le site du district est 11 H

Feuille de match non reçu journées du 08-02-2024 : B 312 à CHAZAY

Toute modification d'horaire est à transmettre au Groupement Beaujolais (pour validation) ainsi qu'au club que vous recevez

L'horaire légal dans le district du RHONE est de 11H, vous avez la possibilité de jouer à 10h ou 14h. par contre s'il y a des U7, U9, ou U13 ceci devront être avancé à 9h30 et non pas repousser le plateau U11 à 11h15

Toute modification d'horaire est à transmettre au Groupement Beaujolais (pour validation) ainsi que au club que vous recevez

Nous vous rappelons que les petits papiers d'effectifs que vous collez, à la colle et non pas au scotch, doivent être de la même dimension que l'original que vous pouvez télécharger sur le site click ton district. Toute mauvaise conformité sera amendée.

Lors de votre envoi par mail le format PDF est à privilégier et surtout sur fond blanc, envoi par photo ou application de téléphone est à éviter.

Sur les feuilles de match toute abréviation de club ne sera acceptée que si cela est validé par le district, le club ou responsable du plateau seront amendés.

Pour télécharger les feuilles de matchs et d'effectifs sur le site du district, il faut aller sur l'application clic ton district, foot animation et U10, U11.

Les feuilles de plateaux sont à envoyer au groupement Beaujolais sous 48 h.

COMMISSION U13

Guy PISTOL tél. 06 32 88 07 18 : responsable championnat et coupe Festival

Ahmed FEZZA tél. 06 50 16 23 05 : responsable Coupe du Beaujolais

Simone BOISSET tél : 06 78 61 00 66

Championnat : Feuille de match manquante

Journée du 01/02

Poule F : Chazay F.C. -Beaujolais Foot 3.

Journée du 15-02

Poule C : OL. Belleruche1 – F.C. Villefranche 5F

Poule F : F.C. Mont Brouilly 3 – Ent O.S.B Ternand 3

Poule E : DOM TAC F.C. 6 – F.C. Reneins Vauxonne 3

COUPE DU BEAUJOLAIS U13 – 4^e TOUR DU 15 MARS 2025

16 équipes qualifiées.

Rendez-vous des équipes à 13h15 sur les sites pour les épreuves de jonglerie.



PV 684 DU JEUDI 27 FEVRIER 2025

Il est rappelé que cette épreuve de jonglerie est obligatoire et qu'une équipe ne l'ayant pas effectuée avant les rencontres sera éliminée quels que soient ses résultats en matchs.

Feuilles de matchs à télécharger sur le site du District de Lyon et du Rhône. Elles sont à retourner au groupement dans les 48h avec les feuilles de jonglerie. Matchs à 8 contre 8 + 3 remplaçants

Les licences saison 2024-2025 sont obligatoires pour tous les participants

Points attribués : victoire : 3 – match nul : 1 – défaite : 0

Classement : nombre de points – goal average particulier en cas d'égalité entre 2 équipes – épreuve de jonglerie – goal average général. Temps de jeu : poules de 4 : 1 fois 20 mn

Le premier de chaque poule sera qualifié pour la finale (date à prévoir)

Tirage au sort effectué le jeudi 30 janvier lors de la réunion des clubs au Bois d'Oingt.

POULE A : AU BOIS D'OINGT

Entente OSB/Ternand 2 – Pontcharra St Loup 2 – Ent. OSB/Ternand 1 – O. Belleroche 1

POULE B : A BELLEVILLE

Belleville Football Beaujolais 2 – DomTac FC2 – FC Villefranche 2 – Entente Haut Beaujolais

POULE C : A VILLEFRANCHE

FC Villefranche 3 – DomTac FC4 – FC Reneins Vauxonne 1 – FC Villefranche 4

POULE D : A DOMMARTIN

DomTac FC3 – DomTac FC5 – St Forgeux 1 – FC Tarare 1.

PLATEAUX DE PRATIQUE DU 15 MARS.

Rendez-vous des équipes à 13h15 sur le site. Epreuve de jonglerie à réaliser avant les rencontres.

Feuilles de jonglerie et feuille récapitulative à envoyer au Groupement dans les 48 h.

Temps de match : poules de 4 : 1x 20 mn ; poule de 3 : 1 x 30 mn.

PLATEAU P1 A ST ETIENNE DES OULLIERES

FC Reneins Vauxonne 3 – E.S. Liergues 2 – Chazay FC 3 – DomTac FC6

PLATEAU P2 A CHAZAY

Chazay FC1 – Beaujolais Football 1 - E.S. Gleizé 2

PLATEAU P3 A LIMAS

A.S. Limas 2 – RC Béligny 2 – Chazay FC2 – O. Belleroche 2

PLATEAU P4 A CHARENTAY

FC Mont Brouilly 1 – FC Denicé Arnas 1 – E.S. Liergues 1 – FC Reneins Vauxonne 2

PLATEAU P5 A GLEIZE

E.S. Gleizé 1 – RC Béligny 1 – Stade Amplepuisien 2 – FC Mont Brouilly 2

PLATEAU P6 A BELIGNY

RC Béligny 3 – Pontcharra St Loup 3 – FC Mont Brouilly 3 – Ent. OSB/Ternand 3

PLATEAU P7 A CHESSY

Sud Azergues Foot 1 – Chambost St Just – FC Lamure Poule 1 – A.S. Limas 1

PLATEAU P8 A AMPLEPUIIS

Stade Amplepuisien 3 – Sud Azergues Foot 2 – Valsonne – St Forgeux 2

PLATEAU P9 A BEAUJEU

Beaujolais Football 2 – FC Denicé Arnas 2 – Belleville Football Beaujolais 3 – O.S. Pouilly Pommiers 1.

COMMISSION COUPES A 11

Christian ROBERT tél. 06 87 18 51 07 // Simone BOISSET tél : 06 78 61 00 66 // Didier COMBIER tél. 06 33 65 15 22

Toutes les demandes ou les feuilles de matchs non informatisées et les réserves concernant les différentes coupes à 11 doivent être adressées au Groupement Beaujolais

Notez bien la date des finales U15, U17, coupe des vigneron et coupe Magat le jeudi 08/05 à PONTCHARRA

Le tirage au sort des ¼ et ½ finales se fera le jeudi 06/03 à 19 h 30 au siège du Groupement, Tous les clubs participants sont invités.



PV 684 DU JEUDI 27 FEVRIER 2025

MAGAT : cadrage

Fc Reneins Vauxonne 1 - F. C. Mont Brouilly 1 : 2 - 1

MAGAT : 8ème de finale le 23/02 à 14 h 30

F. C. Mont Brouilly 2 - F.C. Pontcharra St L 2 : 0 - 3

F.C. Denicé Arnas 2 - Bully F.C. 1 : 3 - 4

Chazay d'Azergues 1 - Dom tac FC 2 Le 02/03 à 14 h 30

Chazay d'AZERGUES 2 - F.C. Tarare 1 : 1 - 1 (6 tab - 4)

Sud Azergues Foot 2 - Fc Lamure Poule 1 : 4 - 2

O.S. Pouilly Pommiers 1 - F.C. Reneins Vauxonne 1 : 4 - 3

Els. De Gleize 1 - St. Amplepuisien 2 : 2 - 2 (3 tab - 2)

Beaujolais Foot 1 - Belleville Foot Beaujolais 1 : 2 - 2 (4 tab - 5)

Equipes en coupe du Rhône ne pouvant plus participer, elles sont qualifiées en 1/16^{ème} de finale de la coupe du Rhône : A.S. De Limas 1, Usf Tarare 1

VIGNERONS : 1^{er} tour

Vaux Beaujolais Clochemerle 1 - Am.S. St Forgeux 2 : 2 - 1

Beaujolais Foot 2 - F.C. Pontcharra St L 3 : 4 - 2

Val Soanan As 1 - Belleville Foot Beaujolais 2 : 1 - 2

Fc Reneins Vauxonne 2 - O.S. Beaujolais 2 : 3 - 0 forfait

Cadragage le 23/02 à 14 h 30

St. Amplepuisien 3 - O.S. Beaujolais 1 : 0 - 0 (2 tab - 4)

A.S. De Limas 2 - Ouroux Grosne 1 : 0 - 9

Fc Lamure Poule 2 - Beaujolais Foot 2 **le 09/03 à 14 h 30**

F.C. Tarare 2 - Fc Reneins Vauxonne 2 **le 09/03 à 14 h 30**

Exempts : A.S. Sornins Reunis 1, Vaux Beaujolais Clochemerle 1 ou Am.S. St Forgeux 2, Val Soanan As 1 ou Belleville Foot Beaujolais 2, O.S. Pouilly Pommier 2 ou Domtac Fc

Equipes en 8^{ème} de la coupe Magat ne pouvant plus rentrer : F. C Mont Brouilly 2 - Bully F.C. 1, Chazay d'Azergues 1, Chazay Azergues 2, F, F.C. Denice Arnas 2, O.S. Pouilly Pommier 1, F.C. Tarare 1, Els. De Gleize 1, Sud Azergues Foot 2

Equipes en coupe du Rhône ne pouvant plus participer, elles sont qualifiées en 1/16^{ème} de finale de la coupe du Rhône : A.S. De Limas 1, Usf Tarare 1

U17 : ¼ finale le 23/02 à 10 h 00

Domtac Fc 3 - Ent. OSB - Ternand 1 : 0 - 1

Et.S. Lierguoise 2 - Els. De Gleize 1 : 3 - 11

Sud Azergues Foot 1 : Exempt

F.C. Pontcharra St Loup 2 - Ent. Fc Reneins Vauxonne / Fc Mont Brouilly 1 : 0 - 4

Equipe en coupe du Rhône ne pouvant plus participer, elle est qualifiée en 1/16^{ème} de finale de la coupe du Rhône : St. Amplepuisien 1, F.C. Pontcharra St Loup 1

U15 : cadragage le 22/02 à 15 h 30

R.C. Beligny Villefr 2 - St. Amplepuisien 1 : 4 - 0

Domtac Fc 4 - Sud Azergues Foot 1 : 1 - 8

Belleville Foot Beaujolais 2 - Belleville Foot Beaujolais 1 : 1 - 3

F.C. Pontcharra St Loup 2 - Domtac Fc 3 : 0 - 7

Exempts : Fc Reneins Vauxonne 1, F.C. Tarare 1, Ent, OSB Ternand 1, Els. De Gleize 1

Equipes en coupe du Rhône ne pouvant plus participer, elles sont qualifiées en 1/16^{ème} de finale de la coupe du Rhône : Domtac Fc 2, Ent. Haut Beaujolais 1, Fc Lamure Poule 1, Et.S. Lierguoise 1, F.C. Pontcharra St Loup 1,

Calendrier des coupes :

J. MAGAT : ¼ de finale le 30/03/25, ½ finale le 20/04/25, Finale le 08/05

Vignerons, U17, U 15 : ¼ finale le 30/03/25, ½ finale le 20/04/25 : Finale le 08/05



PV 684 DU JEUDI 27 FEVRIER 2025

GROUPEMENT BREVENNE

Tél 04 78 45 57 56

brevenne@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du mardi 25 février 2025

Présents : Christian COLLET, René COPETA, Denis CONTAMIN, Marc BAYET, Hadi LARIBI

Excusés : Dylan TARDY, Jérôme POUZADOUX, Christophe LAVAL

Président du Groupement : Marc BAYET 06 86 47 75 79, brevenne-pdt@lyon-rhone.fff.fr

Vice-Président Délégué : Denis CONTAMIN 06 74 84 95 31

Les permanences du Groupement Brévenne se déroulent le mardi de 18h00 à 19h00

Groupement Brévenne 6 rue Jules Verne 69630 CHAPONOST

mails : brevenne@lyon-rhone.fff.fr et brevenne-pdt@lyon-rhone.fff.fr

RAPPEL : tout mail envoyé au Groupement ne provenant pas de l'adresse officielle du club ne sera pas pris en considération.

PRESIDENT

Marc BAYET

Voici les manifestations prévues à la fin de la saison sportive 2024-2025 :

14 Juin à 14h00 et à 16h30, finales U15 et U17

15 Juin à 14h00 et à 16h30, finales Seniors

Les clubs intéressés par l'accueil des finales du Groupement Brévenne sont priés de se faire connaître en adressant leur demande par mail à brevenne-pdt@lyon-rhone.fff.fr.

COMMISSION U7

René COPETA et Christophe LAVAL

Courriers reçus : ASMSP : Bien reçu courrier
CASCOL : Bien reçu listing (manque licences)

Informations permanentes : US Des Monts : plateaux à Ste Catherine / Larajasse à 9h30
FC Sud Ouest 69 : plateaux à Mornant à 9h30
JSTO Givors : plateau à 9h30
AS Craponne : plateau à 9h30
La Giraudière : plateau à 9h30
FC Pays de l'Arbresle : plateau à 9H30

RAPPEL : Lors d'une sortie de but, le gardien de but peut relancer à un partenaire dans la zone des 8 mètres (zone protégée). L'adversaire ne peut entrer dans cette zone que lorsque le ballon a été touché par un partenaire du gardien.

LIEUX DES PLATEAUX DU 15 MARS 2025

Plateau 6.1 à ST PIERRE LA PALUD à 10h00 : ASMSP 3.4, GREZIEU LA VARENNE 1.2, USOL 3.4, CRAPONNE 1.2, FCSO 69 3.4, STE FOY LES LYON 3.4

Plateau 6.2 au SCOL à 10h00 : SCOL 1.2.3, MILLERY VOURLES 1.2, GIVORS 1.2.3, GRIGNY 1.2, STE FOY LES LYON 1.2

Plateau 6.3 à HAUTE BREVENNE à 10h00 : HAUTS LYONNAIS 1.2, HBF 1.2.3, MEYS GREZIEU 1, SAINT MARTIN EN HAUT 1.2, USDM 1, LA GIRAUDIÈRE 1.2, RHONE SUD 1



PV 684 DU JEUDI 27 FEVRIER 2025

Plateau 6.4 à SOURCIEUX LES MINES à 10h00 : SOURCIEUX LES MINES 1.2, SAINT ROMAIN DE POPEY 1, FCPA 1.2.3, ASMSP 1.2, BIGARREAUX 1.2, USOL 1.2

FESTI-ANIMATION DU 15 MARS A SAINT GENIS LAVAL rendez-vous à 9h30

OLS 1.2.3, GIVORS 4.5.6, FRANCHEVILLE 1.2, CRAPONNE 3.4, TREVES 1, MEGINAND 1.2, BRIGNAIS 1.2, SOUCIEU EN JARREST 1.2.3, MILLERY VOURLES 3.4, FCSO 69 1.2, SAINT ROMAIN DE POPEY 2, CASCOL 1

Festi - Animation : Le dernier se déroulera le 10 Mai à St Martin en Haut.

COMMISSION U9

Denis CONTAMIN

Feuilles de bilan ou d'effectifs manquants : Merci de transmettre les documents manquants de toute urgence.

Plateaux du 15 février 2025 : 6eme journée

Deuxième avertissement avant première amende

CRAPONNE : manque feuilles de bilan et d'effectifs de votre plateau 3

MEGINAND : manque feuille d'effectifs de vos équipes 3 et 4 sur le plateau 7 de L'ARBRESLE

Plateaux du 22 mars 2025 : 7eme journée

Rappel : Les feuilles de bilan et d'effectifs sont sous la responsabilité des clubs organisateur.

En cas d'absence d'une ou plusieurs équipes sur un plateau, le club organisateur doit l'indiquer clairement sur la feuille de bilan. De même au cas où l'un des clubs ne serait pas en mesure de remettre sa feuille d'effectifs.

ATTENTION : Depuis le début de saison, de nombreuses feuilles d'effectif nous parviennent sans indication des **joueurs ou éducateurs présents**. Désormais, ces feuilles non conformes sont systématiquement amendées. D'autre part, depuis le 1^{er} novembre, tous les joueurs ou éducateurs doivent être titulaire d'une licence active.

Rappel aux lois du jeu : Il est rappelé aux clubs que le nombre maximum de joueurs par équipe sur un plateau U9 est de 7 joueurs (dont deux remplaçants).

PLATEAU N°1 à MORNANT (Stade Paul Verguin) à 09h30 : FC SUD OUEST 69 5 / FC MEYS - GREZIEU 1 / GIVORS 7 ET 8 / HAUTS LYONNAIS 3 ET 4 / MILLERY VOURLES 5 ET 6

PLATEAU N°2 à GRIGNY à 09h30 : GRIGNY 3 ET 4 / BRIGNAIS 1 ET 2 / GIVORS 5 ET 6 / OLYMPIQUE LYON SUD 3 ET 4

PLATEAU N°3 à ENTENTE ST PIERRE - SAVIGNY (Stade à Préciser) (Plateau à 10 équipes) à 09h30

ENTENTE ST PIERRE - SAVIGNY 1 ET 2 / CRAPONNE 3 ET 4 / HAUTE BREVENNE 3 ET 4 / PAYS DE L'ARBRESLE 3 ET 4 / SAINTE FOY LES LYON 3 ET 4

PLATEAU N°4 à GIVORS (Stade TONY GARCIA) à 09h30 : GIVORS 1 ET 2 / MILLERY VOURLES 1 ET 2 / SAINTE FOY LES LYON 1 ET 2 / VAUGNERAY 1 ET 2

PLATEAU N°5 à HAUTS LYONNAIS (Stade à Préciser) à 09h30 : HAUTS LYONNAIS 1 ET 2 / FC SUD OUEST 69 1 ET 2 / LA GIRAUDIERE 1 ET 2 / SC OUEST LYONNAIS 1 ET 2

PLATEAU N°6 à SAINT GENIS LAVAL à 09h30 : O. LYON SUD 5 ET 6 / GREZIEU LA VARENNE 1 ET 2 / SAINTE FOY LES LYON 5 ET 6 / SOUCIEU EN JARREST 1 ET 2

PLATEAU N°7 à BIGARREAUX (Stade à Préciser) (Plateau à 10 équipes) à 09h30 : BIGARREAUX 3, 4 ET 5 / GREZIEU LA VARENNE 3, 4 ET 5 / SOURCIEUX 1 ET 2 / VAUGNERAY 3 ET 4

PLATEAU N°8 à ST MAURICE/DARGOIRE (Stade Vilette 69440) à 09h30 : RHONE SUD 1 ET 2 / GIVORS 3 ET 4 / HAUTS LYONNAIS 5 / TREVES 4 VENTS 1 ET 2 / US DES MONTS 1

PLATEAU N°9 à CRAPONNE - stade Trévoux (Synthétique) à 09h30 : CRAPONNE 1 ET 2 / MEGINAND 1 ET 2 / OLYMPIQUE LYON SUD 1 ET 2 / PAYS DE L'ARBRESLE 1 ET 2

PLATEAU N°10 à MILLERY à 09h30 : MILLERY VOURLES 7, 8 ET 9 / FC SUD OUEST 69 3 ET 4 / MEGINAND 3 ET 4 / SAINT MARTIN EN HAUT 3

PLATEAU N°11 à FRANCHEVILLE à 09h30 : FRANCHEVILLE 1 -2 / CASCOL 1 -2 / GRIGNY 1 - 2 / MILLERY VOURLES 3 - 4

PLATEAU N°12 à SAINT ROMAIN DE POPEY à 09h30 : SAINT ROMAIN DE POPEY 1, 2 ET 3 / BIGARREAUX 1 ET 2 / CRAPONNE 5 / HAUTE BREVENNE 1 ET 2

PLATEAU N°13 à SC OUEST LYONNAIS (Stade à Préciser) à 09h30 : SC OUEST LYONNAIS 3, 4 ET 5 / CASCOL 3 ET 4 / SAINT MARTIN EN HAUT 1 ET 2 / SOUCIEU EN JARREST 3



PV 684 DU JEUDI 27 FEVRIER 2025

Plateaux du 29 mars 2025 : 8eme journée

Pour information et sous réserve de modifications, les équipes recevant les plateaux devraient être : FC SUD OUEST 69 1 ET 2, GIVORS 5 ET 6, GREZIEU LA VARENNE 1 ET 2, HAUTE BREVENNE 3 ET 4, SAINT MARTIN EN HAUT 1 ET 2, PAYS DE L'ARBRESLE 1 ET 2, OLYMPIQUE LYON SUD 3 ET 4, MILLERY VOURLES 1 ET 2, SAINTE FOY LES LYON 1 ET 2, LA GIRAUDIÈRE 1 ET 2, MEGINAND 3 ET 4, BRIGNAIS 1 ET 2, SOURCIEUX 1 ET 2

COMMISSION U11

Dylan TARDY

Les feuilles scannées (sous réserve qu'elles soient lisibles et au format 21x29.7) sont acceptées (et même souhaitées) comme documents officiels.

Les plateaux sont programmés à 11h00. Les autres horaires possibles (sur demande) sont 10h00 ou 14h00.

Informations permanentes :

- FCPA/BULLY plateau à 11h à L'Arbresle
- BIGARREUX : plateau à 11h00 à Montrottier
- MEGINAND : plateau à 11h à Marcy l'Etoile
- OLS plateau à 11h à Saint Genis Laval
- ST MARTIN EN HAUT : plateau à 10h00
- SOUCIEU EN JARREST : plateau à 14h00
- RHONE SUD : plateau à 10h00 à St Maurice sur Dargoire
- USMV : plateau à 11h00 à Vourles
- GREZIEU LA VARENNE à 11h à Grézieu la Varenne
- LA GIRAUDIÈRE à 11h00 à la Giraudière
- CRAPONNE à 11H à Craponne

Feuilles de match manquantes

1° amende et 1° avertissement avant 2° amende : Plateau C321 OLS 4

Journée 3 du 15 Mars 2025 (plateau PEF)

Pour faire encore mieux que la saison dernière, nous allons nous challenger entre Groupements sur une thématique de collecte bien précise. En effet, nous demandons aux clubs d'associer leurs actions à la désignation suivante :

- BEAUJOLAIS = Le jouet
- BREVENNE = les peluches
- LYON METROPOLE = les chaussures pour enfants
- SAONE METROPOLE = les textiles pour enfant
- VALLEE DU RHONE = Les livres pour enfant

Le plateau regroupant les féminines sur le Foot 5 Passion, (action coordonnée par Farès HACHAICHI) sera lieu aussi missionné sur la collecte des livres.

Pour rappel, tous les objets collectés serviront au réemploi et la revalorisation, grâce à nos partenaires Enjoué et Emmaüs. Une note explicative de l'opération a été envoyé à chaque référent et fera office de support pour communiquer auprès de vos licenciés et familles.

Plateau Inter groupement à 11h00 à Mornant : Equipes concernées : FC69 1 – HTS LYONNAIS 1– FCPA 1 – ST FOY LES LYON 1

Plateau A333 à 14h00 à La Giraudière : Equipes concernées : BIGARREUX 1, OLS 1, USOL 1, HBF 1

Plateau B332 à 10h00 à St Symphorien sur Coise : Equipes concernées : HAUTS LYONNAIS 2, BRIGNAIS 1, FC69 3, GIVORS 3

Plateau C332 à 11h00 à Grézieu la Varenne : Equipes concernées : MEYS/GREZIEU 1 – FC69 4 – ST MARTIN EN HAUT 1 - GREZIEU LA VARENNE 2

Plateau D331 à 10h00 à Savigny : Equipes concernées : Ent ASMP/SAVIGNY 2 – SCOL 4 – USMV 3 – SOUCIEU EN JARREST 2

Plateau E333 à 9h15 à Grézieu la Varenne : Equipes concernées : SOURCIEUX LES MINES 1 – SCOL 6 – OLS 6 – GREZIEU LA VARENNE 3



PV 684 DU JEUDI 27 FEVRIER 2025

Changements de lieux et/ou d'horaires

Journée 4 du 12 Avril 2025

Plateau D342 à 10h00 à St Symphorien sur Coise : Equipes concernées : HAUTS LYONNAIS 3, SOUCIEU JARREST 2, GRIGNY 2, USDM 1

Journée 5 du 5 Avril 2025

Plateau B353 à 10h00 à St Symphorien sur Coise : Equipes concernées : HAUTS LYONNAIS 2, GIVORS 2, SCOL 2, SOUCIEU JARREST 1

Journée 6 du 12 Avril 2025

Plateau B363 à 10h00 à Savigny : Equipes concernées : Ent ASMP/SAVIGNY 1 – SOUCIEU JARREST 1 – GRIGNY 1 – GIVORS 2

Plateau C362 à 9h00 à Oullins : Equipes concernées : CASCOL 4 – GREZIEU LA VARENNE 2 – FCSSO 4 – CRAPONNE 3

Journée 7 du 17 Mai 2025

Plateau D374 à 11h00 à Savigny : Equipes concernées : Ent ASMP/SAVIGNY 2 – USMV 2 – TREVES 4 VENTS 2 – CRAPONNE 5

COMMISSION U13

Christian COLLET et Jérôme POUZADOUX

INFORMATIONS IMPORTANTES : Pour le championnat la FMI est indispensable. Dans le cas où la tablette ne fonctionne pas, il est impératif de le signaler par mail au District de Lyon et du Rhône (district@lyon-rhone.fff.fr) avant le lundi soir (afin de ne pas être amendé) et d'envoyer une feuille papier au Groupement.

Pour les coupes, la feuille spéciale Coupe (avec les noms et signatures de l'éducateur) et les fiches de jonglage (avec les noms, prénoms, numéros de licences) doivent être utilisées.

<https://clictondistrict.lyon-rhone.fr/app/uploads/2024/09/Feuille-de-match-de-Coupe-U13-1.pdf>

<https://clictondistrict.lyon-rhone.fr/app/uploads/2024/09/Feuille-de-jonglerie-Coupe-U13.pdf>

Par ailleurs, nous avons créé une feuille pour les rencontres entre exempts et les plateaux amicaux :

<https://clictondistrict.lyon-rhone.fr/app/uploads/2024/09/Feuille-de-plateaux-U13-4-equipes.pdf>

Courriers reçus : SCOL : Lu et noté
BIGARREAUX : Lu et noté
ENT.ASMSP/SAVIGNY : Lu et noté
HAUTE BREVENNE : Lu et noté
HAUTS LYONNAIS : Lu et noté

Informations permanentes (par défaut tous les matchs sont programmés à 14h00)

CRAPONNE : Match à 13h30
HAUTE BREVENNE : Match à 10h
RHONE SUD : Match à St Maurice sur Dargoire (Stade Villette)
SC BIGARREAUX : Match à Montrottier (équipe 1 à 15h30)
GREZIEU LA VARENNE : Match à 13h30
GIVORS : Match à 13h30
FCSSO 69 : Match équipe 6 à 10h00
ENT. FCPA/BULLY: Match à 13h30

Feuilles de matchs manquantes

Journée 1 du 1^{er} Février dernier avertissement avant 2^e amende : Poule E : OLS 4 – FRANCHEVILLE 2

Journée 2 du 15 Février dernier avertissement avant première amende : Match des exempts: USMV 5 – ST ROMAIN POPEY 1

Matchs non joués du 15/02/2025 reprogrammés

le 01/03/2025 à 14h00 à Montrottier : Poule E : BIGARREAUX 2 – BRIGNAIS 1

le 12/03/2025 à 18h00 à Haute Rivoire : Poule A : HAUTE BREVENNE 1 – CRAPONNE 3

le 15/03/2025 à 14h00 à Sainte Foy l'Argentière : Poule H : HAUTE BREVENNE 3 – MILLERY VOURLES 6



PV 684 DU JEUDI 27 FEVRIER 2025

- ½ finale Coupe Brévenne du 15/03/2025 :**
- Plateau 1 :** CASCOL 1 – FCSO 69 2 – MILLERY VOURLES 2
 - Plateau 2 :** BIGARREAUX 2 – USOL VAUGNERAY 1 – HAUTS LYONNAIS 2
 - Plateau 3 :** STE FOY LES LYON 2 – GIVORS 1 – SCOL 3
 - Plateau 4 :** US DES MONTS 1 – CASCOL 3 – STE FOY LES LYON 3

Le premier de chaque plateau est qualifié pour la finale

Rendez-vous des équipes 1h avant le début du plateau sur le site pour l'épreuve de jonglerie à effectuer obligatoirement avant les rencontres. Toute équipe n'ayant pas effectué cette épreuve sera éliminée quels que soient les résultats en matchs. Elle se comptabilise sur les 8 meilleurs de chaque équipe, avec si besoin, le meilleur 9^{ème} etc...

Match à 8 contre 8 plus 3 remplaçants. **Le listing des licenciés avec leur photo est obligatoire.**

Points attribués : Victoire : 3 / Match nul : 1/ Défaite : 0 Classement : Pour départager les équipes en cas d'égalité de points à l'issue du classement final, on procède dans l'ordre suivant : Goal-average particulier, Epreuve de jonglerie, goal-average général. En cas d'égalité parfaite il sera procédé à 1 tirage au sort.

Temps de jeu : Plateau de 3 : 1 x 30mn par match

Plateaux amicaux obligatoires du 15/03/25 (toute absence sera amendée)

58 équipes : 13 plateaux de 4 et 2 plateaux de 3

- Plateau 1 :** CS MEGINAND 1 – SCOL 2 – GREZIEU LA VARENNE 1 – CRAPONNE 2
- Plateau 2 :** ENT.FCPA/BULLY 1 – ST MARTIN EN HAUT 2 – BIGARREAUX 1
- Plateau 3 :** OLS 1 – FRANCHEVILLE 1 – GIVORS 2 – MILLERY VOURLES 3
- Plateau 4 :** USOL VAUGNERAY 2 – OLS 2 – CASCOL 2 – HAUTE BREVENNE 2
- Plateau 5 :** FCSO 69 3 – CS MEGINAND 2 – MEYS GREZIEU 1 – ENT.ASMSP/SAVIGNY 1
- Plateau 6 :** SCOL 4 – GREZIEU LA VARENNE 2 – STE FOY LES LYON 4 – SCOL 5
- Plateau 7 :** RHONE SUD 1 – TREVES 4 VENTS 1 – BRIGNAIS 1 – FRANCHEVILLE 2
- Plateau 8 :** GRIGNY 1 – OLS 3 – MILLERY VOURLES 4 – CASCOL 4
- Plateau 9 :** ST ROMAIN POPEY 1 – ENT.FCPA/BULLY 2 – GIRAUDIÈRE 1 – OLS 4
- Plateau 10 :** ST MARTIN EN HAUT 3 – CRAPONNE 4 – US DES MONTS 2 – ENT.ASMSP/SAVIGNY 2
- Plateau 11 :** USOL VAUGNERAY 3 – SOUCIEU EN JARREST 1 – GIVORS 3 – USOL VAUGNERAY 4
- Plateau 12 :** MILLERY VOURLES 5 – GIVORS 4 – FCSO 69 4 – CRAPONNE 5
- Plateau 13 à 10h00 à Pomeys :** HAUTS LYONNAIS 3 – ST MARTIN EN HAUT 4 – FCSO 69 5
- Plateau 14 :** GREZIEU LA VARENNE 3 – FCSO 69 6 – CS MEGINAND 3 – OLS 5
- Plateau 15 :** SOURCIEUX 1 – CRAPONNE 6 – ENT.FCPA/BULLY 3 – OLS 6

Temps de jeu : Plateau de 3 : 1 x 30mn par match. Plateau de 4 1x 20mn par match

Matchs du 22/03/2025 Journée 3 Phase 2 Match à 14h sauf demande et informations permanentes

- Poule A :** US DES MONTS 1 – HAUTE BREVENNE 1
CASCOL 2 – ENT.FCPA/BULLY 1
CRAPONNE 3 – USOL VAUGNERAY 1 à **13h30**
CS MEGINAND 1 – OLS 1
- Poule B :** STE FOY LES LYON 3 – FRANCHEVILLE 1
SCOL 2 – ST MARTIN EN HAUT 2 à **13h30 à Messimy**
OLS 3 – FCSO 69 3
MILLERY VOURLES 3 – CASCOL 3
- Poule C :** SCOL 3 – BIGARREAUX 1 à **13h30 à Messimy**
HAUTE BREVENNE 2 – USOL VAUGNERAY 2 à **10h00**
GREZIEU LA VARENNE 1 – GIVORS 2 à **9h30**
CASCOL 4 – HAUTS LYONNAIS 2
- Poule D :** GRIGNY 1 – SCOL 4
CS MEGINAND 2 – TREVES 4 VENTS 1
ENT.ASMSP/SAVIGNY 1 – MILLERY VOURLES 4 à **13h30 à Savigny**
MEYS GREZIEU 1 – STE FOY LES LYON 4
- Poule E :** OLS 4 – FCSO 69 3
FRANCHEVILLE 2 – SCOL 5
BRIGNAIS 1 – RHONE SUD 1



PV 684 DU JEUDI 27 FEVRIER 2025

- Poule F :** GREZIEU LA VARENNE 2 – BIGARREAUX 2 à 13h30
ST ROMAIN DE POPEY 1 – ENT.ASMSP/SAVIGNY 2
USOL VAUGNERAY 3 – US DES MONTS 2
FCSO 69 4 – ENT.FCPA/BULLY 2
- Poule G :** CRAPONNE 4 – LA GIRAUDIERE à 13h30
GIVORS 3 – ST MARTIN EN HAUT 3 à 13h30
USOL VAUGNERAY 4 – MILLERY VOURLES 5
- Poule H :** FCSO 69 5 – CRAPONNE 5
MILLERY VOURLES 6 – CS MEGINAND 3
GIVORS 4 – SOURCIEUX 1 à 13h30
- Poule I :** FCSO 69 6 – CRAPONNE 6 à 10h00
GREZIEU LA VARENNE 3 – OLS 6 à 13h30
ST MARTIN EN HAUT 4 – HAUTS LYONNAIS 3

Matches des exempts

- du 22/03/25 :** OLS 5 – SOUCIEU EN JARREST 1
ENT.FCPA/ BULLY 3 – HAUTE BREVENNE 3
- du 29/03/25 :** ENT.ASMSP/SAVIGNY 2 – USOL VAUGNERAY 4 à 13h30 à Savigny
FCSO 69 5 – HAUTS LYONNAIS 3
- du 12/04/25 :** LA GIRAUDIERE 1 – US DES MONTS 2
ST MARTIN EN HAUT 4 – CS MEGINAND 3
- du 10/05/25 :** GIVORS 4 – ENT. FCPA/BULLY 2
OLS 6 – GIVORS 4
- du 17/05/25 :** ST MARTIN EN HAUT 3 – FCSO 69 4
SOURCIEUX 1 – CRAPONNE 6

Demi-finales Coupe Brévenne du 15/03/2025

- Plateau 1 :** CASCOL 1 – FCSO 69 2 – MILLERY VOURLES 2
- Plateau 2 :** BIGARREAUX 2 – USOL VAUGNERAY 1 – HAUTS LYONNAIS 2
- Plateau 3 :** STE FOY LES LYON 2 – GIVORS 1 – SCOL 3
- Plateau 4 :** US DES MONTS 1 – CASCOL 3 – STE FOY LES LYON 3

Le premier de chaque plateau est qualifié pour la finale

Rendez-vous des équipes 1h00 avant le début du plateau sur le site pour l'épreuve de jonglerie à effectuer obligatoirement avant les rencontres. Toute équipe n'ayant pas effectué cette épreuve sera éliminée quels que soient les résultats en matchs. Elle se comptabilise sur les 8 meilleurs de chaque équipe, avec si besoin, le meilleur 9^{ème} etc...

Match à 8 contre 8 plus 3 remplaçants. **Le listing des licenciés avec leur photo est obligatoire.**

Points attribués : Victoire : 3 / Match nul : 1/ Défaite : 0 Classement : Pour départager les équipes en cas d'égalité de points à l'issue du classement final, on procède dans l'ordre suivant : Goal-average particulier, Epreuve de jonglerie, goal-average général. En cas d'égalité parfaite il sera procédé à 1 tirage au sort.

Temps de jeu : 1 x 30mn par match

COMMISSION COUPES A 11

Marc BAYET

Calendrier prévisionnel

Quarts de finale le 30 Mars (tirage le 11 Mars)

Demi-finales le 8 Mai (tirage le 11 Mars)

Finales Jeunes le 14 Juin

Finales Seniors le 15 Juin

Coupe Ballandras : huitièmes de finale

le 9 Mars à 14h30 : AS GREZIEU VARENNE 1 - FC PAYS ARBRESLE 2



PV 684 DU JEUDI 27 FEVRIER 2025

GROUPEMENT SAONE METROPOLE

Tél 04 78 98 04 55

saonemetropole@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du lundi 24 février 2025

Présents : ALBEROLA Jean Jacques, NOYERIE Patrick, OLIVIER Alain

Président : NOYERIE Patrick (0612470193) Président délégué : ALBEROLA J.Jacques

Groupement Saône Métropole - 183 route de Genay, 01600 PARCIEUX (Permanence le lundi de 18H00 à 19H30)

➡ SECRETARIAT

ECULLY : terrain indisponible 22 et 29 mars

EVEIL DE LYON : terrain U9 indisponible le 22 mars // U9 // U17

CALUIRE : terrain indisponible le 29-30 mars

ASA VILLEURBANNE : U13

MENIVAL : U6

US VAULX : U7 – U9

➡ COMMISSION COUPES

Coupe M.PACARD (Seniors)

FC LYON CROIX ROUSSE 2 – EVEIL DE LYON 1 (2-1)

Coupe J.LARGE (U17) :

US VAULX 1 – EVEIL DE LYON 1 (1-2)

REYRIEUX 1 – EVEIL DE LYON 3 (4-2)

GENAY 1 – LIMONEST 2 (0-1)

ECULLY 2 – SATHONAY 1 (3-5)

Coupe Ch.LARIVIERE (U15) :

US VAULX 1 – MENIVAL 2 (6-4)

Le prochain tour de Coupes aura lieu le week-end du 29 et 30 mars 2025.

➡ COMMISSION U13

Championnat

Les matchs à domicile des clubs suivants se joueront le samedi à 13h30 :

FC LYON LA DUCHERE

CS REYRIEUX VDS

OLYMPIQUE SATHONAY

US VAULX EN VELIN

LOSC

CFF 1968

ECULLY

SAONE FRANC LYONNAIS

POINT DU JOUR

FC LYON CROIX ROUSSE

Feuilles de matchs non parvenues : (Journée 2 du 15 février 2025)

Poule D : SATHONAY 2 – NEUVILLE 2

Poule E : LYON LA DUCHERE 3 – FC VAULX 3

Poule G : GOAL FC 6 – GOAL FC 8



PV 684 DU JEUDI 27 FEVRIER 2025

Poule H : FC LYON CROIX ROUSSE 7 – FC LYON CROIX ROUSSE 8

GOAL FC 7 – GOAL FC 9

Poule K : GOAL FC 10 – SAONE FRANC LYONNAIS 4

Coupes U13 : SAMEDI 15 MARS 2025

Coupe ANAYA :

Plateau n° 1 : FC VAULX 5 – GOAL FC 4 – ST CYR 2 – OL.VAULX 1

Plateau n° 2 : US VAULX 1 – EVEIL DE LYON 2 – SAONE FRANC LYONNAIS 2 – MENIVAL 2

Plateau n° 3 : NEUVILLE 1 – CALUIRE 3 – LYON LA DUCHERE 2 – GOAL FC 3

Plateau n° 4 : SAONE FRANC LYONNAIS 4 – FC VAULX 2 – LIMONEST 2 – RILLIEUX 1

Deux équipes qualifiées par plateau, jongles à 13h30 et matchs à 14h00 (matchs de 20 min.)

Coupe LARGE :

Plateau n° 1 : POINT DU JOUR 1 – OL.VAULX 2 – REYRIEUX 2 – EVEIL DE LYON 5

Plateau n° 2 : ECULLY 3 – POINT DU JOUR 2 – MENIVAL 3 – GOAL FC 2

Plateau n° 3 : GENAY 1 – SAONE FRANC LYONNAIS 3 – LYON LA DUCHERE 3 – EVEIL DE LYON 9

Plateau n° 4 : CALUIRE 1 – GOAL FC 6 – EVEIL DE LYON 7 – LOSC 1

Deux équipes qualifiées par plateau, jongles à 13h30 et matchs à 14h00 (matchs de 20 min.)

➡ COMMISSION U11

Resp. NOYERIE Patrick (0612470193)

LIMONEST 7 remplace l'exempt 6 en poule F.

EVEIL DE LYON 10 remplace l'exempt 8 en poule G.

➡ COMMISSION U9

Nous n'avons pas reçu les feuilles de bilan et d'effectifs des plateaux suivants (15 février 2025) :

GOAL FC

GENAY

REYRIEUX

➡ COMMISSION U6/U7

COMPTE RENDU DU FESTI-FOOT DU 08/02/2025

U6

PLATEAU N°1 : EVEIL DE LYON : Bien 1 équipe **MENIVAL (erreur sur feuille de bilan)**, manque 1 équipe **FC VAULX**

PLATEAU N°2 : ECULLY : Manque feuille de bilan **ECULLY**, manque 1 équipe **LIMONEST** (prévenu) et feuille d'effectif **EVEIL DE LYON**

PLATEAU N° 3 : REYRIEUX : Manque 1 équipe **MONTANAY** (prévenu), manque 1 équipe **LYON CROIX ROUSSE**

U7

PLATEAU N° 4 : POINT DU JOUR : Manque 1 équipe et la feuille d'effectif de **EVEIL DE LYON**

PLATEAU N° 5 : US VAULX : manque 1 équipe **ENT FILLES CSC/CFF**

PLATEAU N° 6 : GOAL : Manque feuille de bilan, et feuille d'effectif de toutes les équipes

PLATEAU N° 7 : GENAY : RAS

PLATEAU N°8 : NEUVILLE : RAS

PLATEAU N°9 : SATHONAY : Manque 1 équipe **FC VAULX**

Rappel pour les clubs recevants : Bien remplir la feuille de bilan (AVEC NOM ET SIGNATURE DE L'EDUCATEUR, DATE DU PLATEAU, NOMBRE D'EQUIPES PRESENTES) et pour toutes les équipes présentes, fournir la feuille d'effectif (AVEC NOM DU CLUB) avant le début du Festi-foot. Pour rappel feuilles non reçues au bout de 15 jours, amende de 20€+50€ en cas de non-réception au bout de 30 jours soit 70 €.



PV 684 DU JEUDI 27 FEVRIER 2025

GROUPEMENT LYON METROPOLE

Tél 04 78 84 18 48

lyonmetropole@lyon-rhone.fff.fr

Réunion lundi 24 février 2025

GROUPEMENT LYON-METROPOLE - Boite Postale 12233 – 69607 VILLEURBANNE cedex

Siège : 93 rue du 4 aout – 69100 VILLEURBANNE Tél / Fax : **04.78.84.18.48** - Mail : lyonmetropole@lyon-rhone.fff.fr

PRESIDENT

Président : Jean-François BLANCHARD 0680776343 *Président délégué : Edem HAMENOU*

Secrétariat : Christine BLANCHARD

Merci de nous transmettre vos infos avant le mardi soir sinon elles ne paraîtront pas au PV du jeudi (délai trop court).
Merci.

Pour toutes demandes de modifications de vos matchs anticipez suffisamment tôt sur foot club pour la bonne prise en compte de vos demandes et merci aux clubs concernés de bien vouloir répondre soit par le négatif ou le positif.

Nous ne prendrons en compte pour éviter toutes polémiques que les messages venant de l'adresse mail officielle du club.

COMMISSION COUPES SENIORS - U17 - U15

Présent : H. MOLINARI

Coupe GUICHARD : Equipes qualifiées : CDFC3 – SPORTING LYON CONFLUENCE 1- AS BUERS 1 – US MEYZIEU 1 – SPORTING LYON CONFLUENCE 2 – FEYZIN 1 – ASVEL 2 – UGA 2

Prochain tour le 30/03/25

Résultat Coupe U17 : UGA 1 - FC GERLAND 2 2-1

Equipes qualifiées : US MEYZIEU 3 – CDFC 2 – ASBGL 1 – US MEYZIEU 2 – UGA 1- FEYZIN 1 – ES TRINITE 2 – AS MONTCHAT 3

Prochain tour week end du 29 -30 mars

Résultats Coupe U15 : 1/ SCBTP 2 - FEYZIN 2 2-2 TAB 7-6

2/ AS MONTCHAT 4 – SCBTP 1 se jouera le 1 mars à 15h

3/ FCL 5 – ASBGL 1 1-3

4/ UGA 1 - ASVEL 2 1-2

5/ AS MONTCHAT 3 – FCL 3 1-3

6/ VILL UNITED 2 – FC GERLAND 2 2-2 TAB 4-2

7/ FC GERLAND 3 – US MEYZIEU 3 1-4

8/ FEYZIN 1 – ES TRINITE 2 3-1

Equipes qualifiées : SCBTP 2 – ASBGL 1 – ASVEL 2 – FCL 3 – VILL UNITED 2 – US MEYZIEU 3 – FEYZIN 1 en attente du tour précédent AS MONTCHAT 4 ou SCBTP 1

Prochain tour le 29 mars.

Calendrier prévisionnel sous réserve : 30/03/2025 ¼ finale / 20/04/2025 ½ finale, 8/05/2025 Finale

COMMISSION U13

Présent : Mr Olivier FARGET et Melle DI NOTA Myriam (u13glm@yahoo.fr)

RAPPEL : Toutes demandes auprès du Groupement et des commissions doit se faire par l'intermédiaire de l'adresse officielle du club si vous voulez que l'on traite le dossier. Merci d'en prendre note.



PV 684 DU JEUDI 27 FEVRIER 2025

RAPPEL : Quand la commission U13 vous répond où vous fait un mail, merci d'avoir la politesse de répondre que vous avez bien reçu les informations.

Information Importante : L'horaire officiel pour la catégorie U13 est **14 H 00**, les horaires autorisés sont **10 H 00** (Priorité aux catégories U7/U9), **11 H 00** (Priorité à la catégorie U11), **13 H 30** et **15 H 30** avec accord du club adverse et de la Commission U13 du Groupement (**Voir annuaire du District de Lyon et du Rhône de Football dans la rubrique football à effectif réduit page 171 de l'annuaire**)

Toutes les demandes de changement sont à faire par l'intermédiaire de foot-club et d'attendre l'accord du club adverse puis la validation du Groupement et de la commission U13. Merci.

Vous pouvez effectuer vos demandes de changement d'horaire ou de stade par l'intermédiaire du logiciel Foo-club.

Information Importante : La commission U13 constate de plus en plus de demandes tardives pour la modification des horaires et lieux de rencontres en période rouge.

Toutes les demandes sont à faire par l'intermédiaire de foot-club et surtout, anticipé vos changements.

RAPPEL DES PERIODES AUTORISEES POUR CHANGEMENT D'HORAIRE :

- **Période VERTE** : Cette période se situe jusqu'à 16h00 le lundi qui précède de 12 jours le samedi du week-end de la rencontre, accord de l'adversaire obligatoire si l'horaire souhaité est hors des horaires légaux.

- **Période ORANGE** : Cette période se situe jusqu'à 16h00 le lundi qui précède de 5 jours le samedi du week-end de la rencontre, l'accord de l'adversaire est obligatoire et ce quel que soit l'horaire demandé.

- **Période ROUGE** : Cette période dite D'EXCEPTION se situe de 16h00 le lundi qui précède de 5 jours le samedi du week-end de la rencontre jusqu'au jour de celle-ci.

Modification interdite sauf accord explicite du Groupement Lyon-Métropole et de la Commission U13 avec accord du club adverse.

Nous vous informons que celles-ci ne seront plus prises en compte à l'exception :

- Force majeure (infrastructure / terrain / Laurafoot).

- Arrêtés municipaux.

ATTENTION : En cas de non-respect de cette procédure, les Clubs auront match perdu par pénalité avec application des règles équivalentes au forfait.

F.M.I : Information Importante : Si vous ne pouvez utiliser votre tablette F.M.I. pour n'importe quel motif que ce soit (Manque de joueurs / Absence des Identifiants et Mots de Passe / Problème de connexion / Bug ou autre), vous devez appeler le référent du District de Lyon et du Rhône de football et vous devez faire une feuille de match en version papier manuscrite sur une feuille de match homologuée et nous la retourner dans les 48 H 00 au Groupement. Merci d'en prendre note pour éviter d'être amandé.

Vous pouvez télécharger une **feuille de match homologuée** à l'adresse ci-dessous :

<https://clictondistrict.lyon-rhone.fr/app/uploads/2024/09/Feuille-de-match.pdf>

Feuilles de matchs manquantes (Journée 1 du samedi 1 février 2025) : En vertu de l'article 7.02-70.3 des règlements page 110 de l'annuaire, toutes les équipes recevantes ont match perdu et 0 point) :

- **Journée 1** : (Poule D) Match 30138472 : FCBE FEYZIN BELLE ETOILE 2 – AS BRON GRAND LYON 1 (OF-3).

Feuilles de matchs manquantes (Journée 2 du samedi 15 février 2025) : 2^{ème} rappel - Feuilles de matches à faire parvenir au Groupement avant application de l'article 7.02-70.3 des règlements page 110 de l'annuaire :

- **Journée 2** : (Poule D) Match 30138595 : AS BUERS 1 – CDFC CHASSIEU-DECINES 3

- **Journée 2** : (Poule H) Match 30139155 : VENISSIEUX FC 8 – ASVEL 4

COMMISSION COUPE DE GROUPEMENT U13

Présent : Mr Olivier FARGET et Melle DI NOTA Myriam (u13glm@yahoo.fr)

Rappel des règles pour le bon déroulement de la Coupe de Groupement U13 : Voir P.V. n° 681 du 6 février 2025

4^{ème} tour (1/2 Finale) : Samedi 15 mars 2025 à 14 H 00 (accueil des équipes à 13 H 15) :

Poule 1 : ES TRINITE 2 / ES CHARLY-VERNAISON 1 / VILLEURBANNE-UNITED FC 2 / FC GERLAND 2 (Stade Pierre Bavozet)

Poule 2 : AS MONTCHAT 3 / AS MONTCHAT 2 / FC LYON 2 / ASVEL 1 (Stade Marc Vivien Foé)



PV 684 DU JEUDI 27 FEVRIER 2025

Poule 3 : COM DE SAINT FONTS 1 / VENISSIEUX FC 3 / FC GERLAND 1 / AS MONTCHAT 4 (Stade de la Cressonnière)

Poule 4 : AS BRON GRAND LYON 1 / AS MONTCHAT 1 / FC LYON 5 / FC LYON 4 (Stade Jean Jaurès)

COMMISSION U11

Présent : Mme Blanc Séverine (u11glm@laposte.net)

ALERTE

La 3eme et dernière phase a repris au début du mois, et nous avons dû déplorer un grand nombre FORFAITS et/ou d'équipes qui NE CE SONT PAS DEPLACER sans prévenir le club recevant.

Le Groupement Lyon Métropole et la commission U11 demandent à TOUTES LES EQUIPES de rectifier le tir dès lors de la reprise début mars lors de la 3^{ème} journée. Vous engagez des équipes, merci de vous y tenir.

RAPPEL

EFFECTIFS : 8X8 dont les gardiens + 2 remplaçants max. **SOIT 10 JOUEURS MAXIMUM** par équipe.

HORAIRES : l'horaire de 11H est en priorité pour la catégorie U11. Merci d'en tenir compte dans vos changements d'horaires pour les autres catégories (Foot Animation et Foot à 11)

INFORMATION 3EME PHASE

DATES : 1^{er}.02 / 8.02 / 15.03 PEF Solidarité / 22.03 / 5.04 / 12.04 / 17.05 / 24.05 (journée finale par 8 équipes)

Toutes ces dates sont des dates officielles au calendrier foot animation valider par la CTJ du DLR. Donc elles sont OBLIGATOIRES dans leur participation.

Journée du 15.03 : Les équipes basculées en Inter-Groupement réintègre le groupement pour cette journée et un plateau entre ces 4 équipes + OL aura lieu à ACADEMY OL(Stade Mélina MERCOURI). Un mail avec le déroulement des rencontres vous a été transmis sur votre boîte officielle du club.

Journée du 15.03 (bis) : Les équipes féminines SCBTP 4F / FCL 15F / CDFC 7F / OL 1F participeront à une pratique 100% féminines organisée par le DLR. Ces équipes-là n'apparaissent DONC pas dans la journée 3 qui vous a été transmise. Merci d'en prendre note.

Journée 7 du 17.05 : Un tableau vous a été transmis pour cette journée qui se compose exactement comme les 6 journées précédentes auquel vous avez l'habitude. Merci d'y faire attention.

N'oubliez pas d'envoyer au plus vite vos différents horaires pour cette 3eme phase afin que les clubs puissent s'organiser.

Bonne 3eme phase à l'ensemble des clubs.

RECTIFICATIFS PLATEAUX

Suite à l'impossibilité du SC BRON TERRAILLON de recevoir, le plateau D504 du 5.04, celui-ci sera joué à OL FEMININ (1F).

Poule D	Journée 5	samedi 5 avril 2025	D501	11H00	A.S. DE MONTCHAT LYON (6)	A.S. DE MONTCHAT LYON (5)	EV. DE LYON (3)	ENT.S. CHARLY F. (3)	U.S. MAJOLANE MEYZEU (2)
Poule D	Journée 5	samedi 5 avril 2025	D502	11H00	ET.S. TRINITE LYON (7)	ET.S. TRINITE LYON (7)	F.C. GERLAND LYON (4)	S.C. BRON TERRAILLON PERLE (3)	VILLEURBANNE UNITED FC (3)
Poule D	Journée 5	samedi 5 avril 2025	D503	11H00	A.S. VILLEURBANNE EV. LYONNAIS (4)	A.S. VILLEURBANNE EV. LYONNAIS (4)	A.S. VILLEURBANNE EV. LYONNAIS (3)	S.C. BRON TERRAILLON PERLE (2)	F.C. LYON FOOTBALL (9)
Poule D	Journée 5	samedi 5 avril 2025	D504	11H00	O. DE LYON ET DU RHONE (1F)	O. DE LYON ET DU RHONE (1F)	VENISSIEUX FC (7)	A.S. VILLEURBANNE EV. LYONNAIS (2)	ET.S. TRINITE LYON (2)

MAILS DES CLUBS

EVEIL DE LYON : Mail reçu suite aux incidents survenu sur le plateau D102 du 1^{er}.02 (EVEIL 3 – GERLAND 4- ASVEL 3 – VENISSIEUX 7). Le dossier a été transmis à la commission de discipline du DLR pour suite à donner.

ES TRINITE : Inscription d'une 8eme équipe. Lu et Noté. Celle-ci intègre la Poule F en lieu et place de Exempt (2). Merci aux différents clubs de la poule d'en tenir compte lors des plateaux.

SCBTP : Impossibilité de recevoir un 2eme plateau le 5.04. Lu et Noté

UGA DECINES : Tous les plateaux à 11H stade TROUSSIER à DECINES

OL FEMININ : Tous les plateaux à 11H stade Mélina MERCOURI (Groupama OL ACADEMY)

CHASSIEU DECINES FC : Tous les plateaux de l'équipe féminine ont lieu à DECINES (Parc Troussier)



PV 684 DU JEUDI 27 FEVRIER 2025

EVEIL DE LYON : Tous les plateaux à 11H stade UFRAPS 1 rue Ada Byron VILLEURBANNE et /ou stade X. GUILLEMET 1 avenue Coubertin VILLEURBANNE

AS ALGERIENNE : Tous les plateaux à 11H stade CYPRIAN

SC BRON TERRAILLON : Tous les plateaux à 11H stade LAGRANGE

AS MONTCHAT : Plateau A302 du 15.03 à 11H stade FOE KESISIAN (VENISSIEUX 2 – TRINITE 1 – CHARLY 1)

Plateau C302 du 15.03 à 11H stade FOE PALJEVIC (FCL10 – EVEIL4 – LYON CONFLUENCE 1)

Plateau C402 du 22.03 à 11H stade FOE KESISIAN (FCL 4 – FCL 10 – UGA 3)

Plateau D403 du 22.03 à 11H stade FOE PALJEVIC (VUFC 3- ASVEL 4 – VENISSIEUX 7)

Plateau A504 du 5.04 à 11H stade FOE PALJEVIC (TRINITE 1 – ASVEL 1 – CD FC 4)

Plateau D501 du 5.04 à 11H stade FOE KESISIAN (EVEIL 3 – CHARLY 3 -MEYZIEU 2)

FCL :

Date	Heure	Equipes	Installation
15/03/2025	11H	FCL 12 - ASUL 2 - Charly 2 - Eveil 8	STADE DU CLOS LAYAT 1
15/03/2025	11H	FCL 2 - Buers 1 - FCRM 2 - Venissieux 5	STADE DU CLOS LAYAT 2
15/03/2025	11H	FCL 3 - Feyzin 1 - ASVEL 1 - FCL 6	STADE GEORGES VUILLERMET
22/03/2025	11H	FCL 7 - CD FC 3 - Venissieux 6 - Eveil 5	STADE DU CLOS LAYAT 1
22/03/2025	11H	FCL 9 - ASVEL 2 - Trinité 7 - Eveil 3	STADE DU CLOS LAYAT 2
22/03/2025	11H	FCL 6 - FCL 1 - Trinité 1 - Trinité 3	STADE GEORGES VUILLERMET
05/04/2025	09H30	FCL 5 - FCL 3 - Montchat 2 - Eveil 1	STADE DU CLOS LAYAT 2
05/04/2025	11H	FCL U15F - CD FC 6 - SCBTP 4F - UGA 5	STADE DU CLOS LAYAT 1
05/04/2025	11H	FCL 10 - Buers 2 - Meyzieu 3 - CD FC 2	STADE DU CLOS LAYAT 2
12/04/2025	11H	FCL 12 - ASUL 2 - Meyzieu 4 - Venissieux 9	STADE DU CLOS LAYAT 1
12/04/2025	11H	FCL 11 - Venissieux 4 - Eveil 6 - ASAV 3	STADE DU CLOS LAYAT 2
12/04/2025	11H	FCL 3 - FCL 1 - FCL 5 - Trinité 3	STADE GEORGES VUILLERMET
12/04/2025	11H	FCL 2 - FCRM 1 - Gerland 2 - Eveil 2	STADE ROGER EBRARD
17/05/2025	11H	FCL 5 - CD FC 4 - Venissieux 2 - Trinité 1	STADE DU CLOS LAYAT 1
17/05/2025	11H	FCL 8 - Gerland 5 - Venissieux 6	STADE DU CLOS LAYAT 2

FEUILLES DE PLATEAUX NON RECUES EN DATE DU 25.02.2025 (2eme rappel) – Journée 1 du 1^{er}.02.25 –

POULE A : plateau A101 FEYZIN 1

POULE C : plateau C103 MEYZIEU 3

POULE E : Plateau E101 VENISSIEUX 4

Plateau E102 VENISSIEUX 6

POULE F : Plateau F103 MEYZIEU 4

POULE G : Plateau G101 MEYZIEU 7

Plateau G104 ROULE MULATIERE 3

FEUILLES DE PLATEAUX NON RECUE EN DATE DU 25.02.2025 (2eme rappel) – Journée 2 du 8.02.25

(Clubs amendés de 20€ pour feuilles non reçues après 15 jours) référence PV spécial assemblée générale 2024 page 43.

POULE A : Plateau A203 VENISSIEUX 2

Plateau A204 MONTCHAT 1

POULE B : Plateau B204 VENISSIEUX 3

POULE C : Plateau C202 TRINITE 5

POULE D : Plateau D203 TRINITE 7

POULE E : Plateau E201 VENISSIEUX 4

POULE F : Plateau F201 ASUL 2

Plateau F204 VUFC 4

MERCI A TOUS CES CLUBS DE NOUS RETOURNER LES FEUILLES SOUS PEINES D'AMENDES AGRAVEES.



PV 684 DU JEUDI 27 FEVRIER 2025

GROUPEMENT VALLEE DU RHONE

Tél 04 72 76 01 09

valleedurhone@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du mardi 25 février 2025

Membres : E. MONTEIL - A. MONTEIL — M. FOREST - O. MONTEIL –S. ST DIDIER- E. CHAMOT- P.PETRICCA

Adresse : Groupement Vallée du Rhône (District de Lyon et du Rhône), 30 Allée Pierre de Coubertin, 69007 LYON

Mail : valleedurhone@lyon-rhone.fff.fr

Tel : 04 72 76 01 09 uniquement le mardi de 17 H 00 à 19 H 00

Président de groupement : *Evelyne Monteil : 06 30 34 70 70 - valleedurhone-pdt@lyon-rhone.fff.fr*

Vice-président Délégué : Olivier Monteil : 06 29 39 15 37

PRESIDENT

POUR TOUS : ON ACCEPTE VOS FEUILLES DE MATCH PAR MAIL MAIS IL FAUT LES SCANNER UNIQUEMENT PAS DE PHOTO CAR SOUVENT ILLISIBLES

MERCI D'UTILISER LES FEUILLES DE MATCH CORRESPONDANT A VOTRE CATEGORIE ET A LA COMPETITION CONCERNEE. De les renvoyer dans les 24 heures

COMMISSION DES COUPES

Olivier Monteil : 06 29 39 15 37

Senior : 1/8eme de finale

Résultats : Mions 2 – Colombier 2 feuille non parvenue

Sud Lyonnais 3 – Chaponnay 2 3-0 Forfait Chaponnay

Pusignan 2 – Exempt

Vaulxois 1 – St Alban 1 6 - 1

Chasse 2 – Pusignan 1 1 - 2

Loire 2 – Chasse 1 1 - 3

Entente 2 – Muroise 1 4 – 3

USVJ 1 – Diémoz 1 2 – 3

Tirage ¼ de finale effectuée par Gaétan Hallier et Fabien Jaspero

Se jouera le 30 mars 2025 à 14 h 30

A - Vaulxois 1 – Pusignan 1

B - Pusignan2 – Diémoz 1

C - Sud Lyonnais 3 – Colombier 2

D - Entente 2 – Chasse 1

½ finale le 20 avril à 14 h 30 : A contre B

C contre D

Attention possibilité d'inversion suivant le niveau

Attention weekend de Pâques

U17 : Le 30/03/2025 à 10 h 00

Tirage ¼ de final effectué par Gaétan Hallier et Fabien Jaspero

A - USVJ 2 – ACH 2

B - Entente 2 – Genas 2

C - Diémoz 2 – Muroise 1

D - Colombier 3 – Chaponnay 2



PV 684 DU JEUDI 27 FEVRIER 2025

½ finale le 30/03/2025 à 10 h 00 : A contre B
C contre D

Attention possibilité d'inversion suivant le niveau
Attention weekend de Pâques

U15 : 1/8 eme de finale résultats

Sevenne 1 – ACH 2 0-0 3 TAB 4
Pusignan 2 – Ozon 1 2 – 4
Entente 3 – Chaponnay 2 3 – 3 4 TAB 5
Muroise 2 – Moins 1 6 - 2
Colombier 3 – USVJ 2 0 - 5
Sud Lyonnais 2 – Usel 1 2 - 3
Genas 2 – Muroise 3 4 - 0
Entente 2 – Colombier 2 4 – 3

Tirage ¼ de final effectué par Gaétan Hallier et Fabien Jaspero
Le 29/03/2025 à 15 h 30

A - Entente 2 – ACH 2
B - Muroise 2 – Ozon 1
C - Chaponnay 2 – Usel 1
D - Genas 2 – Usvj 2

½ final le 19 avril 2025 à 15 h 30 : A contre B
C contre D

Attention possibilité d'inversion suivant le niveau
Attention weekend de Pâques

Le jeudi 08 mai finale U 15 - U17 -Senior pour ces finales nous recherchons un club avec 1 terrain pour nous recevoir

Coupe Vallée du Rhône U13

Infos très utiles : feuille de match coupe U13 vous pouvez les trouver sur le site du district

Plateforme clic ton district →foot d'animation→U12/U13

Merci d'utiliser les feuilles spécifiques pour la coupe et les jongles

Prochain tour le : 15 mars à 13 h 30

Tirage effectué par Roland Viallet

Plateau n° 1 : Genas 2 – Colombier 1 – Diemoz 1 – Entente 1	Délégué Patrick Pétricca
Plateau n° 2 : Entente 3 – Colombier 2 – ACH 3 – ASSP 2	Délégué Michel Forest
Plateau n° 3 : Corbas 3 – USVJ 1 – Corbas 1 – Muroise 2	Délégué Eric Chamot
Plateau n° 4 : Colombier 3 – Corbas 2 – ASSP 3 – Entente 2	Délégué Sylvain St Didier
Plateau n° 5 : Pusignan 1 – Loire 2 – Loire 1 – Frontonas 1	Délégué Olivier Monteil

1 qualifié par plateau -Les jongles sont obligatoires avant les rencontres

Les feuilles de match doivent nous parvenir dans les 48 h MERCI D'UTILISER LES FEUILLES SPECIALES COUPE U 13

Tirage plateaux des éliminés le 15 mars à 13 h 30

ATTENTION MODIFICATIONS AJOUT D'UN PLATEAU

Plateau n°6 : USVJ 3 - DIEMOZ 2 - SLF 3 - MUROISE 3
Plateau n°7 : SCR 1 - FRONTONNAS 2 - PUSIGNAN 3
Plateau n°8 : PUSIGNAN 2 - VAL D'AMBY 1 - SCR 2
Plateau n°9 : CHAPONNAY 4 - SNI 4 - MUROISE 4 - GENAS 4
Plateau n°10 : PONT DE CHERUY 1 - MIONS 3 - CHAPONNAY 2 - CS VIENNE 1
Plateau n°11 : CHASSE 1 - LA VERPILLIERE 2 - ASSP 4 - CS VIENNE 2
Plateau n°12 : SNI 3 - CHAPONNAY 3 - USVJ 2 - DIEMOZ 3
Plateau n°13 : SLF 2 - CHAVANOZ 1 - PONT DE CHERUY 2 - TERNAY 1 se joue à Communay



PV 684 DU JEUDI 27 FEVRIER 2025

Plateau n°14 : COLOMBIER 4 - MANISSIEUX 2 - CS VIENNE 3 - ESSP 5

Plateau n°15 : TERNAY 2 - SNI 2 - MUROISE 1 - USEL 2

Plateau n°16 : GENAS 3 - LA VERPILLIERE 1 - LOIRE 3 - MIONS 2

Plateau n°17 : USEL 3 - OZON 2 - SEVENNE 1 - MANISSIEUX 3

Plateau n°18 : MANISSIEUX 1 - ESSP 4 - TOUSSIEU 1 - SEVENNE 2

Plateau n° 19 : OZON 1 – ST ALBAN 1 – SUD LYONNAIS 1

Faire les jongles avant le début des rencontres, feuille de match à parvenir dans les 48 h

Coupe festival U13

Sont qualifiés pour la finale départementale : Assp – Genas – Chaponnay

COMMISSION U13-U12

Olivier Monteil : 06 29 39 15 37

Infos permanentes : Toutes demandes de modifications doivent se faire sur foot club

ATTENTION VOUS UTILISEZ DES FEUILLES DE MATCH NON VALIDES les feuilles U11 ne sont pas pour les U13 ils manquent des informations

Sur le site du district : Plateforme clique ton district →foot d'animation→U12/U13

Rappel : Un arbitre est obligatoire pour les matchs U13

Vous devez avoir sur vous le listing licence de vos joueurs afin de parer à toutes éventualités

Feuilles de match non parvenues :

15/02/2025 : Poule G : Colombier 4
Chavanoz

Sud Lyonnais : U13 équipe 2 joue à 13 h 30 à Communay

U13 équipe 3 joue à 13 h 30 à Sérézin du Rhône

Chaponnay/Marennas : joue tous ses matchs à 13 h 30 à Chaponnay

Entente St Priest : jouera tous ses matchs à 13 h 30

Pusignan : jouera tous ses matchs à 13 h 30

Corbas : jouera tous ses matchs à 13 h 30

Poule D : Chavanoz n'ayant pas de terrain pour l'instant merci à ces adversaires d'accepter d'inverser le match.

POULES U13 GROUPEMENT VALLEE DU RHONE 2EME PHASE

Le championnat pour la 2eme phase est en ligne sur le site

Modifications :

Poule D : Frontonas 1 prends la place de l'exempt

Poule F : Frontonas 2 remplace Frontonas 1

Journée 2 le 15/02/2025 SNI 3 – Muroise 3 se joue à 13h30

Poule J : SNI 4 remplace l'exempt

Pour La journée finale obligatoire du 24 mai : 1 club par poule recevra les autres équipes sous forme de mini tournoi festif

Merci dès à présent de vous positionner pour l'accueil de votre poule

Si au 11 mars aucune réponse nous imposerons les plateaux

COMMISSION U10-U11

Michel Forest : N ° Portable 06 14 69 52 81 - Patrick Petricca : Stagiaire.

Réception feuilles de plateau :

Feuilles de plateaux manquantes du 1 FEVRIER.

POULE A : Aucune

POULE B : Aucune



PV 684 DU JEUDI 27 FEVRIER 2025

POULE C : F.C. CORBAS

POULE D : A. CHANDIEU/HEYRIEUX

POULE E : Aucune

Feuilles de plateaux manquantes du 8 FEVRIER.

POULE A : Aucune

POULE B : FC MOINS - F.C. CORBAS.

POULE C : F.C. CORBAS.

POULE D : F.C. LA SEVENNE

POULE E : S.C. LA REVOLEE

Cher référent PEF,

Allez le groupement vallée du Rhône compte sur vous pour relever ce challenge sur la journée du 15 mars

Notre traditionnel plateau PEF Solidaire U11 approche à grands pas et se déroulera le week-end du 15 mars. Pour faire encore mieux que la saison dernière, nous allons nous challenger entre Groupements sur une thématique de collecte bien précise.

En effet, nous demandons aux clubs d'associer leurs actions à la désignation suivante :

- BEAUJOLAIS = Le jouet
- BREVENNE = les peluches
- LYON METROPOLE = les chaussures pour enfants
- SAONE METROPOLE = les textiles pour enfant
- **VALLEE DU RHONE = Les livres pour enfant**

Le plateau regroupant les féminines sur le Foot5 Passion, (action coordonnée par F.HACHAICHI) sera lieu aussi missionné sur la collecte des livres. Bien entendu, nous appliquerons un roulement des désignations, d'une saison à l'autre, avec pour objectif de nous surpasser entre groupements voisins !

Pour rappel tous les objets collectés serviront au réemploi et la revalorisation, grâce à nos partenaires Enjoué et Emmaüs. Une note explicative de l'opération est jointe à ce mail et fera office de support pour communiquer auprès de vos licenciés et familles.

REEDITION DE LA DESIGNATION JOURNEE 3 LE 15 MARS 2025 – 11h00.

Avec MODIFICATIONS.

Pas de plateau à Saint-Pierre-de-Chandieu et pas d'équipes de ce club présentes ce jour-là.

POULE A

PLATEAU N° : U11/VR-2511-A19h30 CLUB SITE : A.S. ST PRIEST 2

Plateau à 4 équipes. Modification de l'horaire.

F.C. MIONS 1 - F.C. CHAPONNAY MARENNES 2

A.S. ST PRIEST 2 - F.C. COLOMBIER SATOLAS 1

PLATEAU N° : U11/VR-2511-A211h00CLUB SITE : F.C. DE CORBAS 1

En raison du carnaval à Saint-Pierre-de-Chandieu le plateau est déplacé à CORBAS,

Et l'équipe de **A. CHANDIEU HEYRIEUX 1 est retirée**

A.S. ST PRIEST 4 - F.C. DE CORBAS 1 - MUROISE F. ST BONNET DE MURE 1

PLATEAU N° : U11/VR-2511-A39h30 CLUB SITE : SPORTING NORD ISERE 1

AM.S. DE DIEMOZ 1 - A.S. ST PRIEST 3 - SPORTING NORD ISERE 1

PLATEAU N° : U11/VR-2511-A411h00S.O. PONT DE CHERUY CHAVANOZ 1

Plateau annulé.

PLATEAU N° : U11/VR-2511-A511h00CLUB SITE : U.S. LOIRE S/RHONE SAINT-ROM.

EV.S. GENAS AZIEU 2 - O. DE LYON ET DU RHONE 1F - U.S. LOIRE S/RHONE SAINT-ROM.

PLATEAU N° : U11/VR-2511-A611h00CLUB SITE : SUD LYONNAIS FOOTBALL 2013 1

A.S. PUSIGNAN 1 - ENT.S. ST PRIEST 2 - SUD LYONNAIS FOOTBALL 2013 1



PV 684 DU JEUDI 27 FEVRIER 2025

POULE B

PLATEAU N° : U11/VR-2511-B1 11h00CLUB SITE : F.C. TERNAY 1

A.S. MANISSIEUX ST PRIEST 1 - U. S. VILLETTE D'ANTHON - JANNEYRIAS 1 - F.C. TERNAY 1

PLATEAU N° : U11/VR-2511-B2 11h00CLUB SITE : ST ALBAN DE ROCHE SP. 1

S.O. PONT DE CHERUY CHAVANOZ 2 - F.C. MIONS 3 - ST ALBAN DE ROCHE SP. 1

PLATEAU N° : U11/VR-2511-B3 11h00CLUB SITE : AM.S. TOUSSIEU

SPORTING NORD ISERE 2 - F.C. COLOMBIER SATOLAS 2 - AM.S. TOUSSIEU 1

PLATEAU N° : U11/VR-2511-B4 11h00CLUB SITE : C.S. VAULXOIS 1

A.S. MANISSIEUX ST PRIEST 2 - F.C. DE CORBAS 2 - C.S. VAULXOIS 1

PLATEAU N° : U11/VR-2511-B5 11h00CLUB SITE : ENT.S. FRONTONAS CHAMAGNIEU 1

C.S. OZON ST SYMPHORIEN 1 - F.C. MIONS 2 - ENT.S. FRONTONAS CHAMAGNIEU 1

PLATEAU N° : U11/VR-2511-B6 11h00CLUB SITE : F.C. CHAPONNAY MARENNES 1

Plateau test arbitrage.

C.S. VERPILLIERE 1 - U.S. EST LYONNAIS FOOT 1 - F.C. CHAPONNAY MARENNES 3

POULE C

PLATEAU N° : U11/VR-2511-C1 11h00CLUB SITE : MUROISE F. ST BONNET DE M.

A.S. PUSIGNAN U11 2 - AM.S. DE DIEMOZ U11 2 - MUROISE F. ST BONNET DE MURE U11 2

PLATEAU N° : U11/VR-2511-C2 11h00CLUB SITE : U.S. EST LYONNAIS FOOT U11 2

ENT.S. ST PRIEST U10 1 - GRPE S. DE CHASSE S/RH. U11 1 - U.S. EST LYONNAIS FOOT U11 2

PLATEAU N° : U11/VR-2511-C3 11h00CLUB SITE : SUD LYONNAIS FOOTBALL U11 2

A.S. RHODANIENNE 1 - EV.S. GENAS AZIEU U10 1 - SUD LYONNAIS FOOTBALL 2013 U11 2

PLATEAU N° : U11/VR-2511-C4 11h00CLUB SITE : EV.S. GENAS AZIEU U11 3F

F.C. DE CORBAS U10 1 - SPORTING NORD ISERE U10 1 - EV.S. GENAS AZIEU U11 3F

PLATEAU N° : U11/VR-2511-C5 11h00CLUB SITE : F.C. CHAPONNAY MARENNES U11 3

Retrait de A. CHANDIEU HEYRIEUX U11 2 et ajout de A.S. PUSIGNAN U10 1

F.C. COLOMBIER SAT. U10 1 - A.S. PUSIGNAN U10 1 - F.C. CHAPONNAY MAREN. U10 1

PLATEAU N° : U11/VR-2511-C6 11h00CLUB SITE : U.S. VAL D'AMBY HIERES S/AMBY

ENT.S. ST PRIEST U10 2 - F.C. DE CORBAS U11 3 - U.S. VAL D'AMBY HIERES S/AMBY U11 1

POULE D

PLATEAU N° : U11/VR-2511-D1 11h00CLUB SITE : A.S. MANISSIEUX ST PRIEST U10

Changement de site A.S. MANISSIEUX ST PRIEST U10 1 remplace A.S. PUSIGNAN U10 1

Retrait de A.S. PUSIGNAN U10 1.

F.C. CHAPONNAY MARENNES U10 2 - A.S. MANISSIEUX ST PRIEST U10 1

U. S. VILLETTE D'ANTHON – JAN. U10 1

PLATEAU N° : U11/VR-2511-D2 11h00CLUB SITE : AM.S. DE DIEMOZ U11 3

F.C. MIONS U10 1 - F.C. LA SEVENNE U11 1 - AM.S. DE DIEMOZ U11 3

PLATEAU N° : U11/VR-2511-D3 11h00CLUB SITE : ENT.S. FRONTONAS

Retrait de AS. CHANDIEU HEYRIEUX U10 1 et ajout de C.S. LA VERPILLIERE

U.S. LOIRE S/RHONNE SAINT-ROMAIN U11 2 - ENT.S. FRONTONAS CHAMAGNIEU U11 2

C.S. LA VERPILLIERE

PLATEAU N° : U11/VR-2511-D4 11h00CLUB SITE : S.O. PONT DE CHERUY CHA.U11 3

SUD LYONNAIS FOOTBALL 2013 U10 1 - F.C. TERNAY U11 2

S.O. PONT DE CHERUY CHAVANOZ U11 3

PLATEAU N° : U11/VR-2511-D5 11h00CLUB SITE : MUROISE F. ST BONNET DE MURE

F.C. TERNAY U10 1 - EV.S. GENAS AZIEU U10 2 - MUROISE F. ST BONNET DE MURE U10 1

PLATEAU N° : U11/VR-2511-D6 11h00CLUB SITE : C.S. OZON ST SYMPHORIEN U11 2

SC LA REVOLLEE U11 - CHAVANOZ F. U10 1 C.S. OZON ST SYMPHORIEN U11 2

POULE E

PLATEAU N° : U11/VR-2511-E1 11h00CLUB SITE : ST ALBAN DE ROCHE SP. 1

C.S. OZON ST SYMPHORIEN 1 A.S. ST PRIEST 5F ST ALBAN DE ROCHE SP. 1



PV 684 DU JEUDI 27 FEVRIER 2025

PLATEAU N° : U11/VR-2511-E2 11h00 CLUB SITE : U. S. VILLETTE D'ANTHON – JAN.

C.S. VAULXOIS 1 - U.S. EST LYONNAIS FOOT 1 - U. S. VILLETTE D'ANTHON - JANNEYRIAS 2

PLATEAU N° : U11/VR-2511-E3 11h00 CLUB SITE : C.S. VIENNE 1

Retrait de C.S. VERPILLIERE 1.

C.S. VIENNE 1 - SC LA REVOLLEE 1 - F.C. DE CORBAS 3

PLATEAU N° : U11/VR-2511-E4 11h00 CLUB SITE : F.C. TERNAY 2

F.C. COLOMBIER SATOLAS 2 - S.O. PONT DE CHERUY CHAVANOZ 1 - F.C. TERNAY 2

PLATEAU N° : U11/VR-2511-E5 11h00 CLUB SITE : EV.S. DE GRENAY 1

Correctif plateau à GRENAY et non à LOIRE-SUR-RHÔNE.

EV.S. DE GRENAY 1 - SUD LYONNAIS FOOTBALL 2013 2 - A.S. PUSIGNAN 2

PLATEAU N° : U11/VR-2511-E6 11h00 CLUB SITE : AM.S. TOUSSIEU 1

F.C. DE CORBAS 4 - U.S. EST LYONNAIS FOOT 2 - AM.S. TOUSSIEU 1 -

PLATEAU N° : U11/VR-2511-E7 11h00 CLUB SITE : F.C. DE CORBAS 2

GRPE S. DE CHASSE S/RHONE 1 - U.S. LOIRE S/RHONE SAINT-ROMAIN FOOTBALL 1

F.C. DE CORBAS 2

PLATEAU N° : U11/VR-2511-E8 9h30 CLUB SITE : SPORTING NORD ISERE 2

MUROISE F. ST BONNET DE MURE 2 - A.S. MANISSIEUX ST PRIEST 2

SPORTING NORD ISERE 2

REEDITION DESIGNATION U10-U11 JOURNEE 4 PHASE 3 LE 22 MARS 2025- 11H00.

POULE A U11

PLATEAU N° : U11/VR-2512-A1 9h30 CLUB SITE : A.S. ST PRIEST 4

Plateau à 4 équipes. Modification de l'horaire.

A.S. ST PRIEST 4 - A. CHANDIEU HEYRIEUX 1

SPORTING NORD ISERE 1 - F.C. CHAPONNAY MARENNES 2

~~**PLATEAU N° : U11/VR-2512-A2 11h00 CLUB SITE : F.C. MIONS 1**~~

Plateau annulé.

PLATEAU N° : U11/VR-2512-A3 11h00 CLUB SITE : AM.S. DE DIEMOZ 1

Plateau à 4 équipes.

AM.S. DE DIEMOZ 1 - F.C. COLOMBIER SATOLAS 1

U.S. LOIRE S/RHONE SAINT-ROMAIN FOOTBALL 1 - F.C. MIONS 1

PLATEAU N° : U11/VR-2512-A4 11h00 CLUB SITE : MUROISE F. ST BONNET DE MURE 1

MUROISE F. ST BONNET DE MURE 1 - O. DE LYON ET DU RHONE 1F

SUD LYONNAIS FOOTBALL 2013 1

PLATEAU N° : U11/VR-2512-A5 11h00 CLUB SITE : EV.S. GENAS AZIEU 2

EV.S. GENAS AZIEU 2 - ENT.S. ST PRIEST 2 - A.S. ST PRIEST 2

PLATEAU N° : U11/VR-2512-A6 11h00 CLUB SITE : A.S. PUSIGNAN 1

A.S. PUSIGNAN 1 - A.S. ST PRIEST 3 - F.C. DE CORBAS 1

POULE B U11

PLATEAU N° : U11/VR-2512-B1 11h00 CLUB SITE : A.S. MANISSIEUX ST PRIEST 1

A.S. MANISSIEUX ST PRIEST 1 - F.C. MIONS 3 - AM.S. TOUSSIEU 1

PLATEAU N° : U11/VR-2512-B2 11h00 CLUB SITE : S.O. PONT DE CHERUY CHAV. 2

S.O. PONT DE CHERUY CHAVANOZ 2 - F.C. COLOMBIER SATOLAS 2 - C.S. VAULXOIS 1

PLATEAU N° : U11/VR-2512-B3 09h30 CLUB SITE : SPORTING NORD ISERE 2

Modification de l'horaire.

SPORTING NORD ISERE 2 - F.C. DE CORBAS 2 - ENT.S. FRONTONAS CHAMAGNIEU 1

PLATEAU N° : U11/VR-2512-B4 11h00 CLUB SITE : A.S. MANISSIEUX ST PRIEST 2

A.S. MANISSIEUX ST PRIEST 2 - F.C. MIONS 2 - F.C. CHAPONNAY MARENNES 3

PLATEAU N° : U11/VR-2512-B5 11h00 CLUB SITE : C.S. OZON ST SYMPHORIEN 1

Plateau test arbitrage

C.S. OZON ST SYMPHORIEN 1 - U.S. EST LYONNAIS FOOT 1 - F.C. TERNAY 1

PLATEAU N° : U11/VR-2512-B6 11h00 CLUB SITE : C.S. VERPILLIERE 1

C.S. VERPILLIERE 1 - U. S. VILLETTE D'ANTHON - JANNEYRIAS 1 - ST ALBAN DE ROCHE SP. 1



PV 684 DU JEUDI 27 FEVRIER 2025

POULE C U10-U11

PLATEAU N° : U11/VR-2512-C1 11h00CLUB SITE : A.S. PUSIGNAN U11 2

A.S. PUSIGNAN U11 2 - GRPE S. DE CHASSE S/RHONE U11 1

SUD LYONNAIS FOOTBALL 2013 U11 2

PLATEAU N° : U11/VR-2512-C2 11h00CLUB SITE : ENT.S. ST PRIEST U10 1

Ajout de A.S. PUSIGNAN U10 1, Plateau à 4 équipes.

ENT.S. ST PRIEST U10 1 - SPORTING NORD ISERE U10 1

EV.S. GENAS AZIEU U11 3F - A.S. PUSIGNAN U10 1

PLATEAU N° : U11/VR-2512-C3 11h00CLUB SITE : A.S. RHODANIENNE 1

A.S. RHODANIENNE 1 - EV.S. GENAS AZIEU U10 1 - MUROISE F. ST BONNET DE MURE U11 2

PLATEAU N° : U11/VR-2512-C4 11h00F.C. DE CORBAS U10 1

F.C. DE CORBAS U10 1 - A. CHANDIEU HEYRIEUX U11 2 - U.S. VAL D'AMBY HIERES S/A. U11 1

PLATEAU N° : U11/VR-2512-C5 11h00CLUB SITE : F.C. COLOMBIER SATOLAS U10 1

F.C. COLOMBIER SATOLAS U10 1 - F.C. DE CORBAS U11 3 - F.C. CHAPONNAY MAR. U10 1

PLATEAU N° : U11/VR-2512-C6 11h00CLUB SITE : ENT.S. ST PRIEST U10 2

ENT.S. ST PRIEST U10 2 - AM.S. DE DIEMOZ U11 2 - U.S. EST LYONNAIS FOOT U11 2

POULE D U10-U11

PLATEAU N° : U11/VR-2512-D1 11h00CLUB SITE : F.C. CHAPONNAY MAR. U10 2

F.C. CHAPONNAY MARENNES U10 2 - F.C. LA SEVENNE U11 1 –

MUROISE F. ST BONNET DE MURE U10 11

PLATEAU N° : U11/VR-2512-D2 11h00CLUB SITE : F.C. MIONS U10 1

Retrait de U.S. LOIRE S/RHONE SAINT-ROMAIN FOOTBALL U11 2

F.C. MIONS U10 1 - S.O. PONT DE CHERUY CHAVANOZ U11 3 - U. S. VILLETTE D'ANTHON – JAN. U10 1

PLATEAU N° : U11/VR-2512-D3 11h00CLUB SITE : A. CHANDIEU HEYRIEUX U10 1

A. CHANDIEU HEYRIEUX U10 1 - F.C. TERNAY U11 2 - ENT.S. FRONTONAS CHAM. U11 2

PLATEAU N° : U11/VR-2512-D4 11h00CLUB SITE : SUD LYONNAIS U10 1

SUD LYONNAIS FOOTBALL 2013 U10 1 - EV.S. GENAS AZIEU U10 2

C.S. OZON ST SYMPHORIEN U11 2

PLATEAU N° : U11/VR-2512-D5 11h00CLUB SITE : F.C. TERNAY U10 1

Retrait de A.S. PUSIGNAN U10 1 et ajout de U.S. LOIRE S/RHONE SAINT-ROMAIN U11 2

F.C. TERNAY U10 1 - CHAVANOZ F. U10 1 –

U.S. LOIRE S/RHONE SAINT-ROMAIN FOOTBALL U11 2

PLATEAU N° : U11/VR-2512-D6 11h00CLUB SITE : SC LA REVOLLEE U11 1

SC LA REVOLLEE U11 1 - A.S. MANISSIEUX ST PRIEST U10 1 - AM.S. DE DIEMOZ U11 3

POULE E U10

PLATEAU N° : U11/VR-2512-E1 11h00CLUB SITE : C.S. OZON ST SYMPHORIEN 1

C.S. OZON ST SYMPHORIEN 1 - F.C. DE CORBAS 3 - U.S. EST LYONNAIS FOOT 1

PLATEAU N° : U11/VR-2512-E2 11h00CLUB SITE : C.S. VERPILLIERE 1

C.S. VERPILLIERE 1 - SC LA REVOLLEE 1 - F.C. TERNAY 2

PLATEAU N° : U11/VR-2512-E3 11h00CLUB SITE : C.S. VIENNE 1

C.S. VIENNE 1 - S.O. PONT DE CHERUY CHAVANOZ 1 –

U. S. VILLETTE D'ANTHON - JANNEYRIAS 2

PLATEAU N° : U11/VR-2512-E4 11h00CLUB SITE : EV.S. DE GREYAY 1

EV.S. DE GREYAY 1 - SUD LYONNAIS FOOTBALL 2013 2 - AM.S. TOUSSIEU 1

PLATEAU N° : U11/VR-2512-E5 11h00CLUB SITE : C.S. VAULXOIS 1

Plateau à 4 équipes.

F.C. COLOMBIER SATOLAS 2 - U.S. EST LYONNAIS FOOT 2

F.C. DE CORBAS 2 - C.S. VAULXOIS 1

PLATEAU N° : U11/VR-2512-E6 11h00CLUB SITE : F.C. DE CORBAS 4

F.C. DE CORBAS 4 - A.S. ST PRIEST 5F - SPORTING NORD ISERE 2



PV 684 DU JEUDI 27 FEVRIER 2025

➔ COMMISSION U8-U9

Sylvain SAINT DIDIER : 06 28 18 72 93

Journée du 15/02/2025

Rappel avant amendes !

U8 pas parvenues Feuille d'effectifs et de plateau joué à Corbas et Pusignan

U9 pas parvenues Feuille d'effectifs et de plateau joué à Pont de Chéruy et Feuille d'effectifs de Grpe s de Chasse s/ Rhône

Attention suite a demande d'organisation de plateau, changements sur le programme U9 pour le 22 mars 2025

CATEGORIE U8

62 équipes

A. CHANDIEU HEYRIEUX 2, A.S. MANISSIEUX ST PRIEST 2, A.S. PUSIGNAN 2,
A.S. RHODANIENNE 3, A.S. ST PRIEST FEMININE 1, AM.S. DE DIEMOZ 3,
C.S. VERPILLIERE 1, C.S. VIENNE 2, CS OZON 1, ENT.S. FRONTONAS CHAMAGNIEU 2,
ENT.S. ST PRIEST 2, EV.S. GENAS AZIEU 3, F.C. CHAPONNAY MARENNES 2,
F.C. COLOMBIER SATOLAS 3, F.C. DE CORBAS 4, F.C. LA SEVENNE 2, F.C. MIONS 4,
GRPE S. DE CHASSE S/RHONE 2, MUROISE F. ST BONNET DE MURE 3, S.O. PONT DE CHERUY CHAVANOZ 3,
SPORTING NORD ISERE 2, ST ALBAN DE ROCHE SP. 2, SUD LYONNAIS FOOTBALL 2013 3,
U.S. EST LYONNAIS FOOT 2, U. S. VILLETTE D'ANTHON-JANNEYRIAS 3, US. LOIRE S/RHONE SAINT-ROMAIN FOOTBALL 3

Journée N°: 8 - Phase 03 – DATE : samedi 22 mars 2025 - Heure officielle : 9h30

N° FESTIFOOT: U8-25-P3-12-01-Club site: C.S. VERPILLIERE

C.S. VERPILLIERE 1 - U.S. LOIRE S/RHONE SAINT-ROMAIN FOOTBALL 3 –
F.C. DE CORBAS GR1 2 - MUROISE F. ST BONNET DE MURE 3 - ENT ST PRIEST 2

TOTAL : 11

N° FESTIFOOT: U8-25-P3-12-02-Club site: CS OZON

CS OZON 1 - US. EST LYONNAIS FOOT. 2 - A.S. PUSIGNAN 2 - GRPE S. DE CHASSE S/RHONE 2
U. S. VILLETTE D'ANTHON - JANNEYRIAS 3

TOTAL : 10

N° FESTIFOOT : U8-25-P3-12-03-Club site : C.S. VIENNE

C.S. VIENNE 2 - A.S. RHODANIENNE 3 - SPORTING NORD ISERE 2 –
ENT.S. FRONTONAS CHAMAGNIEU 2 - F.C. MOINS GR1 2

TOTAL : 11

N° FESTIFOOT: U8-25-P3-12-04-Club site: EV.S. GENAS AZIEU

EV.S. GENAS AZIEU 3 - F.C. DE CORBAS GR2 2 - F.C. LA SEVENNE 2 –
ST ALBAN DE ROCHE SP. 2

TOTAL : 9

N° FESTIFOOT : U8-25-P3-12-05-Club site : F.C. COLOMBIER SATOLAS

F.C. COLOMBIER SATOLAS 3 - AM.S. DE DIEMOZ 3 –
F.C. CHAPONNAY MARENNES 2 - F.C. MOINS GR2 2

TOTAL : 10

N° FESTIFOOT : U8-25-P3-12-05-Club site : SUD LYONNAIS FOOTBALL 2013

SUD LYONNAIS FOOTBALL 2013 3 - A.S. MANISSIEUX ST PRIEST 2 –
A. CHANDIEU HEYRIEUX 2 - S.O. PONT DE CHERUY CHAVANOZ 3

TOTAL : 10

CATEGORIE U9 - 78 équipes

A. CHANDIEU HEYRIEUX 3, A.S. MANISSIEUX ST PRIEST 2, A.S. PUSIGNAN 2,
A.S. RHODANIENNE 2, A.S. ST PRIEST 4, AM.S. DE DIEMOZ 3, AM.S. TOUSSIEU 3,
C.S. OZON ST SYMPHORIEN 3, C.S. VAULXOIS 2, C.S. VERPILLIERE 1,
C.S. VIENNE 3, ENT.S. FRONTONAS CHAMAGNIEU 1, ENT.S. ST PRIEST 3,
EV.S. DE GREYAY 1, EV.S. GENAS AZIEU 3, F.C. CHAPONNAY MARENNES 4,
F.C. CHAPONNAY MARENNES féminine 1, F.C. COLOMBIER SATOLAS 3,
F.C. DE CORBAS 2, F.C. LA SEVENNE 1, F.C. MIONS 4, F.C. TERNAY 3,
GRPE S. DE CHASSE S/RHONE 1, MUROISE F. ST BONNET DE MURE 3,
S.O. PONT DE CHERUY CHAVANOZ 3, SC LA REVOLLEE 2, SPORTING NORD ISERE 2,
ST ALBAN DE ROCHE SP. 1, SUD LYONNAIS FOOTBALL 2013 3, U. S. VILLETTE D'ANTHON / JANNEYRIAS 3,
U.S. EST LYONNAIS FOOT 3, U.S. LOIRE S/RHONE SAINT-ROMAIN FOOTBALL 1, U.S. VAL D'AMBY HIERES S/AMBY 2



PV 684 DU JEUDI 27 FEVRIER 2025

Attention suite a demande d'organisation de plateau, changements sur le programme U9

Journée N°: 8 Phase 03 – DATE :samedi 22 mars 2025 - Heure officielle : 9h30

N° FESTIFOOT : U9-25-P3-12-01-Club site : LOIRE S/RHONE SAINT-ROMAIN

U.S. LOIRE S/RHONE SAINT-ROMAIN FOOTBALL 1 - ENT.S. FRONTONAS CHAMAGNIEU 1–

AM.S. DE DIEMOZ 3 - F.C. COLOMBIER SATOLAS 3 - C.S. VERPILLIERE 1

TOTAL : 9*

N° FESTIFOOT : U9-25-P3-12-02-Club site : EV.S. DE GRENAY

EV.S. DE GRENAY 1 - S.O. PONT DE CHERUY CHAVANOZ 3 - F.C. CHAPONNAY MARENNES gr1 2 –

ENT.S. ST PRIEST 3

TOTAL: 9

N° FESTIFOOT : U9-25-P3-12-03-Club site : A.S. MANISSIEUX ST PRIEST

A.S. MANISSIEUX ST PRIEST 2 - A. CHANDIEU HEYRIEUX 3 - SC LA REVOLLEE 2 –

C.S. VAULXOIS 2

TOTAL : 9

N° FESTIFOOT : U9-25-P3-12-05-Club site : FC TERNAY

FC TERNAY 3 - EV.S. GENAS AZIEU 3 – F.C. DE CORBAS 2

TOTAL : 9

N° FESTIFOOT: U9-25-P3-12-05-Club site: A.S. ST PRIEST GR2 2

A.S. ST PRIEST GR2 2 - AM.S. TOUSSIEU 3 - C.S. VIENNE 3

TOTAL : 8

N° FESTIFOOT: U9-25-P3-12-06-Club site: A.S. PUSIGNAN

A.S. PUSIGNAN 2 - MUROISE F. ST BONNET DE MURE 3 -

F.C. CHAPONNAY MARENNES GR2 2 – ST ALBAN DE ROCHE SP. 1

TOTAL : 8

N° FESTIFOOT : U9-25-P3-12-07-Club site : U. S. VILLETTE D'ANTHON – JANNEYRIAS

U. S. VILLETTE D'ANTHON - JANNEYRIAS 3 - GRPE S. DE CHASSE S/RHONE 1 –

A.S. ST PRIEST GR1 2 - F.C. MIONS GR2 2

TOTAL: 8

N° FESTIFOOT: U9-25-P3-12-08-Club site: F.C. MIONS GR1

F.C. MIONS GR1 2 - A.S. RHODANIENNE 2 - SPORTING NORD ISERE 2 –

SUD LYONNAIS FOOTBALL 2013 3

TOTAL : 9

N° FESTIFOOT : U9-25-P3-12-09-Club site : U.S. EST LYONNAIS FOOT 3

U.S. EST LYONNAIS FOOT 3 – CS OZON ST SYMPHORIEN 3 - U.S. VAL D'AMBY HIERES S/AMBY 2

TOTAL : 8

COMMISSION U6-U7

Éric CHAMOT : 06.58.55.24.57.

Courrier-messagerie :

SUD LYONNAIS FOOT : inscription de 3 équipes U7et 3 équipe U6.

U.S. VILLETTE D'ANTHON JANNEYRIAS : inscription de 3 équipes U7 et 1 équipe U6.

A.S. DIEMOZ : inscription de 2 équipes U7.

U.S. VAL D'AMBY : inscription de 2 équipes U7

G.S. CHASSE : suppression équipes U6, inscription de 2 équipes U7.

C.S. OZON : inscription d'une équipe U7 supplémentaire. Total 3 équipes U7.

A.S. TOUSSIEU : noté vous n'avez pas d'équipes U6.

F.C.COLOMBIER SATOLAS : nouvelle organisation 2 équipes U6 et 2 équipes U7.

F.C. CORBAS : retrait d'une équipe U6.Total 2 équipes U6 et 3 équipes U7.

F.C. MIONS : nouvelle organisation 3 équipe U7 et 2 équipes U6.

U.S. LOIRE : basculer l'équipe U6 en U7. Total 3 équipes U7

ST ALBAN SPORT : l'équipe U6 devient U7, inscription d'une équipe U7 supplémentaire ; total : 2 équipes U7.

F.C. CHAPONNAY MARENNES : inscription d'une équipe U7 supplémentaires ; total 5 équipes.

E.S. FRONTONAS CHAMAGNIEU : inscriptions à ce jour 3 équipes U7 et 2 équipes U6 ; total : 5 équipes.

F.C. CORBAS : ajout d'une équipe U7 et retrait d'une équipe U6. Total : 5 équipes. (4 équipes U7 et 1 équipe U6).

A.CHANDIEU HEYRIEUX : inscription d'une équipe U6 supplémentaire. Total 3 équipes U6.

SPORTING NORD ISERE : inscription d'une équipe U7 supplémentaire. Total : 3 équipes U7.

EV.S. GENAS : suppression d'une équipe U6 et inscription d'une équipe U7 : total 3 équipes U7 et 1 équipe U6.

EV.S. GRENAY : suppression de votre équipe U7.Vous n'avez plus d'équipe engagée dans cette catégorie.



PV 684 DU JEUDI 27 FEVRIER 2025

Feuilles manquantes :

AM.S. TOUSSIEU : nous avons bien reçu les feuilles du plateau du 08/02/2025 mais il manque votre feuille d'effectif. Merci de la retourner pour mardi prochain.

F.C. COLOMBIER SATOLAS : il manque votre feuille d'effectif sur le plateau du 08/02/2025 à Villette d'Anthon. Merci de la retourner pour mardi prochain.

6^{ème} journée

PLATEAUX U7 : 15/03/2025

FESTI-ANIMATION N°3

Dans les festi-animations les catégories U6 et U7 sont regroupées.

Club site : AM.S.TOUSSIEU

FESTI-FOOT N° U7-25-11-49 CLUB SITE AM.S.TOUSSIEU 09H30 TOTAL= 20

AM.S.TOUSSIEU (2) – F.C. CHAPONNAY MARENNES (5) –F.C. MIONS (5)

S.C. LA REVOLEE (2) – SPORTING NORD ISERE (3) – A.S. DIEMOZ (2) F.C. LA SEVENNE (1)

Merci aux clubs d'être présents à 09h00.

FESTI-FOOT N° U7-25-011-50 CLUB SITE A.S RHODANIENNE 09H30 TOTAL =9

A.S. RHODANIENNE (2) – F.C. CORBAS (4) – U.S. LOIRE SR (3)

FESTI-FOOT N° U7-25-11-51 CLUB SITE U.S. VAL D'AMBY 09H30 TOTAL=8

U.S. VAL D'AMBY (2)- E.S. FRONTONAS CHAMAGNIEU (3) – C.S. VAULXOIS (1) - ST ALBAN SPORT (2)

FESTI-FOOT N° U7-25- 11- 52 CLUB SITE SUD LYONNAIS FOOT 09H30 TOTAL=8

SUD LYONNAIS FOOT (3) – G.S. CHASSE (2) – F.C. TERNAY (3)

FESTI-FOOT N° U7-25-11-53 CLUB SITE F.C. COLOMBIER SATOLAS 09H30 TOTAL=8

F.C. COLOMBIER SATOLAS (2) – EV.S. GENAS (3) – MUROISE F.C. (2) – A.S. PUSIGNAN (1)

FESTI-FOOT N° U7- 25 -11-54 CLUB SITE U.S.E.L. 09H30 TOTAL=8

U.S.E.L. (3) – S.O. PONT DE CHERUY (3) – ENTENTE ST PRIEST (2)

FESTI-FOOT N° U7-25-11-55 CLUB SITE U.S. VILLETTE D'ANTHON 09H30 TOTAL =8

U.S. VILLETTE D'ANTHON (3) - A.S. MANISSIEUX (2) – C.S. OZON (3)

PLATEAUX U6 :

FESTI-FOOT N° U6-25-11-56 CLUB SITE EV.S. GENAS 09H30 TOTAL=7

EV.S. GENAS (1) - E.S. FRONTONAS CHAMAGNIEU (2) S.O. PONT DE CHERUY (1)

A.S. MANISSIEUX (1) – MUROISE F.C. (1) – U.S. VILLETTE D'ANTHON (1)

FESTI-FOOT N° U6 –25 -11- 57 CLUB SITE F.C. CORBAS 09H30 TOTAL = 6

F.C. CORBAS (1) – SUD LYONNAIS FOOT (3) – F.C. COLOMBIER SATOLAS (2)



FOOT LYON RHÔNE

PV 684 DU JEUDI 27 FEVRIER 2025

RENCONTRES ET DESIGNATIONS

WEEK-END 28 FEVRIER AU 2 MARS 2025

WEEK-END 7 AU 9 MARS 2025

Seniors D1 / Phase Unique	Poule B	14
----------------------------------	----------------	-----------

Dimanche 02/03/2025 15H

28197376 50117.2	Fc Lamure Poule 1- F.C. St Cyr - Collon 2		Stade Joannès Dumas à LAMURE
Arbitre centre	BOURAD Mouloud	2520430758 69 km	SUR AZERGUES
Arbitre assistant 1	FEKRANE Yacine	2546160911 61 km	journée joker fbf
Arbitre assistant 2	LANDAIS Robin	2544407328 71 km	
Observateur principal	CHAMBOST Jean	2599860234 52 km	
Observateur adjoint 1	CHAMBOST Jean	2599860234 52 km	

Seniors D2 / Phase Unique	Poule B	16
----------------------------------	----------------	-----------

Dimanche 02/03/2025 15H

28197601	50208.2	Hauts Lyonnais 3- Sc Ouest Lyonnais 2		Stade De La Neylière à POMEYS
Arbitre centre		MARJOLET Jeremy	2578637654	20 km
Arbitre assistant 2				
Observateur principal		MARTIN DA JUSTA Eduardo	2599860196	46 km

Seniors D2 / Phase Unique	Poule C	17
----------------------------------	----------------	-----------

Dimanche 02/03/2025 14H30

28197742	50283.2	Belleville Foot Beau 1- Et.S. Trinite Lyon 2		Stade Marcel Giroud 1 à ST JEAN D ARDIERES
Arbitre centre		HASSEINE Brahim	2528717217	68 km
Arbitre assistant 2				

Samedi 08/03/2025 20H

28197750	50291.2	F.C. Denice Arnas 1- Belleville Foot Beau 1		Stade Municipal à DENICE
Arbitre centre		OLOUAMAT Roche	320547679	48 km
Arbitre assistant 1		BALL Khaly	1730060284	32 km
Arbitre assistant 2				

Seniors D3 / Phase Unique	Poule A	19
----------------------------------	----------------	-----------

Dimanche 09/03/2025 15H

28377994 54224.2	F. C. Mont Brouilly 2- Chazay Azergues 1	Stade Municipal à CHARENTAY report match du 23/02 car doub
Arbitre centre		
Arbitre assistant 2		

Seniors D3 / Phase Unique	Poule C	21
----------------------------------	----------------	-----------

Dimanche 02/03/2025 15H

28198263 50539.2	F.C. St Romain De Po 1- Vaulx Olympiq 2	Stade Nove Josserand1 à ST ROMAIN DE POPEY
Arbitre centre	COSAN Emre 2545938378 52 km	
Arbitre assistant 2		
Observateur principal	ERRACHIDI Noureddine 2599860073 32 km	

Dimanche 09/03/2025 15H

28431888 54331.2	Ent. Sathonay Maia 1 1- Sud Azergues Foot 2	Stade Municipal à SATHONAY CAMP
Arbitre centre	BE Dayadji 2546912838 25 km	
Arbitre assistant 2		
Observateur principal	MARTIN DA JUSTA Eduardo 2599860196 30 km	

Seniors D3 / Phase Unique	Poule D	22
----------------------------------	----------------	-----------

Dimanche 02/03/2025 15H

28423560 54302.2	Grigny F.C. 1- F.C. Ste Foy Les Lyo 1	Stade Honneur - Cs Jean Zay à GRIGNY
Arbitre centre	HEMAMID Ramzi 2545886171 20 km	
Arbitre assistant 2		
Délégué principal	DUCHAMP Alain 2599862089 19 km	
Observateur principal	ANDRE Roger 2599863271 24 km	

Seniors D3 / Phase Unique	Poule F	23
----------------------------------	----------------	-----------

Samedi 01/03/2025 19H30

28198661 50739.2	Sc Bron Terrailon 1- F.C. De Corbas 2	Stade Léo Lagrange à BRON
Arbitre centre	BENHARRAT Lazhar 2578618319 15 km	
Arbitre assistant 2		
Observateur principal	PRESTINI Patrick 2599860045 30 km	

Seniors D4 / Phase Unique	Poule A	50
----------------------------------	----------------	-----------

Dimanche 02/03/2025 15H

29252017	54803.2	Ent. Rontalon Soucie 1- As St Martin En Haut 3			Stade Jean Riviere à SOUCIEU EN JARREST
	Arbitre centre	BAGHDAD ZOUGGAGH	2520353241	19 km	cause arrêté municipal fbf
		Nosredine			
	Arbitre assistant 2				
29295748	56117.2	U.S. Ouest Lyonnais 1- Hte Brevenne F. 2			Stade De Chanconche à VAUGNERAY
	Arbitre centre	GAUTHIER Christophe	2547227424	42 km	
	Arbitre assistant 2				

Dimanche 09/03/2025 15H

29309582	56546.2	F.C. Meys Grezieu 2- U Sportive Des Monts 2			Stade Le Cartay 1 à GREZIEU LE MARCHE
	Arbitre centre	TARARE Sebastien	2528699495	81 km	Forçage date 02/03 ---> 09/03
	Arbitre assistant 2				

Seniors D4 / Phase Unique	Poule B	45
----------------------------------	----------------	-----------

Samedi 01/03/2025 19H

29515358	62110.2	Fc Lamure Poule 2- Bully F.C. 2			Stade Joannès Dumas à LAMURE SUR AZERGUES
	Arbitre centre	MEHIAOUI Mohamed	2558636852	48 km	journée joker fbf
	Arbitre assistant 2				

Dimanche 02/03/2025 15H

29603640	69932.2	Vaux Beaujola 1- Les Sauvages 1			Stade Du Moulin à VAUX EN BEAUJOLAIS
	Arbitre centre	DEMEULE Eric	2545629415	25 km	
	Arbitre assistant 2				

Dimanche 09/03/2025 15H

29515348	62100.2	Beaujola Foot 2- A.S. Sornins Reunis 2			Stade Dufour Revillon à BEAUJEU
	Arbitre centre	BERUJON Christophe	2558633607	17 km	
	Arbitre assistant 2				

Seniors D4 / Phase Unique	Poule C	46
----------------------------------	----------------	-----------

Dimanche 02/03/2025 13H

29515521	62134.2	F.C. St Romain De Po 2- F.C. Tarare 2			Stade Nove Josserand1 à ST ROMAIN DE POPEY
	Arbitre centre	CHAOUI Karim	2598633690	44 km	
	Arbitre assistant 2				

Dimanche 02/03/2025 15H

29515563	62176.2	Cs Reyrieux Vds 1- Fc Lamure Poule 3			Stade Robert Richard N° 3 à PARCIEUX
	Arbitre centre	MEKKI M'Hamed	2544169528	29 km	journée joker accord reyrieux
	Arbitre assistant 2				

Samedi 08/03/2025 18H

29515541	62154.2	F.C. Denice Arnas 2- O.S. Pouilly Pommier 2			Stade Municipal à DENICE
	Arbitre centre	GAIHO Prince	9602228660	31 km	Forçage demande footclubs (sui
	Arbitre assistant 2				

Seniors D4 / Phase Unique	Poule D	48
----------------------------------	----------------	-----------

Dimanche 02/03/2025 15H

29515749	62205.2	Ev. De Lyon 3- Cs Reyrieux Vds 2			Stade Xavier Guillemet à VILLEURBANNE
	Arbitre centre	ABBOU Kamel	2558631664	41 km	report cause problème de place
	Arbitre assistant 2				
	Observateur principal	PRESTINI Patrick	2599860045	39 km	

Seniors D4 / Phase Unique	Poule G	49
----------------------------------	----------------	-----------

Dimanche 09/03/2025 15H

Seniors D4 / Phase Unique	Poule G	49
----------------------------------	----------------	-----------

Dimanche 09/03/2025 15H

29516195 62332.2	Rhone-Sud Fc 1 - J.St.O. Givors 3	Stade De Vilette 1 à ST MAURICE
Arbitre centre	BAGHDAD ZOUGGAGH 2520353241 34 km	SUR DARGOIRE
	Nosredine	
Arbitre assistant 2		
Observateur principal	ERRACHIDI Nouredine 2599860073 37 km	

Veterans / Phase Unique			Poule B		105
Vendredi	07/03/2025	21H			
29533593	64294.2		Ecully As 35- Domtac Fc 35		Stade Camille Ninel à ECULLY accord des 2 clubs fbf
Veterans / Phase Unique			Poule C		104
Vendredi	07/03/2025	21H			
29509181	61832.2		Bron Grand Lyon 35- Villeur A.S.A 35		Stade Jean Jaurès à BRON
Veterans / Phase Unique			Poule D		107
Vendredi	28/02/2025	20H45			
29502751	59978.2		U.S. Des Coteaux Lyo 35- Sc Ouest Lyonnais 36		Stade Municipal à LENTILLY
Veterans / Phase Unique			Poule E		108
Vendredi	28/02/2025	20H30			
29502905	60066.2		Meyzieu 35- Pt De Cheruy 35		Stade Legouad à MEYZIEU st valentin report au 28/02/25
Vendredi	28/02/2025	20H45			
29502906	60067.2		Ev.S. Genas Azieu 35- Usel Foot 35		Stade Edmond Pouzet 1 à GENAS
Vendredi	28/02/2025	21H			
29502909	60070.2		Sud Lyonnais F 2013 35- Foot Vet Col Saugn. 35		Stade De La Plaine 2 à COMMUNAY
Veterans / Phase Unique			Poule F		106
Vendredi	28/02/2025	20H30			
29577785	68360.2		C.S. Ozon 35- Sevenne F.C. 35		Stade De La Plaine 1 à ST SYMPHORIEN D OZON
Vendredi	28/02/2025	21H			
29522668	62815.2		A.S. Rhodanienne 35- Feyzin Cbe 35		Stade Henri Fouchard 2 à LES ROCHES DE CONDRIEU
Vendredi	07/03/2025	20H30			
29503060	60140.2		A Chandieu-Heyrieux 35 - A.S. Rhodanienne 35		Stade Henri Frechat à ST PIERRE DE CHANDIEU
Fem Seniors D1 A 11 Ideal Pneu / Phase Unique			Poule Unique		41
Dimanche	02/03/2025	16H			
28244275	53636.2		F.C. Gerland Lyon 1- O. Lyon Sud 1		Stade Des Channées à LYON
	Arbitre centre		BONI Alberic	2548339449	7 km
	Arbitre assistant 2				
Feminiens Seniors D2 A 11 / Phase Unique			Poule Unique		52
Dimanche	09/03/2025	15H			
29446236	57476.2		Ent.Usdm/Assm 1- Ent. Hbf / Hauts Lyo 1		Stade Municipale à LARAJASSE changement de terrain , mail d
	Arbitre centre		TARIK Yousra	2547172450	52 km
	Arbitre assistant 2				
U20 D1 / Phase Unique			Poule A		25
Samedi	01/03/2025	17H30			
28350798	53901.2		J.St.O. Givors 1- Menival F.C. 1		Stade Tony Garcia 3 à GIVORS
	Arbitre centre		DIDIER Clement	2543977431	65 km
	Arbitre assistant 2				
	Observateur principal		LANDY Olivier	2500536213	9 km
U20 D2 / Phase Unique			Poule A		84
Dimanche	02/03/2025	12H			

U20 D2 / Phase Unique		Poule A		84
Dimanche	02/03/2025	12H		
29529857	63788.2	Belleville Foot Beau 1 - Et.S. Lierguoise 1	2547838115	19 km
Arbitre centre		MOTTAKI Yacine		
Arbitre assistant 2				
				Stade Marcel Giroud 1 à ST JEAN D ARDIERES
U20 D2 / Phase Unique		Poule C		85
Samedi	01/03/2025	17H30		
29542811	65695.2	As St Martin En Haut 1 - Fc Lyon Croix Rousse 2	2544992814	19 km
Arbitre centre		FERNOUX Lucas		
Arbitre assistant 2				
				Stade Municipal à ST MARTIN EN HAUT
Féminines U18 D1 A 11 / Phase Unique		Poule A		131
Samedi	01/03/2025	14H30		
29554986	66954.2	Ent.Hts-Lyonnais/Hbf 1 - J.St.O. Givors 1		
Arbitre centre				
				Stade De La Batie 1 à ST LAURENT DE CHAMOUSSET
				changement de terrain mail du
Samedi	08/03/2025	15H		
29555009	66977.2	Ent.Hts-Lyonnais/Hbf 1 - Lyon La Duchere 1		
Arbitre centre				
				Stade Municipal à AVEIZE
U17 D1 / Phase Unique		Poule B		28
Samedi	01/03/2025	15H30		
28202398	52541.2	A.S. De Montchat Lyo 2 - Fc Colombier-Satolas 2	2547509629	6 km
Arbitre centre		EL MAHRAD Nassim		
Arbitre assistant 2				
Délégué principal		KEROUANI Hocine	2510044056	8 km
Observateur principal		MAAOUI Khalil	2545299837	20 km
				Stade Marc Vivien Foé 1 à LYON
U17 D2 / Phase Unique		Poule B		30
Samedi	01/03/2025	12H		
28203439	52980.2	Hauts Lyonnais 1 - Am.Laiq. Mions 1	9603109085	50 km
Arbitre centre		MABROUK Mohamed		
Arbitre assistant 2				
				Stade Thomas Granjon à ST SYMPHORIEN SUR COISE
U17 D2 / Phase Unique		Poule C		31
Samedi	01/03/2025	15H30		
28203613	53058.2	St. Amplepuisien 1 - Fc Sud Ouest 69 1	2546751211	44 km
Arbitre centre		FESSY Yvann		
Arbitre assistant 2				
				Parc Des Sports Henri Malatray à AMPLEPUI
Samedi	01/03/2025	16H30		
28199853	51330.2	Hte Brevenne F. 1 - U.S. Millery Vourles 3	2548013968	51 km
Arbitre centre		BOUKHKHOUC Rayan		
Arbitre assistant 2				
				Stade Du Noyer à HAUTE RIVOIRE
U17 D3 / Phase Unique		Poule A		88
Samedi	01/03/2025	14H		
29531791	63994.2	Hte Brevenne F. 2 - Ent. Savigny / Asmsp 2	2546533182	62 km
Arbitre centre		MESSALTI Younes		
Arbitre assistant 2				
				Stade Du Noyer à HAUTE RIVOIRE
Samedi	01/03/2025	15H		
29529622	63721.2	Rhone-Sud Fc 1 - J.St.O. Givors 1	9603291764	28 km
Arbitre centre		REMADI Safwane		
Arbitre assistant 2				
				Stade De Villette 1 à ST MAURICE SUR DARGOIRE
Samedi	08/03/2025	15H		

U17 D3 / Phase Unique	Poule A	88
------------------------------	----------------	-----------

Samedi 08/03/2025 15H

29531793 63996.2	Grigny F.C. 1- Hte Brevenne F. 2	2546470251 27 km	Stade Honneur - Cs Jean Zay à GRIGNY
Arbitre centre	NABTI Mehdi		
Arbitre assistant 2			

U17 D3 / Phase Unique	Poule G	90
------------------------------	----------------	-----------

Dimanche 09/03/2025 10H

29510225 61995.2	As Pusignan 1- A Chandieu-Heyrieux 2	2547005403 22 km	Stade Louis Durand à PUSIGNAN
Arbitre centre	ICHOU Yacine		
Arbitre assistant 2			

U15 D1 / Phase Unique	Poule B	32
------------------------------	----------------	-----------

Samedi 08/03/2025 15H30

28202044 52368.2	Belleville Foot Beau 1- F.C. Pontcharra St L 1	2547513512 32 km	Stade Joseph Rosselli3 à BELLEVILLE
Arbitre centre	DIAYETO NTONI Levana		
Arbitre assistant 2			

U15 D3 / Phase Unique	Poule D	38
------------------------------	----------------	-----------

Samedi 01/03/2025 15H30

28201084 51940.2	Ent. Assm / Usdm 1- O. Lyon Sud 2	2547220739 31 km	Stade Municipal à ST MARTIN EN HAUT
Arbitre centre	VIALA Gaspard		
Arbitre assistant 2			

U15 D4 / Phase Unique	Poule C	94
------------------------------	----------------	-----------

Samedi 01/03/2025 15H30

29532669 64142.2	Fcvillefranche B Fem 4- Sud Azergues Foot 2	2547089796 15 km	Stade Saint Exupéry à VILLEFRANCHE SUR SAONE
Arbitre centre	DURGUN Yusuf		
Arbitre assistant 2			

U15 D4 / Phase Unique	Poule D	95
------------------------------	----------------	-----------

Samedi 01/03/2025 15H30

29529474 63687.2	J.St.O. Givors 2- Et.S. Trinite Lyon 4	2547948448 20 km	Stade Tony Garcia 3 à GIVORS
Arbitre centre	BENCHARAA Nail		Match à Givors car match Aller
Arbitre assistant 2			

Samedi 08/03/2025 15H30

29507379 61559.2	O. Lyon Sud 3- Et.S. Trinite Lyon 4	2547309942 11 km	Stade Clos De Beauregard 1 à ST GENIS LAVAL
Arbitre centre	RABIA Ibrahim		
Arbitre assistant 2			

U15 D4 / Phase Unique	Poule G	100
------------------------------	----------------	------------

Samedi 01/03/2025 15H30

29541139 65650.2	Fc Reneins Vauxonne 2- A.S. De Limas 1	2547726134 45 km	Stade Des Grands Fosses à ST ETIENNE DES OULLIERES
Arbitre centre	RIUS Arthur		report cause AM fbf
Arbitre assistant 2			

Féminines U15 D1 À 11 / Phase 2	Poule C	237
--	----------------	------------

Samedi 08/03/2025 15H30

53046587 78501.1	As St Martin En Haut 1- Venissieux Fc 1		Stade Municipal à ST MARTIN EN HAUT
			match reporté à la 1er date MR

Futsal D2 / Phase Unique	Poule B	44
---------------------------------	----------------	-----------

Samedi 01/03/2025 16H

Futsal D2 / Phase Unique		Poule B		44
Samedi	01/03/2025	16H		
28240495	53375.2	Venissieux Fc 2- Condrieu Futsal Club 2		Gymnase Ostermeyer à VENISSIEUX
	Arbitre centre	KHALFAOUI Saad	2529426236	6 km
	Arbitre assistant 2			Report suite réquisition de gy
Dimanche	02/03/2025	15H		
28240489	53369.2	Grpe S. De Chasse S/ 1- St Genis Laval Fc 1		Gymnase Chasse Sur Rhone à CHASSE SUR RHONE
	Arbitre centre	VALVERDE Santiago	2097112685	27 km
	Arbitre assistant 2			Validation report (indispo gym)
Dimanche	02/03/2025	18H		
28862793	54342.2	Futsal Mornant 1- Lyon 8 Futsal 2		Gymnase De La Tannerie à MORNANT
	Arbitre centre	ATMANI Adil	2578619115	28 km
	Arbitre assistant 2			Validation report - 05/01, Ant
Futsal D3 / Phase Unique		Poule A		82
Dimanche	02/03/2025	16H		
29497239	59712.2	F.C. Jonage 2- Bourg Futsal 01 1		Gymnase Agora à JONAGE
	Arbitre centre	SALHI Ismael	2543311661	26 km
	Arbitre assistant 2			Report suite inversion match é
Lundi	03/03/2025	19H20		
29488087	59606.2	As Sourds Vaulx En V 1- F. Cotiere De L Ain 1		Gymnase Jesse Owens à VAULX EN VELIN
	Arbitre centre	KEROUANI Nabil	2520430826	1 km
	Arbitre assistant 2			
Pratique Futsal U18 / Phase 1		Poule A		145
Dimanche	09/03/2025	15H		
29705788	72334.1	Condrieu Futsal Club 21- Ent. Eveil Futsal 6 21		Gymnase Georges André à LES ROCHES DE CONDRIEU
	Arbitre centre			
	Arbitre assistant 2			
Pratique Futsal U15 / Phase 1		Poule A		147
Dimanche	09/03/2025	11H		
29607772	70548.1	Goal Futsal Club 1- Bourg Futsal 01 1		Salle Du Lycée Rosa Parks à NEUVILLE SUR SAONE
	Arbitre centre			
	Arbitre assistant 2			
Dimanche	09/03/2025	13H30		
29625637	71162.1	Condrieu Futsal Club 1- As Martel Caluire 1		Gymnase Georges André à LES ROCHES DE CONDRIEU
	Arbitre centre			
	Arbitre assistant 2			
Coupe Magat Beaujolais Sen / Phase Unique		Poule Unique		171
Dimanche	02/03/2025	14H30		
53179320	81328.1	(SE D3) Chazay Azergues 1- Domtac Fc 2 (SE D1)		Stade Joseph Magat 2 à CHAZAY D AZERGUES
	Arbitre centre	BELGACEM Lotfi	2510694315	60 km
	Arbitre assistant 2			
Coupe Des Vignerons Beaujolais / Phase Unique		Poule Unique		199
Dimanche	09/03/2025	14H30		
53179343	81337.1	(SE D4) F.C. Tarare 2- Fc Reneins Vauxonne 2 (SE D4)		Complexe Sportif Léon Masson 1 à TARARE
	Arbitre centre			
	Arbitre assistant 2			
Coupe Ballandras Brev Seniors / Phase Unique		Poule Unique		177
Dimanche	09/03/2025	14H30		

Coupe Ballandras Brev Seniors / Phase Unique	Poule Unique	177
---	---------------------	------------

Dimanche 09/03/2025 14H30

53174264	81297.1	(SE D3) A.S. Grezieu La - F.C.P. Arbresle 2 (SE D3) Vare 1	Stade Municipal. 2 à GREZIEU LA VARENNE
Arbitre centre		GIRARD Gregory	2510950794 53 km
Arbitre assistant 2			

Coupe De Lyon Du Rhone Seniors / Phase Unique	Unique	53
--	---------------	-----------

Vendredi 28/02/2025 20H30

53144061	81214.1	(SE D2) A.S. Brignais 1 - Oullins Casc 1 (S REG3)	Complexe Sportif P. Minsieux 1 à BRIGNAIS
Arbitre centre		OUNNAS Hacene	2520251768 21 km
Arbitre assistant 1		GOKCE Ahmet	1364016805 32 km
Arbitre assistant 2		CHTOUROU Amine	2543361226 19 km

Journée ligue le 23/02 CS

Samedi 01/03/2025 15H

53144068	81221.1	(SE D2) Am.S. St Forgeux 1 - Fcgv 2 (S REG1)	Stade Henri Denis 1 à ST FORGEUX
Arbitre centre		AGHBALOU Mustapha	2510479643 21 km
Arbitre assistant 1		SASSI Moldi	2544584328 50 km
Arbitre assistant 2		CHASTANG Pierre Michel	2548608239 44 km

Dimanche 02/03/2025 15H

53144063	81216.1	(S REG3) Domtac Fc 1 - Pt De Cheruy 1 (S REG3)	Stade Domaine Du Maligny à DOMMARTIN
Arbitre centre		BRAISAZ Julien	2548634131 15 km
Arbitre assistant 1		ABADA Abdelkader	2545725622 25 km
Arbitre assistant 2		BOUKABENE Mamar	2520231437 22 km

Journée ligue CS
Modif terrai

53144067	81220.1	(SE D4) Es Charly - A.S. De Montchat Lyo 1 (S Vernaizon 1 REG2)	Stade Raymond Bourette à CHARLY Match ligue le 22/02 CS
Arbitre centre		FARGEOT Jeremy	2543106382 51 km
Arbitre assistant 1		COSNEFROY Jeremy	721529667 14 km
Arbitre assistant 2		BOUZIT Yahya	9603780572 15 km

53144073	81226.1	(S REG3) O. De Belleroche - Chassieu Decines F.C 2 (S 1 REG3)	Stade Pierre Montmartin à GLEIZE Match ligue le 22/02 CS 17/02
Arbitre centre		LANDY Olivier	2500536213 49 km
Arbitre assistant 1		MOLINO Vincenzo	2578617906 45 km
Arbitre assistant 2		BOIZET Herve	871810259 35 km

53144075	81228.1	(SE D2) Fc Lyon Croix - Hauts Lyonnais 2 (S REG2) Rousse 1	Stade Grégory Coupet à LYON Journée ligue ligue prévu le 2
Arbitre centre		CANILLAS Philippe	2520349683 43 km
Arbitre assistant 1		BOUKABENE Samir	2510460020 22 km
Arbitre assistant 2		ABDI Kamel	2568640350 11 km

Mardi 04/03/2025 20H

53144065	81218.1	(S REG2) Sud Lyonnais F - Craponne As 1 (S REG2) 2013 1	Stade De La Plaine 2 à COMMUNAY MAIL d'info envoyé aux 2 equi
Arbitre centre		CHAOUCH Sami	2599864618
Arbitre assistant 1		TEMIMI Rami	2599863044
Arbitre assistant 2		MAAOUI Ahmed	2338141584

Coupe Glm U15 / Phase Unique	Poule Unique	191
-------------------------------------	---------------------	------------

Samedi 01/03/2025 15H

53167528	81277.1	(U15 D4) A.S. De Montchat - Sc Bron Terrailon 1 (U15 Lyo 4 D2)	Stade Marc Vivien Foé 1 à LYON
Arbitre centre		DESSALLE Maxime	9602212145 23 km
Arbitre assistant 2			

Coupe Lyon/Rhone Futsal Senior / Phase Unique	Poule Unique	185
--	---------------------	------------

Vendredi 07/03/2025 20H30

Coupe Lyon/Rhone Futsal Senior / Phase Unique		Poule Unique		185
Vendredi	07/03/2025	20H30		
53166946	81259.1	(FUTS D3) Ff Rillieux 2- Alf Futsal 3 (FUTS D1)		Gymnase Louison Bobet à RILLIEUX LA PAPE
Arbitre centre		FERGATI Mohamed	2599862460	31 km
Arbitre assistant 2				
Vendredi	07/03/2025	21H45		
53166949	81262.1	(FUTS D3) Fc Limon Dardi - St-Priest 2 (FUTS D1)		Gymnase Municipal à ST DIDIER AU MONT D OR
Arbitre centre		CANILLAS Philippe	2520349683	48 km
Arbitre assistant 2				
Samedi	08/03/2025	20H30		
53166947	81260.1	(FUTS D2) Ac Meyzieu 1- Nouvelle Generation 1 (FUTS D1)		Gymnase Olivier De Serres à MEYZIEU
Arbitre centre		OUNNAS Hacene	2520251768	17 km
Arbitre assistant 2				
Dimanche	09/03/2025	14H		
53166948	81261.1	(FUTS D2) Condrieu Futsal - St Genis Laval Fc 1 (FUTS Club 2 D2)		Gymnase Georges André à LES ROCHES DE CONDRIEU
Arbitre centre		KARAMOKO Gaoussou	2338137796	41 km
Arbitre assistant 2				
53248375	81389.1	(FUTS D2) Grpe S. De - Lyon 8 Futsal 1 (FUTS D1)		Gymnase Chasse Sur Rhone à CHASSE SUR RHONE
Arbitre centre				
Arbitre assistant 2				
53248376	81390.1	(CRFUTSEN) Sem Fc 3- Ftj 1 (FUTS D1)		Gymnase Clemenceau à ST ETIENNE
Arbitre centre				
Arbitre assistant 2				
Dimanche	09/03/2025	16H		
53248377	81391.1	(FUTS D2) Fc Lyon Croix - Ternay 1 (FUTS D2)		Gymnase Maurice Sceve à LYON
Arbitre centre		Rousse 1		
Arbitre assistant 2				
Dimanche	09/03/2025	18H30		
53248374	81388.1	(FUTS D3) F. Cotiere De L - Vaulx United 1 (FUTS D2)		Salle Des Sports à MEXIMIEUX
Arbitre centre		Ain 1		
Arbitre assistant 2				
Coupe De L'Avenir Futsal / Phase Unique		Poule Unique		230
Samedi	08/03/2025	14H		
53167380	81270.1	(FUTS D2) Goal Futsal Club- Foot Salle Civrieux 2 (FUTS 4 D1)		Salle Du Lycée Rosa Parks à NEUVILLE SUR SAONE
Arbitre centre		BASKAL Sulyman	2543429063	80 km
Arbitre assistant 2				
Samedi	08/03/2025	16H		
53167391	81273.1	(FUTS D3) As Casa Sport - A. Futsal De Vaulx E 3 Lyon 1 (FUTS D2)		Gymnase G. Rosset à LYON
Arbitre centre		OUNNAS Tahar	2545995905	7 km
Arbitre assistant 2				
Samedi	08/03/2025	19H		
53167378	81268.1	(FUTS D3) F.C. Gerland - Lyon 8 Futsal 2 (FUTS D2)		Gymnase G. Rosset à LYON
Arbitre centre		Lyon 1		
Arbitre assistant 2		HASSEINE Brahim	2528717217	27 km
Dimanche	09/03/2025	14H		

Coupe De L'Avenir Futsal / Phase Unique	Poule Unique	230
--	---------------------	------------

Dimanche 09/03/2025 14H

53167377	81267.1	(FUTS D3) Bourg Futsal 01 - A Chandieu-Heyrieux 1 1 (FUTS D2)	Stade Pierre Granger 2 à BOURG EN BRESSE
Arbitre centre	VALVERDE Santiago	2097112685	88 km
Arbitre assistant 2			
53167381	81271.1	(FUTS D2) Futsal Mornant 1 - Nouvelle Generation 2 (FUTS D2)	Gymnase De La Tannerie à MORNANT
Arbitre centre	ALILECH Bilel	2528726239	23 km
Arbitre assistant 2			
53167382	81272.1	(FUTS D3) Grpe S. De - As Martel Caluire 4 (FUTS Chasse S/ 2 D3)	Gymnase Chasse Sur Rhone à CHASSE SUR RHONE
Arbitre centre	ATMANI Adil	2578619115	15 km
Arbitre assistant 2			

Dimanche 09/03/2025 16H

53167376	81266.1	(FUTS D3) Foot Salle - Ent.Montchat Plvpb 1 Civrieux 4 (FUTS D1)	Salle Des Sports à CIVRIEUX D AZERGUES
Arbitre centre	BELLADJ Ridha	2547224496	28 km
Arbitre assistant 2			

Dimanche 09/03/2025 18H

53167379	81269.1	(FUTS D2) Foot Salle - Vaulx E.Velin 2 (FUTS D1) Civrieux 3	Salle Des Sports à CIVRIEUX D AZERGUES
Arbitre centre	ACHKOUK Hakim	2568639834	27 km
Arbitre assistant 2			

Seniors Regional 1 / Unique		Poule A		526
Samedi	08/03/2025	18H		
28418537	24439.2	U.S. Brioude 1 - Grand Ouest Associat 2		Stade Du Docteur Jalenques à BRIOUDE
Seniors Regional 1 / Unique		Poule B		527
Samedi	08/03/2025	18H		
28536134	26273.2	Vaulx E.Velin 1 - Fcvb 2		Stade Francisque Jomard 1 à VAULX EN VELIN
Samedi	08/03/2025	20H		
28422219	24734.2	Sporting Nord Isere 1 - Lyon La Duchere 2		Stade De La Prairie à VILLEFONTAINE
Dimanche	09/03/2025	15H		
28422221	24736.2	F.C. St Cyr - Collon 1 - Annecy Fc 2		Stade Des Combes à ST CYR AU MONT D OR
Seniors Regional 2 / Unique		Poule C		486
Samedi	08/03/2025	18H		
28368018	22805.2	Sc Ouest Lyonnais 1 - O. Valence 2		Stade Florian Maurice à MESSIMY
Dimanche	09/03/2025	15H		
28368019	22806.2	O. Salaise Rhodia 1 - St. Amplepuisien 1		Stade De La Terre Rouge 1 à ROUSSILLON
28368021	22808.2	Tour St Clair Fc 1 - Craponne As 1		Stade Gérifondière N°1 à ST JEAN DE SOUDAIN
28427258	25023.2	Mos3r Fc 1 - Hauts Lyonnais 2		Stade Jean Luc Bonnardel à SEPTEME
Seniors Regional 2 / Unique		Poule D		487
Samedi	08/03/2025	18H		
28368492	22870.2	Andrezieux-Boutheon 2 - Neuville S/S 1		Complexe Sportif Gouyonnière 2 à ANDREZIEUX BOUTHEON
Samedi	08/03/2025	19H		
28368494	22872.2	Sud Lyonnais F 2013 1 - Vaulx E.Velin 2		Stade De La Plaine 2 à COMMUNAY
Samedi	08/03/2025	20H		
28368496	22874.2	Venissieux Fc 1 - Eybens Oc 1		Stade Laurent Gérin 1 à VENISSIEUX
Seniors Regional 2 / Unique		Poule E		484
Samedi	08/03/2025	18H		
28368741	22936.2	A.S. De Montchat Lyo 1 - Gfa Rv 2		Stade Marc Vivien Foé 1 à LYON
Dimanche	09/03/2025	15H		
28368742	22937.2	O. Lyon Sud 1 - Manival E.S. 1		Stade Clos De Beauregard 2 à ST GENIS LAVAL
28368743	22938.2	Lyon Football Fc 1 - Rachais E.S. 1		Stade Georges Vuillermet à LYON
Seniors Regional 3 / Unique		Poule D		498
Samedi	08/03/2025	18H		
28424100	24895.2	As St Martin En Haut 1 - Roannais Foot 42 1		Stade Municipal à ST MARTIN EN HAUT
	Arbitre assistant 1	ABACHKIA Saber	2548606910	163 km
	Arbitre assistant 2	AROUI Hamouda	2599861750	187 km
Dimanche	09/03/2025	15H		
28373365	23199.2	F.C. Pontcharra St L 1 - F.C.P. Arbresle 1		Complexe Sportif Roger Marduel à PONTCHARRA SUR TURDINE
	Arbitre assistant 1	MABROUK Mohamed	2544268816	58 km
	Arbitre assistant 2	RECHAD Mohamed	2588644180	79 km
Seniors Regional 3 / Unique		Poule E		495

Seniors Regional 3 / Unique	Poule E	495
------------------------------------	----------------	------------

Samedi 08/03/2025 19H

28535155 26187.2	Villars 1- Fc Limon Dardi St Di 2		Stade Roger Villeneuve à VILLARS
Arbitre assistant 1	ZEU Guyrol Junior	9602272151	79 km
Arbitre assistant 2	GROS Jerome	2546492464	68 km
28535156 26188.2	Fc Bressans 1- Cs Meginand 1		Stade Jean-Noël Bouvard 2 à POLLIAT
Arbitre assistant 1	SAHRAOUI Ramdane	2599860858	164 km
Arbitre assistant 2	CIPRIANO Raffaele	2529403657	134 km

Dimanche 09/03/2025 15H

28428375 25087.2	Fc Veyle Saone 1- Domtac Fc 1		Stade Municipal 1 à ST ANDRE D'HUIRIAT
Arbitre assistant 1	PARISEL Fabrice	2038614327	94 km

Seniors Regional 3 / Unique	Poule F	489
------------------------------------	----------------	------------

Samedi 08/03/2025 20H

28374907 23333.2	O. De Belleroche 1- Marboz 1		Stade Pierre Montmartin à GLEIZE
Arbitre assistant 1	GARMONT Matthieu	2543681502	70 km
Arbitre assistant 2	TAGAND Fabrice	2558630038	94 km

Dimanche 09/03/2025 13H

28428596 25107.2	Craponne As 2- Bourg Sud 1		Stade Charles Trévoux à CRAPONNE
Arbitre assistant 1	GARMONT Matthieu	2543681502	67 km
Arbitre assistant 2	BENADA Abdelghani	2543290988	73 km

Dimanche 09/03/2025 15H

28374908 23334.2	F.C. Gerland Lyon 1- St Chamond 1		Stade Des Channées à LYON
Arbitre assistant 1			
Arbitre assistant 2			

Seniors Regional 3 / Unique	Poule G	493
------------------------------------	----------------	------------

Dimanche 09/03/2025 15H

28419601 24649.2	Chaponnay Mar 1- Uga Lyon Decines 1		Complexe Sportif Gil La Forêt à CHAPONNAY
Arbitre assistant 1	BELAMRI Larbi	2568623101	24 km
Arbitre assistant 2	BOURAD Mouloud	2520430758	15 km
28535329 26210.2	Oullins Casc 1- Annonay Fc 1		Stade Du Merlo N° 3 à OULLINS

Seniors Regional 3 / Unique	Poule H	497
------------------------------------	----------------	------------

Samedi 01/03/2025 19H30

28375205 23495.1	Et.S. Trinite Lyon 1- F.C. Eyrieux Embroye 1		Stade Pierre Bavozet 1 à LYON
Arbitre assistant 1	KHODJA Kamal	2538669191	58 km
Arbitre assistant 2	BENMESSAOUD Mustapha	2599861602	60 km

Samedi 08/03/2025 19H

28375237 23467.2	Fc Colombier-Satolas 1 - Crolles Fc 1		Stade Municipal 1 à COLOMBIER SAUGNIEU
Arbitre assistant 1			
Arbitre assistant 2			

Samedi 08/03/2025 19H30

28375233 23463.2	Et.S. Trinite Lyon 1- F.C. Peageois 1		Stade Pierre Bavozet 1 à LYON
Arbitre assistant 1	BOUCHET David	2578631026	76 km
Arbitre assistant 2	KOAOZ Lokman	2545779700	64 km

Dimanche 09/03/2025 15H

28375234 23464.2	Chassieu Decines F.C 2- Hostun 1		Stade Romain Tisserand 2 à CHASSIEU
Arbitre assistant 1			
Arbitre assistant 2			
28375236 23466.2	Menival F.C. 1- Seyssins Fc 1		Stade Alexandre Morin à LYON
Arbitre assistant 1			
Arbitre assistant 2			

Seniors Regional 3 / Unique	Poule I	496
------------------------------------	----------------	------------

Seniors Regional 3 / Unique	Poule I	496
------------------------------------	----------------	------------

Samedi 08/03/2025 19H

28429785	25150.2	Ent.S. Drumettaz Mou 1 - Asvel Villeurbanne 1		Stade Des Fins 2 à DRUMETTAZ CLARAFOND
Arbitre assistant 1		BLIN Olivier	2508664761	85 km
Arbitre assistant 2		MASSE Anthony	2598629177	95 km

Dimanche 09/03/2025 15H

28425317	24959.2	F.C. Belle Etoile Me 1 - St-Priest 2		Stade De La Grillette à MERCURY
Arbitre assistant 1		GARDET John	2599861947	12 km
Arbitre assistant 2		MASSON Alexis	2544722675	52 km

Seniors Regional 3 / Unique	Poule J	492
------------------------------------	----------------	------------

Dimanche 09/03/2025 15H

Indispo	28535503	26230.2	Pt De Cheruy 1 - Tour St Clair Fc 2		Stade Léon Desvignes à PONT DE CHERUY
Arbitre assistant 1			BERTRAND Gregory	2529408450	78 km
Arbitre assistant 2			TAGHANIMET Ahmed	2520343911	103 km

U20 Regional 2 / Unique	Poule B	500
--------------------------------	----------------	------------

Dimanche 02/03/2025 13H

28409096	24054.2	Hauts Lyonnais 21 - A.S. De Montchat Lyo 21		Stade Thomas Granjon à ST SYMPHORIEN SUR COISE
Arbitre assistant 1		MATHLOUTI Rayan	2545662668	48 km
Arbitre assistant 2		HALICIOGLU Mehmet	2546883361	82 km

U18 Regional 1 / Unique	Poule A	503
--------------------------------	----------------	------------

Samedi 01/03/2025 13H

28563663	27272.1	Aurillac Fc 21 - Domtac Fc 21		Stade De Baradel 3 à AURILLAC
Arbitre assistant 1		TRANIER Thomas	2547878801	12 km
Arbitre assistant 2		DAULHAC Baptiste	2547254340	28 km
Observateur adjoint 1			A désigner par 8612	

Samedi 08/03/2025 14H

28563672	27258.2	Andrezieux-Bouthéon 21 - Domtac Fc 21		Complexe Sportif Gouyonnière 2 à ANDREZIEUX BOUTHEON
Arbitre assistant 1		MAKBOUL Ilyes	2546037606	36 km
Arbitre assistant 2		KHELLI Mohamed	2545616902	15 km
Observateur adjoint 1			A désigner par 8604	

U18 Regional 1 / Unique	Poule B	504
--------------------------------	----------------	------------

Samedi 08/03/2025 15H

28545286	26459.2	St-Priest 21 - Gfa Rv 21		Stade Jacques Joly N° 2 à ST PRIEST
Arbitre assistant 1		GOUACEM Idriss	2547603348	13 km
Arbitre assistant 2		BOUKHKOUCHE Rayan	2548013968	24 km
Observateur adjoint 1				

U18 Regional 2 / Unique	Poule B	506
--------------------------------	----------------	------------

Samedi 01/03/2025 13H

28563533	27190.2	Domtac Fc 22 - U.S. Sucs Et Lignon 21		Stade De L' Hippodrome 1 à LA TOUR DE SALVAGNY
----------	---------	---------------------------------------	--	--

U16 Regional 2 / Unique	Poule B	516
--------------------------------	----------------	------------

Samedi 08/03/2025 15H

28356234	22002.2	Usel Foot 21 - Brives Sauv. 21		Stade Des Marais 1 à JONAGE
Arbitre centre		MESSALTI Younes	2546533182	24 km
Observateur principal				
Observateur adjoint 1				

U16 Regional 2 / Unique	Poule C	519
--------------------------------	----------------	------------

Samedi 08/03/2025 17H30

U16 Regional 2 / Unique		Poule C		519
Samedi	08/03/2025	17H30		
28356416	22076.2	A Chandieu-Heyrieux 21 - Miserieux	Trevoux As 21	Stade Municipal à HEYRIEUX
	Arbitre centre	FLORIO Baptiste	2547332522	29 km
	Observateur principal			
	Observateur adjoint 1			
U14 Regional 1 Niveau B / Unique		Poule A		534
Samedi	08/03/2025	13H		
28358354	22666.2	Aurillac Fc 21- A.S. De Montchat	Lyo 21	
	Arbitre centre		A désigner par 8612	
	Observateur principal		A désigner par 8612	
	Observateur adjoint 1		A désigner par 8612	
U15 Regional 2 / Unique		Poule C		522
Dimanche	09/03/2025	13H		
28357652	22462.2	Meyzieu 1- Rive De Gier 1		Stade Legouad à MEYZIEU
	Arbitre centre	LANET Axel	2547837356	24 km
	Observateur principal			
	Observateur adjoint 1			
Futsal Regional 2 / Unique		Unique		505
Samedi	08/03/2025	17H		
28600472	28837.2	Olympique Lyonnais 2- Ff Rillieux 1		Gymnase De L'Entpe à VAULX EN VELIN
Samedi	08/03/2025	20H		
28600333	28762.2	A. Futsal Rochette O 1- Alf Futsal 2		Gymnase Du Centenaire à VALGELON LA ROCHETTE
Dimanche	09/03/2025	17H30		
28599585	28495.2	Fcldsd 2- Foot Salle Civrieux 1		Gymnase Municipal à ST DIDIER AU MONT D OR
Coupe Laurafoot / Unique		Poule Unique		541
Samedi	01/03/2025	18H		
53215329	31810.1	(S REG2) Neuville S/S 1- Menival F.C. 1 (S REG3)		Stade Jean Oboussier 1 à NEUVILLE SUR SAONE
	Arbitre assistant 1	LE CORRE Juluan	2543745815	128 km
	Arbitre assistant 2	VERNAY Eddy	2510706033	86 km
Samedi	01/03/2025	19H		
53215323	31804.1	(S REG2) Sud Lyonnais F - Feurs 1 (S REG1)		Stade De La Plaine 2 à COMMUNAY
	Arbitre assistant 1	TOURS Mohamed	500561055	
	Arbitre assistant 2	THIZY Thomas	2548613513	
Dimanche	02/03/2025	14H30		
53215322	31803.1	(S REG3) F.C. Pontcharra - Chavanay 1 (S REG2)		Complexe Sportif Roger Marduel à PONTCHARRA SUR TURDINE
	Arbitre assistant 1	PARTAMIAN Remi	2588630027	139 km
	Arbitre assistant 2	BOULON Christophe	2519416155	54 km
53215324	31805.1	(S REG2) St. Amplepuisien - Seauve Sp. 1 (S REG3)		Parc Des Sports Henri Malatray à AMPLEPUIIS
	Arbitre assistant 1	ATAR Halil	2598622474	219 km
	Arbitre assistant 2	VAREILLE Julien	2543199142	163 km
53215326	31807.1	(S REG3) Cluses F.C. 1- Vaulx E.Velin 1 (S REG1)		Parc Des Sports Des Esserts 1 à CLUSES
	Arbitre assistant 1	DUBOIS Michael	2545661163	241 km
	Arbitre assistant 2	ROMAND Tom	2545069743	4 km

Coupe Laurafoot / Unique	Poule Unique	541
---------------------------------	---------------------	------------

Dimanche 02/03/2025 14H30

53215327	31808.1	(S REG2) Foron Fc 1- F.C. Gerland Lyon 1 (S REG3)	Stade Jean Moenne à LA ROCHE SUR FORON
Arbitre assistant 1		LAKHAL Aymane	9603638187 122 km
Arbitre assistant 2		LEANDRO Trevi	2543951331 39 km

Coupe Laurafoot Feminine / Unique	Poule Unique	540
--	---------------------	------------

Dimanche 09/03/2025 14H30

53215482	31821.1	(FE R1) O. Valence 1- F.C. Pontcharra St L 1 (FE R2)	Stade Jean Moenne à LA ROCHE SUR FORON
Arbitre centre		AGIC Leila	2547066734 235 km
53215483	31822.1	(FE R2) Chambéry Savoie - Lyon Football Fc 1 (FE R2) Foot 1	Plaine De Jeux Mager 1 à CHAMBERY
Arbitre centre		OBRINGER Elyne	2548606520 161 km

Matches Amicaux Nat Et Reg / 2024 2025	2024 2025	443
---	------------------	------------

Vendredi 28/02/2025 17H

53205689	31797.1	(NAT3) Ly.O.Lyonnais 2- O. Marseille 2 (NAT3)	Stade Gérard Houllier à DECINES CHARPIEU
----------	---------	---	--



FOOT LYON RHÔNE

PV 684 DU JEUDI 27 FEVRIER 2025

AMENDES ADMINISTRATIVES

FRAIS DE DELEGATIONS

Club :		500340 S.O. PONT DE CHERUY CHAVANOZ					
Dossier :	22618109	du 17/02/2025	U20 D1/ Phase Unique	Poule A	28198808	08/02/2025	
Personne :	TRE - TRESORERIE						
Motif :	115	Infraction statut encadrement		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	115	Infraction statut encadrement		17/02/2025	17/02/2025		20,00€
Dossier :	22618116	du 17/02/2025	U20 D1/ Phase Unique	Poule A	28198813	15/02/2025	
Personne :	TRE - TRESORERIE						
Motif :	115	Infraction statut encadrement		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	115	Infraction statut encadrement		17/02/2025	17/02/2025		20,00€
Dossier :	22619286	du 19/02/2025	Seniors D4/ Phase Unique	Poule F	29516044	16/02/2025	
Personne :	TRE - TRESORERIE						
Motif :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI		17/02/2025	17/02/2025		20,00€

Club :		500361 C.OM. ST FONS					
Dossier :	22619070	du 18/02/2025	Seniors D3/ Phase Unique	Poule D	28201833	16/02/2025	
Personne :	DIS - DISCIPLINE						
Motif :	124	Frais de délégation		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	124	Frais de délégation		17/02/2025	17/02/2025		21,00€
Dossier :	22619747	du 19/02/2025	Seniors D1/ Phase Unique	Poule B	28201541	15/02/2025	
Personne :	TRE - TRESORERIE						
Motif :	91	Licence Manquante		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	91	Licence Manquante		17/02/2025	17/02/2025		10,00€

Club :		504252 GRPE S. DE CHASSE S/RHONE					
Dossier :	22619089	du 18/02/2025	U20 D2/ Phase Unique	Poule C	29542805	25/01/2025	
Personne :	TRE - TRESORERIE						
Motif :	16	2eme Forfait		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	16	2eme Forfait		17/02/2025	17/02/2025		80,00€
Dossier :	22619106	du 18/02/2025	U20 D2/ Phase Unique	Poule C	29538438	01/02/2025	
Personne :	TRE - TRESORERIE						
Motif :	17	Forfait General jeunes		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	17	Forfait Général jeunes		17/02/2025	17/02/2025		160,00€

Club :		504256 F.C. VILLEFRANCHE BEAUJOLAIS					
Dossier :	22619292	du 19/02/2025	U13 Inter Groupements/ Phase Unique	Poule C	30145013	15/02/2025	
Personne :	TRE - TRESORERIE						
Motif :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI		17/02/2025	17/02/2025		20,00€

Club :		504275 C.S. NEUVILLOIS					
Dossier :	22620459	du 20/02/2025	U15 D4/ Phase Unique	Poule H	29535092	16/02/2025	
Personne :	TRE - TRESORERIE						
Motif :	131	Absence Délégué sur feuille de match		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	131	Absence Délégué sur feuille de match		17/02/2025	17/02/2025		15,00€

Club :		504303 U.S. MAJOLAINE MEYZIEU					
Dossier :	22621169	du 21/02/2025	Seniors D2/ Phase Unique	Poule D	28197877	02/02/2025	
Personne :	TRE - TRESORERIE						
Motif :	124	Frais de délégation		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	124	Frais de délégation		03/02/2025	03/02/2025		52,00€

Club :		504416 ENT.S. CHARLY F.	
--------	--	-------------------------	--

Dossier :	22619294	du	19/02/2025	Veterans/ Phase Unique	Poule F	29503052	14/02/2025	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI			17/02/2025	17/02/2025		20,00€
Dossier :	22620496	du	20/02/2025	Feminines U15 D1 A 8/ Phase 2	Poule C	53046920	15/02/2025	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	131	Absence Délégué sur feuille de match			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	131	Absence Délégué sur feuille de match			17/02/2025	17/02/2025		15,00€

Club :	504445	C.S. VERPILLIERE						
Dossier :	22620441	du	20/02/2025	U15 D4/ Phase Unique	Poule A	29509022	15/02/2025	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	131	Absence Délégué sur feuille de match			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	131	Absence Délégué sur feuille de match			17/02/2025	17/02/2025		15,00€

Club :	504460	F.C. FRANCHEVILLOIS						
Dossier :	22620235	du	20/02/2025	Veterans/ Phase Unique	Poule D	29502777	14/02/2025	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	10	Feuille incomplete			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	10	Feuille match incomplète			17/02/2025	17/02/2025		10,00€

Club :	504502	OLYMPIC SATHONAY-CAMP FOOTBALL						
Dossier :	22619093	du	18/02/2025	U15 D4/ Phase Unique	Poule H	29535074	26/01/2025	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	15	1er Forfait			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	15	1er Forfait			17/02/2025	17/02/2025		50,00€

Dossier :	22619109	du	18/02/2025	U15 D4/ Phase Unique	Poule H	29535084	02/02/2025	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	17	Forfait General jeunes			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	17	Forfait Général jeunes			17/02/2025	17/02/2025		160,00€

Dossier :	22619297	du	19/02/2025	U13 Saone Metropole/ Phase 2	Poule D	53101101	15/02/2025	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI			17/02/2025	17/02/2025		20,00€

Dossier :	22620390	du	20/02/2025	U17 D3/ Phase Unique	Poule F	29572714	15/02/2025	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	131	Absence Délégué sur feuille de match			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	131	Absence Délégué sur feuille de match			17/02/2025	17/02/2025		15,00€

Club :	504563	C.A.S. CHEMINOTS OULLINS LYON						
Dossier :	22618151	du	17/02/2025	U15 D1/ Phase Unique	Poule A	28203535	08/02/2025	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	115	Infraction statut encadrement			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	115	Infraction statut encadrement			17/02/2025	17/02/2025		20,00€

Dossier :	22618152	du	17/02/2025	U15 D1/ Phase Unique	Poule A	28203537	15/02/2025	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	115	Infraction statut encadrement			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	115	Infraction statut encadrement			17/02/2025	17/02/2025		20,00€

Dossier :	22619300	du	19/02/2025	U13 Brevenne/ Phase 2	Poule B	53064696	15/02/2025	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI			17/02/2025	17/02/2025		20,00€

Club :	504671	U.GLE ARMENIENNE LYON DECINES					
---------------	---------------	--------------------------------------	--	--	--	--	--

Dossier :	22619073	du	18/02/2025	Seniors D2/Phase Unique	Poule C	28197757	15/02/2025	
Personne :	DIS - DISCIPLINE							
Motif :	124	Frais de délégation			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	124	Frais de délégation			17/02/2025	17/02/2025		21,00€

Club :	504674	A.S. DE LIMAS						
Dossier :	22618392	du	17/02/2025	Seniors D4/Phase Unique	Poule C	29515545	16/02/2025	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	124	Frais de délégation			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	124	Frais de délégation			17/02/2025	17/02/2025		52,00€
Dossier :	22621158	du	21/02/2025	Seniors D4/Phase Unique	Poule B	29515327	02/02/2025	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	124	Frais de délégation			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	124	Frais de délégation			03/02/2025	03/02/2025		52,00€
Dossier :	22621168	du	21/02/2025	Seniors D4/Phase Unique	Poule C	29515532	02/02/2025	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	124	Frais de délégation			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	124	Frais de délégation			03/02/2025	03/02/2025		10,00€

Club :	504723	F.C. VAULX EN VELIN						
Dossier :	22620490	du	20/02/2025	Feminines U15 D1 A 8/Phase 2	Poule A	53048864	15/02/2025	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	131	Absence Délégué sur feuille de match			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	131	Absence Délégué sur feuille de match			17/02/2025	17/02/2025		15,00€
Dossier :	22620491	du	20/02/2025	Feminines U15 D1 A 8/Phase 2	Poule A	53048864	15/02/2025	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	10	Feuille incomplete			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	10	Feuille match incomplète			17/02/2025	17/02/2025		10,00€

Club :	504730	A.S. CRAPONNE						
Dossier :	22619304	du	19/02/2025	U13 Brevette/Phase 2	Poule I	53062967	15/02/2025	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI			17/02/2025	17/02/2025		20,00€

Club :	504739	FEYZIN C. BELLE ET.						
Dossier :	22619742	du	19/02/2025	Seniors D1/Phase Unique	Poule A	28197224	16/02/2025	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	131	Absence Délégué sur feuille de match			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	131	Absence Délégué sur feuille de match			17/02/2025	17/02/2025		15,00€
Dossier :	22620319	du	20/02/2025	U20 D1/Phase Unique	Poule A	28350799	16/02/2025	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	131	Absence Délégué sur feuille de match			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	131	Absence Délégué sur feuille de match			17/02/2025	17/02/2025		15,00€

Club :	505605	F.C. LYON FOOTBALL						
Dossier :	22620226	du	20/02/2025	Veterans/Phase Unique	Poule C	29509187	14/02/2025	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	91	Licence Manquante			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	91	Licence Manquante			17/02/2025	17/02/2025		10,00€
Dossier :	22620495	du	20/02/2025	Feminines U15 D1 A 8/Phase 2	Poule B	53047359	16/02/2025	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	10	Feuille incomplete			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	10	Feuille match incomplète			17/02/2025	17/02/2025		10,00€

Club :	512067	A.S. BRIGNAIS						
Dossier :	22620238	du	20/02/2025	Veterans/ Phase Unique	Poule D	29578050	14/02/2025	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	10	Feuille incomplete			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	10	Feuille match incomplète			17/02/2025	17/02/2025		10,00€

Club :	514594	U.S. MONTANAY						
Dossier :	22619090	du	18/02/2025	U20 D2/ Phase Unique	Poule D	29503964	25/01/2025	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	15	1er Forfait			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	15	1er Forfait			17/02/2025	17/02/2025		50,00€
Dossier :	22619727	du	19/02/2025	Coupe Foot Loisir A 11/ Phase Unique	Poule Unique	53148914	17/02/2025	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI			17/02/2025	17/02/2025		20,00€

Club :	514696	J.S. IRIGNY						
Dossier :	22618794	du	18/02/2025	U20 D2/ Phase Unique	Poule C	29542814	15/02/2025	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	91	Licence Manquante			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	91	Licence Manquante			17/02/2025	17/02/2025		10,00€

Club :	514865	U.S. VAL D'AMBY HIERES S/AMBY						
Dossier :	22619307	du	19/02/2025	U13 Vallee Du Rhone/ Phase 2	Poule G	30134064	15/02/2025	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI			17/02/2025	17/02/2025		20,00€
Dossier :	22620205	du	20/02/2025	Seniors D4/ Phase Unique	Poule F	29516041	15/02/2025	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	10	Feuille incomplete			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	10	Feuille match incomplète			17/02/2025	17/02/2025		10,00€

Club :	515453	A.S. ECULLY F.						
Dossier :	22618390	du	17/02/2025	U17 D2/ Phase Unique	Poule C	28201877	15/02/2025	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	124	Frais de délégation			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	124	Frais de délégation			17/02/2025	17/02/2025		52,00€

Club :	516290	AM.S. DE DIEMOZ						
Dossier :	22619062	du	18/02/2025	Fem Seniors D1 A 11 Ideal Pneu/ Phase Unique	Poule Unique	28244818	16/02/2025	
Personne :	DIS - DISCIPLINE							
Motif :	124	Frais de délégation			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	124	Frais de délégation			17/02/2025	17/02/2025		42,00€

Club :	517095	F.C. DE CORBAS						
Dossier :	22619057	du	18/02/2025	U20 D2/ Phase Unique	Poule B	29531957	15/02/2025	
Personne :	DIS - DISCIPLINE							
Motif :	124	Frais de délégation			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	124	Frais de délégation			17/02/2025	17/02/2025		21,00€
Dossier :	22619087	du	18/02/2025	Seniors D4/ Phase Unique	Poule F	29516026	26/01/2025	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	5	Forfait général séniors			Date d'effet	Date de fin		Montant

					Fin récidive			
Décision :	5	Forfait general séniors			17/02/2025	17/02/2025		320,00€
Dossier :	22619314	du 19/02/2025 U20 D2/ Phase Unique			Poule B	29531957		15/02/2025
Personne :			TRE - TRESORERIE					
Motif :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI			17/02/2025	17/02/2025		20,00€

Club : 517431 U. S. DU FORMANS ST DIDIER - ST BERNARD								
Dossier :	22619101	du 18/02/2025 Seniors D4/ Phase Unique			Poule D	29515754		02/02/2025
Personne :			TRE - TRESORERIE					
Motif :	15	1er Forfait			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	15	1er Forfait			17/02/2025	17/02/2025		50,00€

Club : 517784 ST. AMPLEPUSIEN								
Dossier :	22621165	du 21/02/2025 U17 D2/ Phase Unique			Poule C	28199865		01/02/2025
Personne :			TRE - TRESORERIE					
Motif :	124	Frais de délégation			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	124	Frais de délégation			03/02/2025	03/02/2025		52,00€

Club : 517825 O. DE RILLIEUX								
Dossier :	22618118	du 17/02/2025 U20 D1/ Phase Unique			Poule B	28351336		08/02/2025
Personne :			TRE - TRESORERIE					
Motif :	115	Infraction statut encadrement			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	115	Infraction statut encadrement			17/02/2025	17/02/2025		20,00€
Dossier :	22618123	du 17/02/2025 U20 D1/ Phase Unique			Poule B	28351338		15/02/2025
Personne :			TRE - TRESORERIE					
Motif :	115	Infraction statut encadrement			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	115	Infraction statut encadrement			17/02/2025	17/02/2025		20,00€
Dossier :	22619315	du 19/02/2025 U13 Saone Metropole/ Phase 2			Poule C	53103258		15/02/2025
Personne :			TRE - TRESORERIE					
Motif :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI			17/02/2025	17/02/2025		20,00€
Dossier :	22619316	du 19/02/2025 U13 Saone Metropole/ Phase 2			Poule J	53100230		15/02/2025
Personne :			TRE - TRESORERIE					
Motif :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI			17/02/2025	17/02/2025		20,00€

Club : 518951 F.C. DU ROULE MULATIERE								
Dossier :	22619097	du 18/02/2025 Veterans/ Phase Unique			Poule C	29502623		31/01/2025
Personne :			TRE - TRESORERIE					
Motif :	15	1er Forfait			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	15	1er Forfait			17/02/2025	17/02/2025		50,00€
Dossier :	22619317	du 19/02/2025 Veterans/ Phase Unique			Poule C	29509186		14/02/2025
Personne :			TRE - TRESORERIE					
Motif :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI			17/02/2025	17/02/2025		20,00€

Club : 519579 A.S. ST MARTIN EN HAUT								
Dossier :	22619075	du 18/02/2025 Seniors D2/ Phase Unique			Poule C	28197757		15/02/2025
Personne :			DIS - DISCIPLINE					
Motif :	124	Frais de délégation			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	124	Frais de délégation			17/02/2025	17/02/2025		21,00€

Club : 519903 U.S. DES COTEAUX LYONNAIS								
--	--	--	--	--	--	--	--	--

Dossier :	22620234	du	20/02/2025	Veterans/ Phase Unique	Poule D	29502777	14/02/2025	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	91	Licence Manquante			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	91	Licence Manquante			17/02/2025	17/02/2025		10,00€

Club :	520061	OLYMPIQUE LYON SUD						
Dossier :	22619318	du	19/02/2025	U15 D4/ Phase Unique	Poule D	29538963	15/02/2025	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI			17/02/2025	17/02/2025		20,00€

Club :	520066	LYON - LA DUCHERE						
Dossier :	22620484	du	20/02/2025	Féminines U15 D1 À 11/ Phase 2	Poule A	53046426	15/02/2025	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	91	Licence Manquante			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	91	Licence Manquante			17/02/2025	17/02/2025		10,00€

Club :	520835	A.S. DES BUERS VILLEURBANNE						
Dossier :	22619319	du	19/02/2025	U13 Lyon Metropole/ Phase 2	Poule D	30138595	15/02/2025	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI			17/02/2025	17/02/2025		20,00€

Club :	521509	U. S. LOIRE-SAINT-ROMAIN FOOTBALL						
Dossier :	22619320	du	19/02/2025	U15 D4/ Phase Unique	Poule D	29505679	15/02/2025	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI			17/02/2025	17/02/2025		20,00€

Club :	521545	A.S.AM. CLOCHEMERLE VAUX BEAUJOL						
Dossier :	22619084	du	18/02/2025	Seniors D4/ Phase Unique	Poule B	29603642	26/01/2025	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	15	1er Forfait			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	15	1er Forfait			17/02/2025	17/02/2025		50,00€

Club :	522883	MUROISE F. ST BONNET DE MURE						
Dossier :	22619063	du	18/02/2025	Fem Seniors D1 A 11 Ideal Pneu/ Phase Unique	Poule Unique	28244819	16/02/2025	
Personne :	DIS - DISCIPLINE							
Motif :	124	Frais de délégation			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	124	Frais de délégation			17/02/2025	17/02/2025		42,00€

Dossier :	22620464	du	20/02/2025	Fem Seniors D1 A 11 Ideal Pneu/ Phase Unique	Poule Unique	28244819	16/02/2025	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	131	Absence Délégué sur feuille de match			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	131	Absence Délégué sur feuille de match			17/02/2025	17/02/2025		15,00€

Dossier :	22620493	du	20/02/2025	Feminines U15 D1 A 8/ Phase 2	Poule B	53046846	16/02/2025	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	131	Absence Délégué sur feuille de match			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	131	Absence Délégué sur feuille de match			17/02/2025	17/02/2025		15,00€

Club :	523483	A.S. DE MONTCHAT LYON						
Dossier :	22618155	du	17/02/2025	U15 D1/ Phase Unique	Poule B	28202049	15/02/2025	
Personne :	TRE - TRESORERIE							

Motif :	115	Infraction statut encadrement	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	115	Infraction statut encadrement	17/02/2025	17/02/2025		20,00€
Dossier :	22618156	du 17/02/2025 U15 D1/ Phase Unique	Poule B	28202046	08/02/2025	
Personne :		TRE - TRESORERIE				
Motif :	115	Infraction statut encadrement	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	115	Infraction statut encadrement	17/02/2025	17/02/2025		20,00€

Club :	523565	EVEIL DE LYON				
Dossier :	22619061	du 18/02/2025 U15 D1/ Phase Unique	Poule B	28200148	16/02/2025	
Personne :		DIS - DISCIPLINE				
Motif :	124	Frais de délégation	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	124	Frais de délégation	17/02/2025	17/02/2025		42,00€
Dossier :	22620375	du 20/02/2025 U17 D3/ Phase Unique	Poule C	29504395	16/02/2025	
Personne :		TRE - TRESORERIE				
Motif :	10	Feuille incomplete	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	10	Feuille match incomplète	17/02/2025	17/02/2025		10,00€
Dossier :	22620465	du 20/02/2025 Feminines Seniors D2 A 11/ Phase Unique	Poule Unique	29446075	15/02/2025	
Personne :		TRE - TRESORERIE				
Motif :	91	Licence Manquante	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	91	Licence Manquante	17/02/2025	17/02/2025		20,00€

Club :	523650	FOOTBALL CLUB LIMONEST DARDILLY SAINT-DIDIER				
Dossier :	22619321	du 19/02/2025 U13 Saone Metropole/ Phase 2	Poule J	53101446	15/02/2025	
Personne :		TRE - TRESORERIE				
Motif :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI	17/02/2025	17/02/2025		20,00€
Dossier :	22619758	du 19/02/2025 Seniors D2/ Phase Unique	Poule C	28197758	16/02/2025	
Personne :		TRE - TRESORERIE				
Motif :	131	Absence Délégué sur feuille de match	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	131	Absence Délégué sur feuille de match	17/02/2025	17/02/2025		15,00€
Dossier :	22620360	du 20/02/2025 U17 D1/ Phase Unique	Poule B	28199479	16/02/2025	
Personne :		TRE - TRESORERIE				
Motif :	91	Licence Manquante	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	91	Licence Manquante	17/02/2025	17/02/2025		10,00€

Club :	523654	F.C. STE FOY LES LYON				
Dossier :	22618120	du 17/02/2025 U20 D1/ Phase Unique	Poule B	28351336	08/02/2025	
Personne :		TRE - TRESORERIE				
Motif :	115	Infraction statut encadrement	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	115	Infraction statut encadrement	17/02/2025	17/02/2025		20,00€
Dossier :	22618124	du 17/02/2025 U20 D1/ Phase Unique	Poule B	28351339	16/02/2025	
Personne :		TRE - TRESORERIE				
Motif :	115	Infraction statut encadrement	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	115	Infraction statut encadrement	17/02/2025	17/02/2025		20,00€
Dossier :	22619065	du 18/02/2025 Seniors D4/ Phase Unique	Poule G	29516221	16/02/2025	
Personne :		DIS - DISCIPLINE				
Motif :	124	Frais de délégation	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	124	Frais de délégation	17/02/2025	17/02/2025		21,00€
Dossier :	22620486	du 20/02/2025 Féminines U15 D1 À 11/ Phase 2	Poule A	53047852	15/02/2025	
Personne :		TRE - TRESORERIE				
Motif :	91	Licence Manquante	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	91	Licence Manquante	17/02/2025	17/02/2025		20,00€

Club :	523960	ET.S. TRINITE LYON				
Dossier :	22620231	du 20/02/2025 Veterans/ Phase Unique	Poule C	29502639	14/02/2025	

Personne :	TRE - TRESORERIE						
Motif :	10	Feuille incomplete		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	10	Feuille match incomplète		17/02/2025	17/02/2025		10,00€
Dossier :	22620498	du	20/02/2025	Feminines U15 D1 A 8/ Phase 2	Poule C	53046923	15/02/2025
Personne :	TRE - TRESORERIE						
Motif :	10	Feuille incomplete		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	10	Feuille match incomplète		17/02/2025	17/02/2025		10,00€
Club :	524126	F.C. SOURCIEUX					
Dossier :	22619323	du	19/02/2025	U13 Brevette/ Phase 2	Poule H	53064791	15/02/2025
Personne :	TRE - TRESORERIE						
Motif :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI		17/02/2025	17/02/2025		20,00€
Club :	524491	U.S. OUEST LYONNAIS VAUGNERAY					
Dossier :	22619324	du	19/02/2025	Futsal D2/ Phase Unique	Poule B	28240500	17/02/2025
Personne :	TRE - TRESORERIE						
Motif :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI		17/02/2025	17/02/2025		20,00€
Club :	525631	AM.LAIQ. MIONS					
Dossier :	22619059	du	18/02/2025	Seniors D2/ Phase Unique	Poule C	28197756	15/02/2025
Personne :	DIS - DISCIPLINE						
Motif :	124	Frais de délégation		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	124	Frais de délégation		17/02/2025	17/02/2025		21,00€
Dossier :	22619072	du	18/02/2025	Seniors D3/ Phase Unique	Poule E	28198550	16/02/2025
Personne :	DIS - DISCIPLINE						
Motif :	124	Frais de délégation		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	124	Frais de délégation		17/02/2025	17/02/2025		21,00€
Club :	526195	A.S. GREZIEU LA VARENNE					
Dossier :	22620365	du	20/02/2025	U17 D2/ Phase Unique	Poule B	28199743	16/02/2025
Personne :	TRE - TRESORERIE						
Motif :	131	Absence Délégué sur feuille de match		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	131	Absence Délégué sur feuille de match		17/02/2025	17/02/2025		15,00€
Club :	526565	DOMTAC FC					
Dossier :	22619325	du	19/02/2025	U13 Beaujolais/ Phase 2	Poule E	53042924	15/02/2025
Personne :	TRE - TRESORERIE						
Motif :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI		17/02/2025	17/02/2025		20,00€
Club :	526814	SPORTING LYON CONFLUENCE					
Dossier :	22619092	du	18/02/2025	U15 D4/ Phase Unique	Poule B	29619871	26/01/2025
Personne :	TRE - TRESORERIE						
Motif :	15	1er Forfait		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	15	1er Forfait		17/02/2025	17/02/2025		50,00€
Club :	527399	A.S. MANISSIEUX ST PRIEST					
Dossier :	22619108	du	18/02/2025	U15 D4/ Phase Unique	Poule A	29518044	01/02/2025
Personne :	TRE - TRESORERIE						
Motif :	15	1er Forfait		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	15	1er Forfait		17/02/2025	17/02/2025		50,00€

Dossier :	22620328	du	20/02/2025	U20 D2/ Phase Unique	Poule B	29509311	15/02/2025	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	131	Absence Délégué sur feuille de match			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	131	Absence Délégué sur feuille de match			17/02/2025	17/02/2025		15,00€

Club :	528353	O. DE VAULX EN VELIN						
Dossier :	22618391	du	17/02/2025	U17 D2/ Phase Unique	Poule C	28199876	16/02/2025	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	124	Frais de délégation			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	124	Frais de délégation			17/02/2025	17/02/2025		52,00€
Dossier :	22620141	du	20/02/2025	Seniors D3/ Phase Unique	Poule C	28198285	16/02/2025	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	10	Feuille incomplete			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	10	Feuille match incomplète			17/02/2025	17/02/2025		10,00€

Club :	528363	SPORTING NORD ISERE						
Dossier :	22620318	du	20/02/2025	U20 D1/ Phase Unique	Poule A	28201340	15/02/2025	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	131	Absence Délégué sur feuille de match			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	131	Absence Délégué sur feuille de match			17/02/2025	17/02/2025		30,00€

Club :	528570	A.S. LES SAUVAGES						
Dossier :	22619098	du	18/02/2025	Seniors D4/ Phase Unique	Poule B	29515330	01/02/2025	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	15	1er Forfait			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	15	1er Forfait			17/02/2025	17/02/2025		50,00€

Club :	529291	U.S. VAULX EN VELIN						
Dossier :	22618398	du	17/02/2025	Seniors D3/ Phase Unique	Poule B	28203579	15/02/2025	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	124	Frais de délégation			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	124	Frais de délégation			17/02/2025	17/02/2025		52,00€
Dossier :	22621166	du	21/02/2025	Seniors D3/ Phase Unique	Poule B	28198144	01/02/2025	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	124	Frais de délégation			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	124	Frais de délégation			03/02/2025	03/02/2025		61,00€

Club :	531455	ENT.S. FRONTONAS CHAMAGNIEU						
Dossier :	22619066	du	18/02/2025	Seniors D3/ Phase Unique	Poule D	28201833	16/02/2025	
Personne :	DIS - DISCIPLINE							
Motif :	124	Frais de délégation			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	124	Frais de délégation			17/02/2025	17/02/2025		21,00€
Dossier :	22621162	du	21/02/2025	Seniors D3/ Phase Unique	Poule D	28198403	02/02/2025	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	124	Frais de délégation			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	124	Frais de délégation			17/02/2025	17/02/2025		52,00€

Club :	532336	A.S. ALGERIENNE VILLEURBANNE						
Dossier :	22620373	du	20/02/2025	U17 D3/ Phase Unique	Poule B	29523691	16/02/2025	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	131	Absence Délégué sur feuille de match			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	131	Absence Délégué sur feuille de match			17/02/2025	17/02/2025		15,00€
Dossier :	22620506	du	20/02/2025	U17 D3/ Phase Unique	Poule B	29504251	09/02/2025	

Personne :		TRE - TRESORERIE				
Motif :	10	Feuille incomplete	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	10	Feuille match incomplète	17/02/2025	17/02/2025		10,00€

Club :	533109	F.C. GERLAND LYON				
Dossier :	22619326	du 19/02/2025 U15 D4/ Phase Unique	Poule B	29619888	15/02/2025	
Personne :		TRE - TRESORERIE				
Motif :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI	17/02/2025	17/02/2025		20,00€
Dossier :	22620372	du 20/02/2025 U17 D3/ Phase Unique	Poule B	29504253	15/02/2025	
Personne :		TRE - TRESORERIE				
Motif :	131	Absence Délégué sur feuille de match	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	131	Absence Délégué sur feuille de match	17/02/2025	17/02/2025		15,00€

Club :	533363	ENT.S. ST PRIEST				
Dossier :	22619058	du 18/02/2025 U20 D2/ Phase Unique	Poule B	29531957	15/02/2025	
Personne :		DIS - DISCIPLINE				
Motif :	124	Frais de délégation	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	124	Frais de délégation	17/02/2025	17/02/2025		21,00€
Dossier :	22619327	du 19/02/2025 U13 Vallee Du Rhone/ Phase 2	Poule D	53052473	15/02/2025	
Personne :		TRE - TRESORERIE				
Motif :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI	17/02/2025	17/02/2025		20,00€
Dossier :	22620442	du 20/02/2025 U15 D4/ Phase Unique	Poule A	29509022	15/02/2025	
Personne :		TRE - TRESORERIE				
Motif :	10	Feuille incomplete	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	10	Feuille match incomplète	17/02/2025	17/02/2025		10,00€

Club :	541604	O. DE BELLEROCHE				
Dossier :	22619328	du 19/02/2025 U13 Beaujolais/ Phase 2	Poule C	53076789	15/02/2025	
Personne :		TRE - TRESORERIE				
Motif :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI	17/02/2025	17/02/2025		20,00€

Club :	541895	F.C. PONTCHARRA ST LOUP				
Dossier :	22621153	du 21/02/2025 Fem Seniors D1 A 11 Ideal Pneu/ Phase Unique	Poule Unique	28244482	02/02/2025	
Personne :		TRE - TRESORERIE				
Motif :	124	Frais de délégation	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	124	Frais de délégation	03/02/2025	03/02/2025		57,00€

Club :	546317	F.C. CHAPONNAY MARENNES				
Dossier :	22618778	du 18/02/2025 U17 D2/ Phase Unique	Poule C	28199879	16/02/2025	
Personne :		TRE - TRESORERIE				
Motif :	91	Licence Manquante	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	91	Licence Manquante	17/02/2025	17/02/2025		10,00€

Club :	548812	F.C. LA SEVENNE				
Dossier :	22619071	du 18/02/2025 Seniors D3/ Phase Unique	Poule E	28198550	16/02/2025	
Personne :		DIS - DISCIPLINE				
Motif :	124	Frais de délégation	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	124	Frais de délégation	17/02/2025	17/02/2025		21,00€
Dossier :	22621164	du 21/02/2025 U17 D3/ Phase Unique	Poule E	29532750	02/02/2025	
Personne :		TRE - TRESORERIE				
Motif :	124	Frais de délégation	Date d'effet	Date de fin		Montant

Fin récidive

Décision : 124 Frais de délégation 03/02/2025 03/02/2025 57,00€

Club :	549463	RHONE SUD F.C.			
Dossier :	22619064	du 18/02/2025	Seniors D4/ Phase Unique	Poule G	29516221 16/02/2025
Personne :	DIS - DISCIPLINE				
Motif :	124	Frais de délégation		Date d'effet	Date de fin
Décision :	124	Frais de délégation		17/02/2025	17/02/2025
				Fin récidive	Montant
					21,00€
Dossier :	22619085	du 18/02/2025	Seniors D4/ Phase Unique	Poule E	29287961 26/01/2025
Personne :	TRE - TRESORERIE				
Motif :	16	2eme Forfait		Date d'effet	Date de fin
Décision :	16	2eme Forfait		17/02/2025	17/02/2025
				Fin récidive	Montant
					80,00€

Club :	549799	FOOT SALLE CIVRIEUX D AZERGUES			
Dossier :	22619110	du 18/02/2025	Pratique Futsal U15/ Phase 1	Poule B	29608009 01/02/2025
Personne :	TRE - TRESORERIE				
Motif :	16	2eme Forfait		Date d'effet	Date de fin
Décision :	16	2eme Forfait		17/02/2025	17/02/2025
				Fin récidive	Montant
					80,00€

Club :	550008	CHASSIEU DECINES F.C.			
Dossier :	22618743	du 18/02/2025	U20 D2/ Phase Unique	Poule D	29503977 15/02/2025
Personne :	TRE - TRESORERIE				
Motif :	131	Absence Délégué sur feuille de match		Date d'effet	Date de fin
Décision :	131	Absence Délégué sur feuille de match		17/02/2025	17/02/2025
				Fin récidive	Montant
					15,00€
Dossier :	22618745	du 18/02/2025	U20 D2/ Phase Unique	Poule D	29503977 15/02/2025
Personne :	TRE - TRESORERIE				
Motif :	91	Licence Manquante		Date d'effet	Date de fin
Décision :	91	Licence Manquante		17/02/2025	17/02/2025
				Fin récidive	Montant
					10,00€
Dossier :	22619329	du 19/02/2025	U13 Inter Groupements/ Phase Unique	Poule A	30144430 15/02/2025
Personne :	TRE - TRESORERIE				
Motif :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI		Date d'effet	Date de fin
Décision :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI		17/02/2025	17/02/2025
				Fin récidive	Montant
					20,00€

Club :	550461	LYON MOULIN A VENT			
Dossier :	22619330	du 19/02/2025	Challenge Futsal U15/ Phase Unique	Poule Unique	30134395 16/02/2025
Personne :	TRE - TRESORERIE				
Motif :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI		Date d'effet	Date de fin
Décision :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI		17/02/2025	17/02/2025
				Fin récidive	Montant
					20,00€

Club :	551625	F. C. MONT BROUILLY			
Dossier :	22619100	du 18/02/2025	Seniors D4/ Phase Unique	Poule C	29515531 02/02/2025
Personne :	TRE - TRESORERIE				
Motif :	15	1er Forfait		Date d'effet	Date de fin
Décision :	15	1er Forfait		17/02/2025	17/02/2025
				Fin récidive	Montant
					50,00€
Dossier :	22619331	du 19/02/2025	U13 Beaujolais/ Phase 2	Poule F	53043130 15/02/2025
Personne :	TRE - TRESORERIE				
Motif :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI		Date d'effet	Date de fin
Décision :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI		17/02/2025	17/02/2025
				Fin récidive	Montant
					20,00€

Club :	552157	F.C. DU PAYS DE L'ARBRESLE			
Dossier :	22619056	du 18/02/2025	U20 D2/ Phase Unique	Poule A	29524418 15/02/2025
Personne :	DIS - DISCIPLINE				
Motif :	124	Frais de délégation		Date d'effet	Date de fin
				Fin récidive	Montant

Décision : 124 Frais de délégation 17/02/2025 17/02/2025 42,00€

Club :	552343	FUTSAL CLUB MORNANT					
Dossier :	22620500	du	20/02/2025	Futsal D2/ Phase Unique	Poule B	28240496	16/02/2025
Personne :	TRE - TRESORERIE						
Motif :	10	Feuille incomplete		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	10	Feuille match incomplète		17/02/2025	17/02/2025		10,00€

Club :	553627	F. C. CHAVANOZ					
Dossier :	22619333	du	19/02/2025	U13 Vallee Du Rhone/ Phase 2	Poule G	30134063	15/02/2025
Personne :	TRE - TRESORERIE						
Motif :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI		17/02/2025	17/02/2025		20,00€

Club :	553724	HAUTE BREVENNE FOOTBALL					
Dossier :	22619334	du	19/02/2025	U13 Brevenne/ Phase 2	Poule A	53062588	12/03/2025
Personne :	TRE - TRESORERIE						
Motif :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI		17/02/2025	17/02/2025		20,00€
Dossier :	22619335	du	19/02/2025	U13 Brevenne/ Phase 2	Poule H	53064790	15/03/2025
Personne :	TRE - TRESORERIE						
Motif :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI		17/02/2025	17/02/2025		20,00€

Club :	553777	U. S. VILLETTE D'ANTHON - JANNEYRIAS					
Dossier :	22620204	du	20/02/2025	Seniors D4/ Phase Unique	Poule F	29516041	15/02/2025
Personne :	TRE - TRESORERIE						
Motif :	91	Licence Manquante		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	91	Licence Manquante		17/02/2025	17/02/2025		10,00€

Club :	554474	CHAZAY F. C.					
Dossier :	22619095	du	18/02/2025	Feminines U15 D1 A 8/ Phase 1	Poule A	29604041	14/12/2024
Personne :	TRE - TRESORERIE						
Motif :	16	2eme Forfait		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	16	2eme Forfait		17/02/2025	17/02/2025		80,00€
Dossier :	22620480	du	20/02/2025	Féminines U18 D1 A 11/ Phase Unique	Poule B	29565105	15/02/2025
Personne :	TRE - TRESORERIE						
Motif :	91	Licence Manquante		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	91	Licence Manquante		17/02/2025	17/02/2025		10,00€

Club :	560508	GRAND OUEST ASSOCIATION LYONNAISE					
Dossier :	22619102	du	18/02/2025	Seniors D1/ Phase Unique	Poule A	28211596	02/02/2025
Personne :	TRE - TRESORERIE						
Motif :	15	1er Forfait		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	15	1er Forfait		17/02/2025	17/02/2025		50,00€
Dossier :	22619336	du	19/02/2025	U15 D4/ Phase Unique	Poule G	29532533	15/02/2025
Personne :	TRE - TRESORERIE						
Motif :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI		17/02/2025	17/02/2025		20,00€
Dossier :	22619337	du	19/02/2025	U15 D4/ Phase Unique	Poule I	29532375	16/02/2025
Personne :	TRE - TRESORERIE						
Motif :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI		17/02/2025	17/02/2025		20,00€
Dossier :	22619338	du	19/02/2025	U13 Saone Metropole/ Phase 2	Poule K	53139170	15/02/2025

Personne :	TRE - TRESORERIE					
Motif :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI	17/02/2025	17/02/2025		20,00€
Dossier :	22619732	du 19/02/2025 Coupe Foot Loisir A 11/ Phase Unique	Poule Unique	53148904		11/02/2025
Personne :	TRE - TRESORERIE					
Motif :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI	17/02/2025	17/02/2025		20,00€
Dossier :	22620403	du 20/02/2025 U15 D2/ Phase Unique	Poule B	28202783		15/02/2025
Personne :	TRE - TRESORERIE					
Motif :	91	Licence Manquante	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	91	Licence Manquante	17/02/2025	17/02/2025		10,00€
Dossier :	22620475	du 20/02/2025 Feminines Seniors A 8/ Phase 2	Poule A	53045804		16/02/2025
Personne :	TRE - TRESORERIE					
Motif :	91	Licence Manquante	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	91	Licence Manquante	17/02/2025	17/02/2025		10,00€
Dossier :	22620489	du 20/02/2025 Féminines U15 D1 À 11/ Phase 2	Poule C	53046592		16/02/2025
Personne :	TRE - TRESORERIE					
Motif :	91	Licence Manquante	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	91	Licence Manquante	17/02/2025	17/02/2025		10,00€

Club :	560530	FOOTBALL CLUB MEYS GREZIEU				
Dossier :	22618399	du 17/02/2025 Seniors D2/ Phase Unique	Poule D	28197890		16/02/2025
Personne :	TRE - TRESORERIE					
Motif :	124	Frais de délégation	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	124	Frais de délégation	17/02/2025	17/02/2025		52,00€

Club :	560999	ASSOCIATION SPORTIVE DE VILLEURBANNE				
Dossier :	22620200	du 20/02/2025 Seniors D4/ Phase Unique	Poule E	29256350		16/02/2025
Personne :	TRE - TRESORERIE					
Motif :	10	Feuille incomplete	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	10	Feuille match incomplète	17/02/2025	17/02/2025		10,00€

Club :	563771	SUD AZERGUES FOOT				
Dossier :	22619060	du 18/02/2025 Seniors D2/ Phase Unique	Poule C	28197756		15/02/2025
Personne :	DIS - DISCIPLINE					
Motif :	124	Frais de délégation	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	124	Frais de délégation	17/02/2025	17/02/2025		21,00€

Club :	564069	SPORTING CLUB DE LA REVOLÉE				
Dossier :	22619086	du 18/02/2025 Seniors D4/ Phase Unique	Poule E	29254493		26/01/2025
Personne :	TRE - TRESORERIE					
Motif :	5	Forfait général séniors	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	5	Forfait general séniors	17/02/2025	17/02/2025		320,00€

Club :	564461	SPORTING CLUB OUEST LYONNAIS				
Dossier :	22619107	du 18/02/2025 U17 D3/ Phase Unique	Poule A	29533395		01/02/2025
Personne :	TRE - TRESORERIE					
Motif :	16	2eme Forfait	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	16	2eme Forfait	17/02/2025	17/02/2025		80,00€
Dossier :	22619340	du 19/02/2025 Feminines U18 D1 A 8/ Phase 1	Poule Unique	29566103		16/02/2025
Personne :	TRE - TRESORERIE					
Motif :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI	17/02/2025	17/02/2025		20,00€
Dossier :	22619343	du 19/02/2025 U13 Brevette/ Phase 2	Poule D	53062802		15/02/2025

Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant		
Décision :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI	17/02/2025	17/02/2025		20,00€		
Dossier :	22619345	du 19/02/2025 U13 Brevenne/ Phase 2	Poule E	53062717	15/02/2025			
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant		
Décision :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI	17/02/2025	17/02/2025		20,00€		
Dossier :	22620499	du 20/02/2025 Feminines U15 D1 A 8/ Phase 2	Poule C	53046923	15/02/2025			
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	131	Absence Délégué sur feuille de match	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant		
Décision :	131	Absence Délégué sur feuille de match	17/02/2025	17/02/2025		15,00€		
Dossier :	22621155	du 21/02/2025 U17 D1/ Phase Unique	Poule B	28203990	01/02/2025			
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	124	Frais de délégation	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant		
Décision :	124	Frais de délégation	03/02/2025	03/02/2025		26,00€		

Club :	564593	FC LYON CROIX ROUSSE						
Dossier :	22619055	du 18/02/2025 U15 D3/ Phase Unique	Poule C	28202134	15/02/2025			
Personne :	DIS - DISCIPLINE							
Motif :	124	Frais de délégation	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant		
Décision :	124	Frais de délégation	17/02/2025	17/02/2025		42,00€		
Dossier :	22620218	du 20/02/2025 Veterans/ Phase Unique	Poule A	29554365	14/02/2025			
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	10	Feuille incomplete	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant		
Décision :	10	Feuille match incomplète	17/02/2025	17/02/2025		10,00€		
Dossier :	22620335	du 20/02/2025 U20 D2/ Phase Unique	Poule C	29542817	15/02/2025			
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	131	Absence Délégué sur feuille de match	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant		
Décision :	131	Absence Délégué sur feuille de match	17/02/2025	17/02/2025		30,00€		

Club :	564873	SAONE FRANC LYONNAIS						
Dossier :	22618397	du 17/02/2025 Seniors D3/ Phase Unique	Poule C	28202176	16/02/2025			
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	124	Frais de délégation	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant		
Décision :	124	Frais de délégation	17/02/2025	17/02/2025		52,00€		

Club :	580613	C. S. MEGINAND						
Dossier :	22618393	du 17/02/2025 U20 D1/ Phase Unique	Poule B	28351338	15/02/2025			
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	124	Frais de délégation	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant		
Décision :	124	Frais de délégation	17/02/2025	17/02/2025		52,00€		
Dossier :	22619105	du 18/02/2025 U20 D2/ Phase Unique	Poule A	29540396	01/02/2025			
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	16	2eme Forfait	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant		
Décision :	16	2eme Forfait	17/02/2025	17/02/2025		80,00€		

Club :	580927	U.S. EST LYONNAIS FOOT						
Dossier :	22620456	du 20/02/2025 U15 D4/ Phase Unique	Poule F	29522403	15/02/2025			
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	91	Licence Manquante	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant		
Décision :	91	Licence Manquante	17/02/2025	17/02/2025		10,00€		

Club :	580984	SUD LYONNAIS FOOTBALL 2013						
Dossier :	22619076	du 18/02/2025 Seniors D2/ Phase Unique	Poule C	28197759	16/02/2025			
Personne :	DIS - DISCIPLINE							

Motif :	124	Frais de délégation	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	124	Frais de délégation	17/02/2025	17/02/2025		42,00€
Dossier :	22621154	du 21/02/2025 U15 D1/ Phase Unique	Poule A	28200001	02/02/2025	
Personne :	TRE - TRESORERIE					
Motif :	124	Frais de délégation	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	124	Frais de délégation	03/02/2025	03/02/2025		57,00€

Club :	581172	FUTSAL CLUB JONAGE				
Dossier :	22619349	du 19/02/2025 Futsal D2/ Phase Unique	Poule A	28242331	16/02/2025	
Personne :	TRE - TRESORERIE					
Motif :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI	17/02/2025	17/02/2025		20,00€

Club :	581381	F. C. COLOMBIER-SATOLAS				
Dossier :	22618132	du 17/02/2025 U17 D1/ Phase Unique	Poule B	28202396	08/02/2025	
Personne :	TRE - TRESORERIE					
Motif :	115	Infraction statut encadrement	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	115	Infraction statut encadrement	17/02/2025	17/02/2025		20,00€
Dossier :	22619350	du 19/02/2025 U13 Vallee Du Rhone/ Phase 2	Poule D	53052474	15/02/2025	
Personne :	TRE - TRESORERIE					
Motif :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI	17/02/2025	17/02/2025		20,00€
Dossier :	22619351	du 19/02/2025 U13 Vallee Du Rhone/ Phase 2	Poule G	30133710	15/02/2025	
Personne :	TRE - TRESORERIE					
Motif :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI	17/02/2025	17/02/2025		20,00€

Club :	581465	CLUB SPORTIF VIENNE FOOTBALL 1955				
Dossier :	22619353	du 19/02/2025 U13 Vallee Du Rhone/ Phase 2	Poule F	30140355	15/02/2025	
Personne :	TRE - TRESORERIE					
Motif :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI	17/02/2025	17/02/2025		20,00€
Dossier :	22620440	du 20/02/2025 U15 D4/ Phase Unique	Poule A	29509021	15/02/2025	
Personne :	TRE - TRESORERIE					
Motif :	131	Absence Délégué sur feuille de match	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	131	Absence Délégué sur feuille de match	17/02/2025	17/02/2025		15,00€

Club :	581484	LATINO A. F. C. DE LYON				
Dossier :	22620477	du 20/02/2025 Feminines Seniors A 8/ Phase 2	Poule B	53046016	16/02/2025	
Personne :	TRE - TRESORERIE					
Motif :	131	Absence Délégué sur feuille de match	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	131	Absence Délégué sur feuille de match	17/02/2025	17/02/2025		15,00€
Dossier :	22620478	du 20/02/2025 Feminines Seniors A 8/ Phase 2	Poule B	53046016	16/02/2025	
Personne :	TRE - TRESORERIE					
Motif :	91	Licence Manquante	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	91	Licence Manquante	17/02/2025	17/02/2025		10,00€

Club :	581559	A. S. DES SOURDS DE VAULX-EN-VELIN				
Dossier :	22619354	du 19/02/2025 Futsal D3/ Phase Unique	Poule A	29497202	17/02/2025	
Personne :	TRE - TRESORERIE					
Motif :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI	17/02/2025	17/02/2025		20,00€

Club :	582103	VILLEURBANNE UNITED F.C.				
---------------	---------------	---------------------------------	--	--	--	--

Dossier :	22619358	du	19/02/2025	U20 D1/ Phase Unique	Poule B	28198948	15/02/2025	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI			17/02/2025	17/02/2025		20,00€

Dossier :	22619359	du	19/02/2025	U15 D4/ Phase Unique	Poule B	29619893	16/02/2025	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI			17/02/2025	17/02/2025		20,00€

Dossier :	22620203	du	20/02/2025	Seniors D4/ Phase Unique	Poule E	29256351	16/02/2025	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	10	Feuille incomplete			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	10	Feuille match incomplète			17/02/2025	17/02/2025		10,00€

Dossier :	22620505	du	20/02/2025	U17 D3/ Phase Unique	Poule B	29504251	09/02/2025	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	131	Absence Délégué sur feuille de match			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	131	Absence Délégué sur feuille de match			17/02/2025	17/02/2025		15,00€

Club :	582136	A; S. DE PUSIGNAN						
Dossier :	22620451	du	20/02/2025	U15 D4/ Phase Unique	Poule F	29522333	15/02/2025	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	131	Absence Délégué sur feuille de match			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	131	Absence Délégué sur feuille de match			17/02/2025	17/02/2025		15,00€

Club :	582234	ASSOCIATION CHANDIEU-HEYRIEUX						
Dossier :	22620252	du	20/02/2025	Veterans/ Phase Unique	Poule F	29503055	14/02/2025	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	10	Feuille incomplete			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	10	Feuille match incomplète			17/02/2025	17/02/2025		10,00€

Dossier :	22620497	du	20/02/2025	Feminines U15 D1 A 8/ Phase 2	Poule C	53046920	15/02/2025	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	10	Feuille incomplete			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	10	Feuille match incomplète			17/02/2025	17/02/2025		10,00€

Dossier :	22621157	du	21/02/2025	U17 D1/ Phase Unique	Poule B	28203990	01/02/2025	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	124	Frais de délégation			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	124	Frais de délégation			03/02/2025	03/02/2025		26,00€

Club :	582303	UNION SPORTIVE DES MONTS						
Dossier :	22618395	du	17/02/2025	Seniors D3/ Phase Unique	Poule E	28258662	16/02/2025	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	124	Frais de délégation			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	124	Frais de délégation			17/02/2025	17/02/2025		52,00€

Club :	582331	BEAUJOLAIS FOOTBALL						
Dossier :	22619099	du	18/02/2025	Seniors D4/ Phase Unique	Poule B	29515328	02/02/2025	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	15	1er Forfait			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	15	1er Forfait			17/02/2025	17/02/2025		50,00€

Dossier :	22619366	du	19/02/2025	U15 D2/ Phase Unique	Poule C	28200563	15/02/2025	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI			17/02/2025	17/02/2025		20,00€

Dossier :	22619367	du	19/02/2025	U13 Beaujolais/ Phase 2	Poule E	53044490	15/02/2025	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant

Décision : 145 Non ou mauvaise utilisation de la FMI 17/02/2025 17/02/2025 20,00€

Club : 582739 VENISSIEUX FOOTBALL CLUB								
Dossier :	22618741	du	18/02/2025	Futsal D3/ Phase Unique	Poule A	29488086	26/01/2025	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	131	Absence Délégué sur feuille de match			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	131	Absence Délégué sur feuille de match			17/02/2025	17/02/2025		15,00€
Dossier :	22619373	du	19/02/2025	U13 Lyon Metropole/ Phase 2	Poule H	30139155	15/02/2025	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI			17/02/2025	17/02/2025		20,00€
Dossier :	22620488	du	20/02/2025	Féminines U15 D1 À 11/ Phase 2	Poule C	53046594	15/02/2025	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	131	Absence Délégué sur feuille de match			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	131	Absence Délégué sur feuille de match			17/02/2025	17/02/2025		15,00€

Club : 582743 F. C. LAMURE POULE								
Dossier :	22619091	du	18/02/2025	U17 D3/ Phase Unique	Poule D	29539895	25/01/2025	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	15	1er Forfait			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	15	1er Forfait			17/02/2025	17/02/2025		50,00€
Dossier :	22619103	du	18/02/2025	Feminines Seniors D2 A 11/ Phase Unique	Poule Unique	29445855	02/02/2025	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	16	2eme Forfait			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	16	2eme Forfait			17/02/2025	17/02/2025		80,00€

Club : 590487 C.C.S. PATRONAGE LAIQUE VILLETTE PAUL BERT								
Dossier :	22619094	du	18/02/2025	Pratique Futsal U18/ Phase 1	Poule B	29705483	26/01/2025	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	15	1er Forfait			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	15	1er Forfait			17/02/2025	17/02/2025		50,00€